

# Nature et rôle des aménagements établis sur la Butte Saint-Antoine dans le dispositif portuaire de *Forum Iulii* (Fréjus, Var)

---

Lucien Rivet

À la mémoire de Christian Goudineau

## Résumé

Sur la Butte Saint-Antoine, les recherches de terrain mettent en évidence une occupation de l'époque tardo-républicaine sous la forme d'habitations et de rues formant l'embryon d'un noyau urbain dans un carroyage orthonormé ; le mobilier permet de le dater de la fin -45/début -44 et de désigner une population dans la mouvance de l'armée. Vers -27/-25, une partie de ce quartier est détruite pour faire place à d'autres constructions, aux caractéristiques modestes et également irriguées par des rues. Depuis l'origine et jusque dans les années -20, seule la Butte Saint-Antoine paraît faire l'objet d'une occupation humaine organisée à l'inverse du reste de l'assiette d'une ville encore en devenir.

Une troisième phase est marquée par l'érection d'un vaste bâtiment, d'un seul tenant, couvrant la plus grande partie de la surface du site à la suite de travaux d'envergure consistant à entourer de tous côtés la butte rocheuse d'une enceinte et à transformer le relief en une vaste esplanade par l'apport de volumineux remblais. L'édifice est conçu selon un plan très symétrique où les cours sont surdimensionnées. Compte tenu de l'emplacement privilégié du site qui, entre autres, surplombe le port, le terrain ne peut avoir été investi qu'avec l'aval du pouvoir central, ce que confirme l'existence d'une enceinte qui ne peut découler que d'une décision impériale ; c'est un centre de pouvoir – un prétoire – et sa fonction doit être dédiée à l'administration du port, à sa gestion et à son contrôle. La date de cette construction est précisément appréciée grâce à la collecte et à l'étude d'une importante quantité de mobilier : les travaux débutent vers -15 et le bâtiment pourrait être achevé vers -13 ou -12.

**Mots clés :** fondation césarienne, habitat tardo-républicain, habitat augustéen précoce, développement urbain, prétoire, enceinte, port

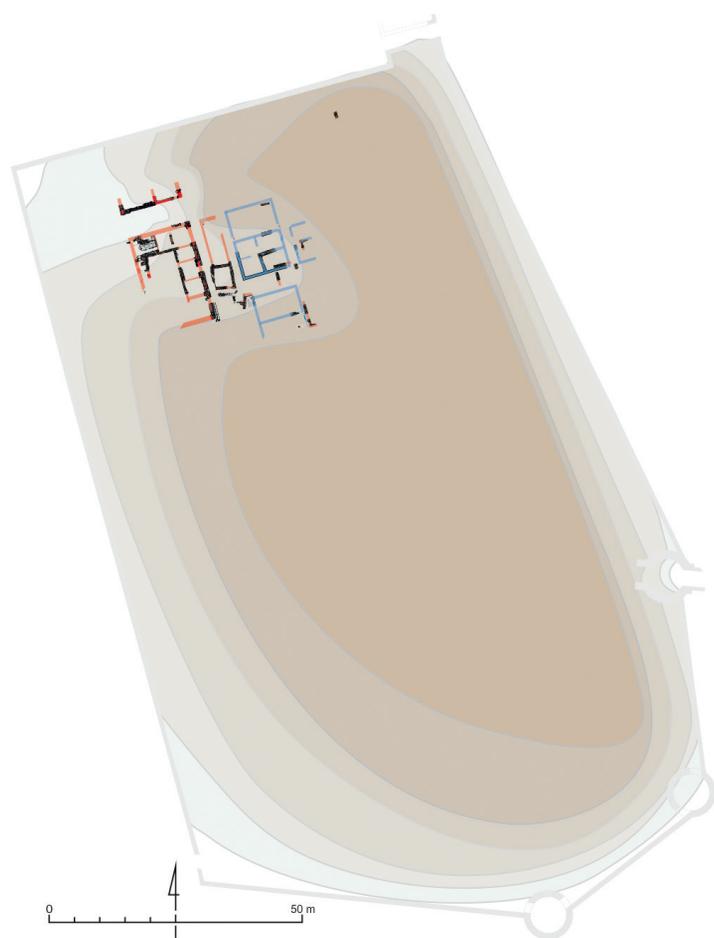
## Abstract

### **The nature and role of developments on the Butte Saint-Antoine within the port complex of *Forum Iulii***

Onsite exploration of the Butte Saint-Antoine has revealed traces of occupation from the Late Republican Period in the form of housing and streets displaying the beginnings of an urban core in a regular grid pattern. The archaeological material dates the site to the end of 45–beginning of 44 BC, and identifies the population as connected to the army. Around 27–25 BC a part of this district was destroyed to make way for other buildings of modest character, also serviced by a network of streets. From the outset and until the 20s BC, only the Butte Saint-Antoine appears to have experienced organised human occupation, unlike the remaining area of the future town.

A third phase featured the erection of a huge building covering the majority of the surface of the site in the wake of large-scale works that involved surrounding the rocky outcrop on all sides with an enclosure and transforming the contours into a vast esplanade through the addition of masses of backfill. The building was designed along a thoroughly symmetrical plan with oversized courtyards. Given the prime location of the site overlooking the port, the land could not have been developed without permission from central authority, a fact confirmed by the existence of a defensive wall, which could only have sprung from an imperial decision. This was a centre of power – a *praetorium* – and its function was devoted to the administration, management and control of the port. The date of this construction has been precisely estimated thanks to the gathering and study of a large amount of archaeological material: work began around 15 BC and the building would have been completed around 13 to 12 BC.

**Keywords:** Caesarean foundation, Late Republican housing, Early Augustan housing, urban development, *praetorium*, wall, port



**Fig. 1** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Vestiges des deux états d'époques tardo-républicaine et augustéenne précoce dans le relief restitué du site (relevés et dessins S. Roucole et S. Saulnier).



**Fig. 2** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Entre des fondations du bâtiment d'époque augustéenne, la façade de l'habitation B2. Vue prise vers l'est (cliché L. Rivet, 2012).

L'assise prévue pour développer la ville romaine est, globalement, un relief qui s'incline vers la mer à l'extrémité duquel est une sorte de colline qui rompt la ligne de rivage et ressemble à un petit promontoire, la Butte Saint-Antoine, à une altitude de 9/10 m environ.

Au moment de la fondation de Fréjus, vraisemblablement à la fin de l'année -45 ou au tout début de -44, le site de la Butte Saint-Antoine est libre de toute occupation, ou quasi<sup>1</sup>.

Pour l'époque romaine, les recherches archéologiques de ces dernières années sur la Butte Saint-Antoine (entre 2008 et 2017)<sup>2</sup> conduisent à identifier trois occupations successives, les deux premières n'étant actuellement documentées que sur une petite portion du site, environ 450 m<sup>2</sup>, c'est-à-dire moins de 5 % effectivement fouillés jusqu'à la base de la stratigraphie de cette période (fig. 1) ; ceci est dû, en particulier, à la difficulté à atteindre ces vestiges conservés entre 2 et 5 m de profondeur<sup>3</sup>.

Autre point commun à ces deux occupations anciennes, l'une de l'époque tardo-républicaine et l'autre de l'époque augustéenne précoce ; leurs ruines subsistent parce qu'elles ont été établies dans un creux du relief qui les a mises à l'abri des terrassements dévastateurs postérieurs, en particulier de ceux consécutifs du troisième et dernier état de l'occupation, daté de l'époque médio-augustéenne (fig. 2) ; mais, de par l'implantation dense des profondes fondations du bâtiment de ce troisième état, leur état de conservation est toutefois assez médiocre, souvent réduit à des portions de murs et de sols.

## 1. Les occupations romaines sur la Butte Saint-Antoine

### 1.1 Les premiers aménagements

Les toutes premières constructions romaines sont illustrées par deux types de bâtiments, les uns en contrehaut des autres (fig. 3).

En terrasse supérieure, à l'est, une dentelle de segments de murs en pierres liées à la terre emprisonne une vaste

aire ouverte. Les maigres restes de murs et de sols dessinent des constructions dont les plans ouvrent largement à de oiseuses supputations quant à leurs périmètres (A1, A2, A3...) ; ces vestiges, qui présentent l'originalité de maisons posées sur du sable (fig. 4), n'en sont pas moins les plus anciennes installations parfaitement datées ayant été bâties sur le site.

En zone basse, à l'ouest, le plan d'une maison est en grande partie reconnu, qui consiste en des pièces contiguës ouvrant sur une cour (B1). Les murs sont aussi en pierres liées à la terre et recouverts d'un simple enduit de chaux ; les aménagements intérieurs des salles sont majoritairement très simples, avec des sols en terre battue. Y dérogent deux espaces.

L'un, au nord-ouest, avec un sol en béton de tuileau enserré dans des murs revêtus d'un enduit rouge, hydraulique. Est associé à cette salle un dispositif pour chauffer de l'eau mais on est dans l'impossibilité de déterminer la fonction de cet espace restreint subdivisé en trois : installation de bains ou agencement artisanal ?

L'autre salle, au sud-est, dispose d'un sol en béton de chaux blanche dans lequel sont insérées de petites pierres alignées, de couleur grise et bleue. De toute évidence et malgré sa faible ampleur, cette pièce est une des plus luxueuses de la maison avec des murs revêtus de peintures se rapportant au 2<sup>e</sup> style pompéien (fig. 5) et utilisant un pigment de valeur, le rouge cinabre ; ce style est en vogue, en Transalpine, entre les années -80/-70 et -30/-20. Cependant, deux autres petits lots de fragments de peinture retrouvés en situation erratique dans les terres de destruction de cette habitation et offrant des compositions différentes ainsi que l'utilisation d'autres pigments de couleurs suggèrent que les murs d'une ou deux autres salles étaient également ainsi décorés, peut-être dans l'aile sud de la maison, non reconnue.

**Constatation.** Du point de vue topographique, ces aménagements transcrivent une volonté d'organisation raisonnée de l'espace, dans un système d'implantation plus ou moins orthonormé, et le plan des maisons reproduit également des modèles romains de l'époque tardo-républicaine. Il faut toutefois souligner qu'il s'agit d'entités isolées les unes des autres, longées par des rues, et non de plusieurs habitations regroupées dans des îlots. Les directions des constructions relèvent du réseau A, celui qui enracinera celles du quartier sud de la ville.

**Caractéristiques.** Dans le mobilier récolté immédiatement sous les aménagements de la zone haute, ou en rapport avec eux, quelques objets archéologiques renvoient à une présence militaire qu'il faut supposer dans un campement temporaire établi tout à côté et dont les poubelles sont transportées sur le chantier en cours consistant à ériger ces premières

1 Sur les conditions et la date de fondation de *Forum Iulii*, on se reportera à Rivet *et al.* 2000, 46-48 qui rassemble les sources et la bibliographie sur le sujet.

2 Après celles de Paul-Albert Février en 1955 (Février 1956) puis en 1973-76 (Février 1976 et Rivet *et al.* 2000, 279-282 et 289-290).

3 L'exploitation des données de fouilles de ces campagnes est encore en cours en vue d'une publication exhaustive ; des variations marginales par rapport au contenu de la présente contribution seront susceptibles d'intervenir.

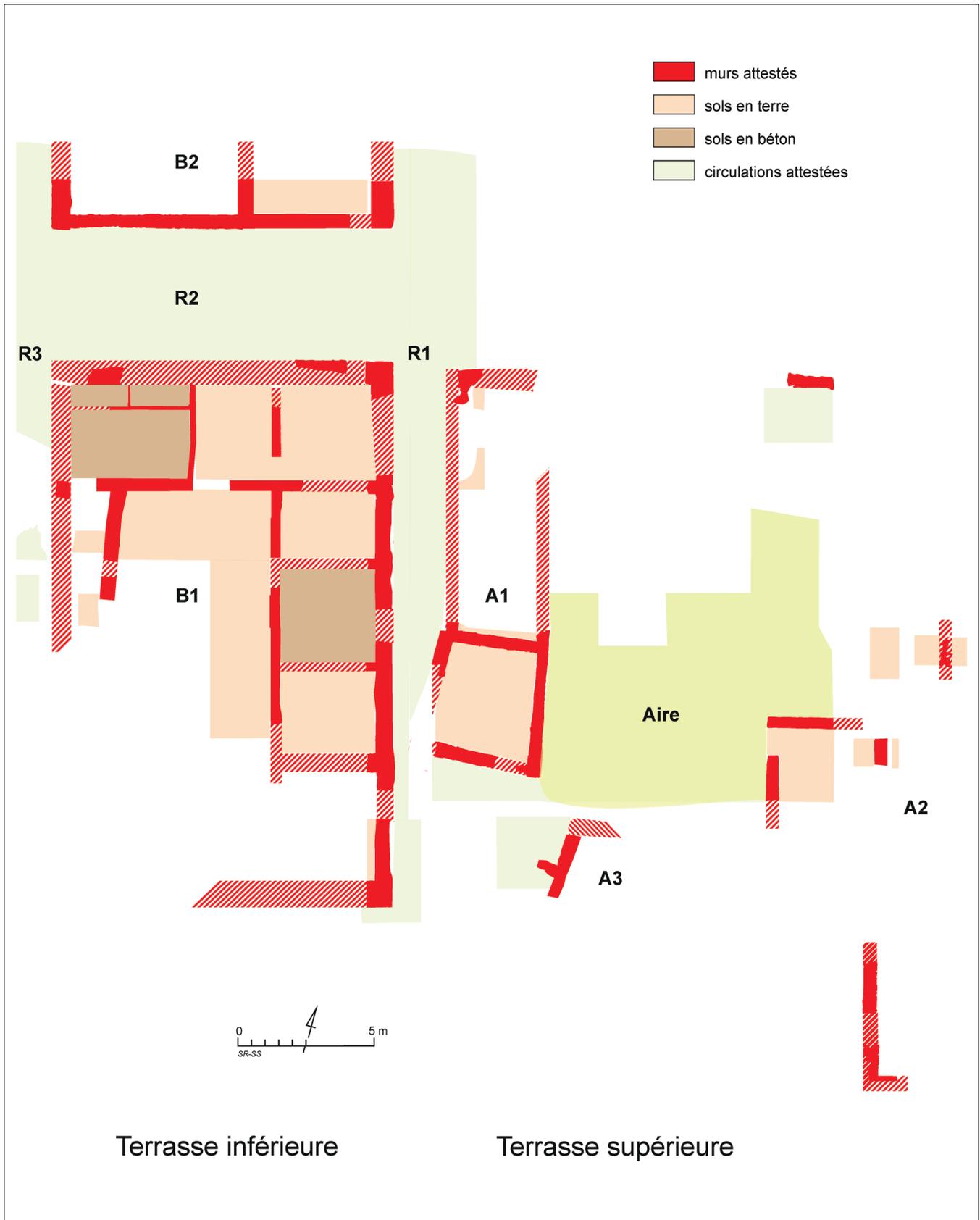
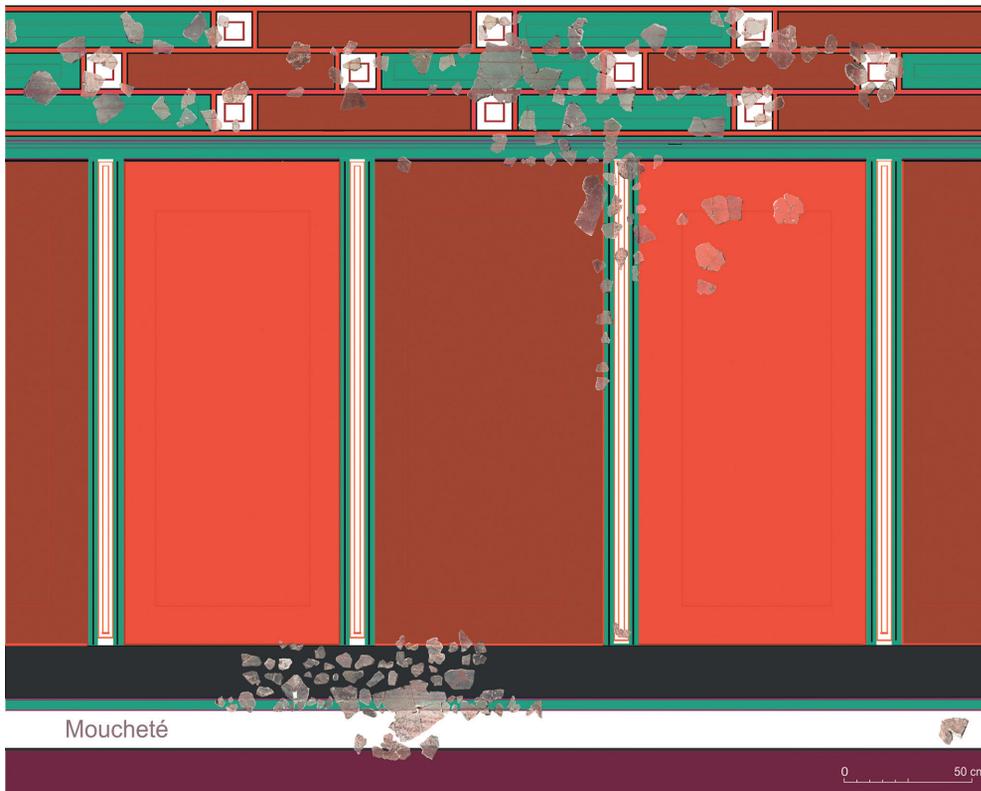


Fig. 3 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Plan des vestiges découverts et restitués de l'état 1 (vers -45/-44) (DAO S. Saulnier).

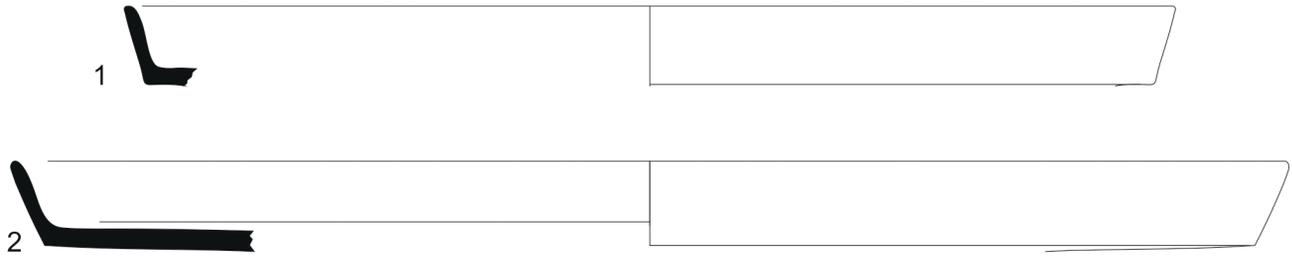


**Fig. 4** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Exemples de murs en blocs liés à la terre posés sur du sable (clichés L. Rivet, 2014 et 2015).

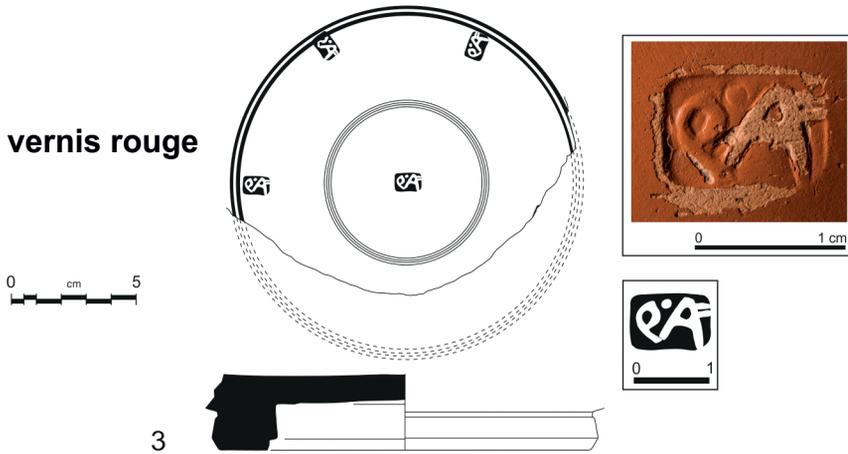


**Fig. 5** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Restitution du décor peint d'un des murs de l'habitation B1 (DAO F. Monier et S. Saulnier, 2012).

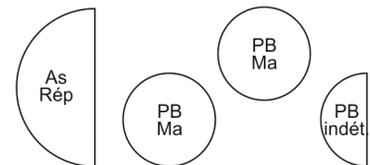
**TSI vernis noir**



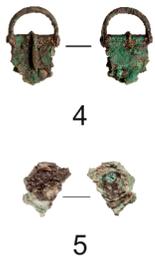
**TSI vernis rouge**



**Monnaies**



**Armement**



**Fibules**



**Écriture**



**Clous de caligae  
(12 ex.)**



**Militaria**

Fig. 6 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Sélection de mobiliers datant la mise en place de l'état 1 (DAO L. Rivet et S. Saulnier).

constructions (**fig. 6**) : une petite boucle correspondant à une attache de cuirasse, une plaque de ceinturon (ou *cingulum*), une applique de harnais en forme de bouton circulaire et une douzaine de clous de *caligae* ; au titre des marqueurs secondaires ont aussi été recueillis un stile (l'écriture étant surtout l'apanage des élites politiques et militaires de l'ordre sénatorial et de l'ordre équestre) et des fragments de fibules de types indéterminés.

**Chronologie.** Ces bâtiments, et particulièrement ceux de l'est, sont parfaitement bien datés par l'abondant mobilier archéologique associé à leurs déploiements, même si quelques barrières chronologiques erronées doivent être catégoriquement bousculées ; en deux mots, la datation est basée sur la présence de plats de sigillées italiques (deux à vernis noir et un à vernis rouge), cette classe de céramique apparaissant au moins à partir de -48, comme différentes recherches le démontrent désormais (Pedroni 1995, Rivet 2014 et 2016), et non vers -40 comme le propagent les catalogues des écoles anglo-saxonnes.

Ainsi, il convient d'estimer que cette première occupation construite sur les lieux, parallèlement à un campement provisoire utile à l'exécution de ce chantier de construction, intervient très probablement à l'époque qui coïncide avec ce que rapportent, de façon indirecte, les sources littéraires relatant la fondation de Fréjus, soit à la fin de l'année -45, soit au tout début de -44, du vivant de César (Suétone, *Tib.*, 4).

**Un résultat à nuancer.** Les données archéologiques attachées à la grande maison de l'ouest – tout autant d'ailleurs qu'à la portion de bâtiment entrevue au nord (B2) – procurent un bouquet de données parmi lequel aucun argument ne plaide pour être véritablement assuré qu'elle appartient à ce premier état de construction plutôt qu'au suivant : pour une option ancienne, que nous privilégions, l'absence du moindre segment de mur et/ou portion de sol conservés au-dessous de ses sols ainsi que le fait qu'elle est en grande partie directement construite sur du sable, comme c'est le cas pour les constructions découvertes plus à l'est, sur la terrasse supérieure.

## 1.2 Les aménagements suivants

Dans une deuxième phase, ces habitations B1 et B2 établies à l'ouest, sur la terrasse inférieure, resteraient en l'état.

En revanche, les petits bâtiments installés à l'est sont radicalement dérasés, le terrain nivelé et légèrement rehaussé pour l'érection de nouvelles constructions, toujours conçues avec des murs en blocs liés à l'argile et des sols en terre battue (**fig. 7**). Ce sont des entités de forme quadrangulaire séparées les unes des autres par des rues établies selon une

direction nord-nord-ouest/sud-sud-est au milieu desquelles sont implantés des égouts dans leur dernier état (**fig. 8**). Ces maisons semblent être d'ampleur modeste mais les vestiges que révèlent les fouilles ne permettent pas de reconnaître l'intégralité de leur périmètre ; dans ces conditions, l'alternative est la suivante : ou le bâtiment le moins mal reconnu, C4, se réduit à 3 ou 4 pièces (environ 10 m x 8 m, soit une surface de 80 m<sup>2</sup> hors œuvre, un peu plus de 50 m<sup>2</sup> habitable déduction faite de l'emprise des murs), avec ou sans une petite cour, avec un autre bâtiment accolé, au nord, de dimensions légèrement moindres (environ 10 m x 6 m) ; ou cet ensemble de pièces est la portion méridionale d'un bâtiment qui se développe vers le nord (environ 10 m x 14 m soit 140 m<sup>2</sup> hors œuvre) jusqu'à la rive du prolongement supposé de la rue attestée à l'ouest, R2.

Toute tentative de restitution pour les autres segments de murs figurant alentour (ensembles C5, C6...) est trop hasardeuse.

**Caractéristiques.** Dans les niveaux de constructions et dans les différentes superpositions de sols des maisons et des rues (**fig. 9**), les clous de *caligae* se multiplient, de même que les fibules, et on trouve à nouveau deux appliques de harnais, un stile et trois boîtes à sceaux, autant de marqueurs secondaires d'une présence militaire.

**Chronologie.** La datation pour l'implantation de ces nouvelles constructions (**fig. 10**) repose sur les vaisselles en sigillées (formes et estampilles) et sur les gobelets de type Aco (15 exemplaires) et des coupes de type Sarius (8 ex.), deux catégories de vaisselles fines dont la chronologie reste floue<sup>4</sup> mais que nous supposons connaître un début de commercialisation un peu avant l'année -30.

En définitive, la mise en place de cet état, autour de -27/-25, interviendrait donc à peine une vingtaine d'années après les aménagements du premier état, avec une durée d'occupation très réduite, moins d'une décennie, puisque ces installations sont à leur tour détruites, autour de -15, pour faire place à un projet d'envergure qui, compte tenu de ce bref laps de temps, semble avoir été décidé rapidement.

<sup>4</sup> L'ancrage chronologique est procuré, tout spécialement, par les résultats de la fouille du camp militaire du Petrisberg, près de Trèves, dont l'occupation est datée des années -30/-28 (révolte des Trévires), où quelques fragments de gobelets fabriqués dans la succursale lyonnaise des maisons-mères établies dans la vallée du Pô, ont été mis au jour (Löhr 2018, 137) : les données convergent pour envisager une date du début de production pour les ateliers italiens quelques années avant -30.

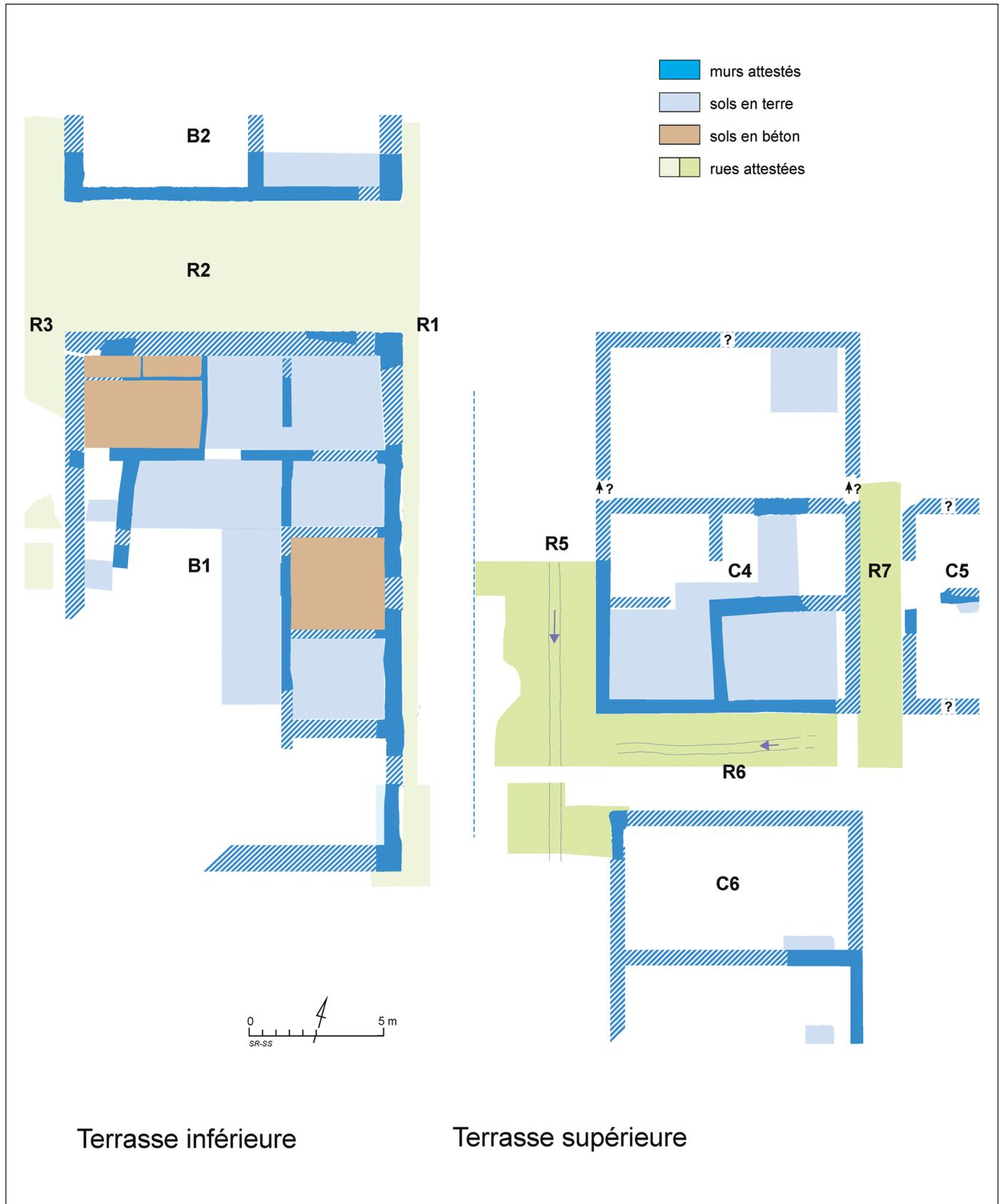
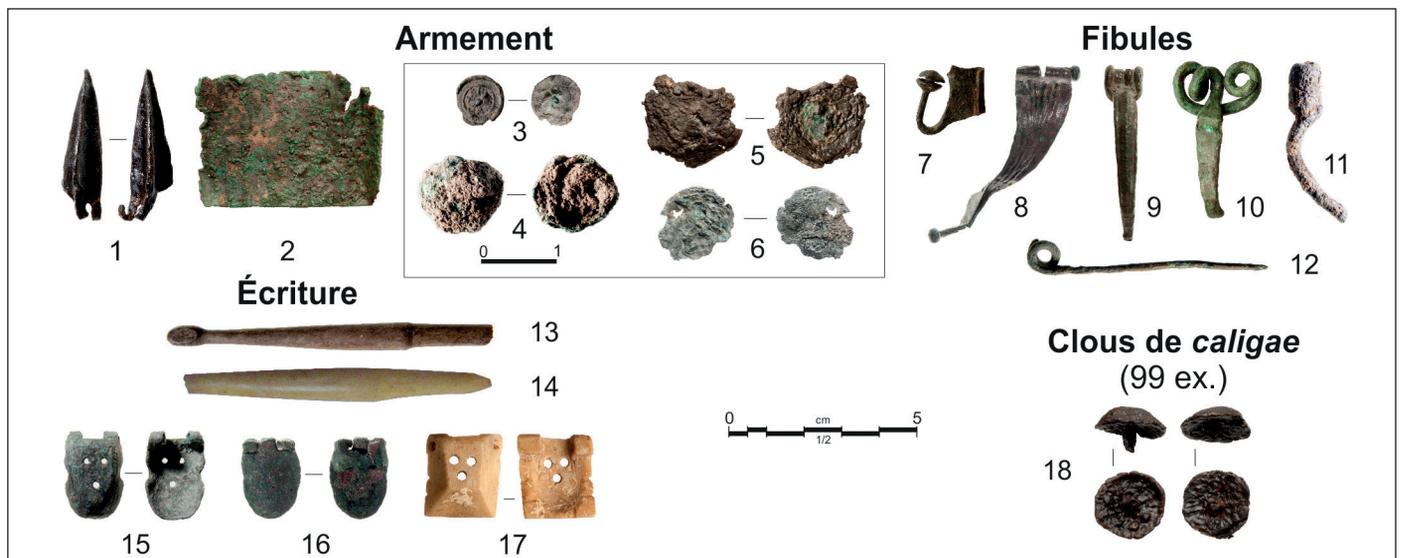


Fig. 7 - Fréjus, Butte Saint-Antoine. Plan des vestiges découverts et restitués de l'état 2 (vers -30/-25) (DAO S. Saulnier).



**Fig. 8** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Revêtement de tessons d'amphores du dernier niveau de circulation de la rue R5 au milieu de laquelle est aménagé un égout (cliché L. Rivet, 2015).



**Fig. 9** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. *Militaria* issus des niveaux de l'état 2 (clichés S. Saulnier, DAO L. Rivet).

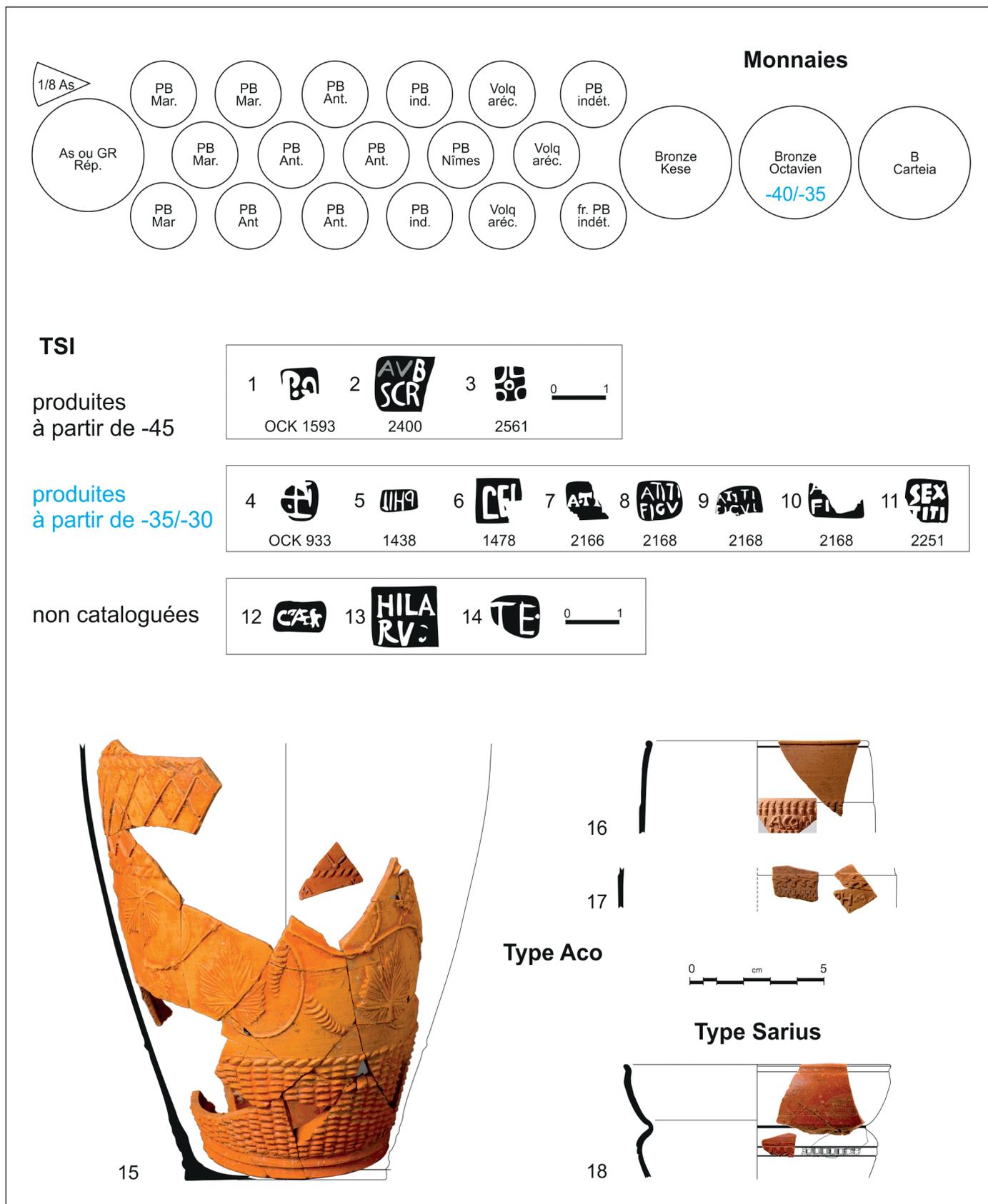


Fig. 10 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Sélection de mobiliers datant la mise en place de l'état 2 (DAO L. Rivet et S. Saulnier).

### 1.3 Un grand bâtiment entouré d'une enceinte

À l'est comme à l'ouest, tous ces bâtiments sont abattus et des travaux importants sont entrepris, on pourrait même dire des travaux d'une ampleur considérable en comparaison de ceux liés aux installations antérieures (Rivet 2015). Tout autour de la butte, une puissante enceinte est édifiée, dotée de quelques tours (**fig. 11**) ; en même temps, à l'intérieur de ce périmètre de 1,6 ha, les fondations d'un grand bâtiment sont élaborées tandis que de forts volumes de terres sont apportés pour constituer une esplanade en parallèle à un probable arasement des crêtes rocheuses de la colline ; l'épaisseur de ce remblaiement peut atteindre, en certains endroits, plus de 5 m.

De forme rectangulaire, le bâtiment a une largeur de 72,30 m (galerie-façade orientale comprise) et une longueur d'environ 130 m (non comprise une éventuelle galerie méridionale) ; en regard de la tour-phare, des excroissances : au-sud-est, à l'emplacement de la chapelle Saint-Antoine, attestée au XV<sup>e</sup> siècle et actuellement en ruine, on s'autorise à envisager un ensemble thermal, nullement reconnu. La surface du monument serait de l'ordre de 10 000 m<sup>2</sup>. Des espaces longs et étroits désignent qu'il existe au moins un étage, sinon deux ; des espaces végétalisés sont probablement à restituer à l'est et au sud.

L'organisation de l'édifice principal est rigoureusement basée sur la symétrie.

Dans la partie nord, deux blocs représentant des appartements sont séparés par un grand atrium de type toscan d'une surface appréciable, 330 m<sup>2</sup>.

Dans la zone centrale, une grande cour (990 m<sup>2</sup> avec les portiques) bordée par des pièces de différentes ampleurs et, à l'est, une entrée monumentale.

Enfin, tout au sud, des aménagements du même type autour d'une cour encore plus vaste (plus de 2400 m<sup>2</sup>).

**Chronologie.** Le bâtiment ne conservant que ses fondations et de rares portions de sols, on dispose, à partir du mobilier archéologique particulièrement abondant issu des remblais sur lesquels il s'appuie (plus de 78 000 fragments de céramiques), d'une datation fiable pour ces travaux d'infrastructure : ils seraient en cours, voire achevés vers -15. Cette chronologie de -15 repose, entre autres, sur les monnaies et sur les sigillées italiques qui ne présentent aucune forme du Service II ; c'est un faciès particulièrement précieux car il est antérieur à ceux des plus anciens camps du *limes* que sont Dangstetten (-15 et -9/-8 avec 1,20 % de service II), Rödgen (-10 et -8/-7 avec 17 % de service II), Nimègue (-12 à -10) ou Oberaden (-11 à -8/7).

Si l'archéologie permet ainsi de dater précisément la fin des travaux en fondation autour de -15, il faut envisager que le bâtiment pourrait être achevé vers -13 ou -12 ; on comprend que cette évaluation de courte durée dépend des moyens et forces investis en terme financier et en main-d'œuvre mais aussi en fonction de l'urgence ou non de la mise en fonction de l'édifice. Et que, en tant qu'hypothèses, ces datations restent donc discutables, à la marge.

**Caractéristiques.** L'ampleur du chantier est telle qu'il est légitime d'envisager la participation de l'armée (**fig. 12**), autant pour la conception de l'ouvrage (architectes, géomètres, arpenteurs, ingénieurs, techniciens ... on dirait aujourd'hui le Génie) que pour sa réalisation en assurant l'accompagnement des manœuvres des différentes équipes spécialisées ; cette implication de l'armée est confortée par la récolte de *militaria* perdus dans les terres liées aux travaux mais dont certains sont probablement résiduels (pointe de flèche, pointes de trait, talon de lance, clous de *caligae*, stiles, boîtes à sceaux, spatule à cire, fibules).

**Constatation.** Dans l'Antiquité, le site est enfermé sur lui-même avec une enceinte (**fig. 13**) érigée à 3 m seulement d'au moins deux des façades de l'édifice. On comprend le lien étroit qui est consubstantiel entre ceux qui travaillent à l'intérieur de celui-ci et ceux qui occupent les chemins de ronde établis de plain-pied (**fig. 14**), au même niveau que les sols du rez-de-chaussée.

**Question.** Elle consiste à identifier ce bâtiment, en l'absence de la moindre plaque dédicatoire, et à envisager s'il a, ou non, un rapport avec le port.

En fait, pour ces aménagements de la Butte Saint-Antoine, le suspense est illusoire car la réponse tient en une succession de constatations et d'évidences.

Le bâtiment et l'enceinte participent d'un seul et unique projet et cette enceinte est bien antérieure à celle de la ville.

Ainsi donc, le bâtiment n'est pas une *villa* car il est intégralement entouré d'une enceinte et, malgré l'enceinte, il n'est pas une installation militaire car son plan ressemble à celui d'une *villa* ou d'une *domus*.

Le site apparaît « fermé » sur lui-même car il n'est accessible, depuis la ville, que par une entrée ouverte dans l'enceinte, au nord-est, et il ne fait pas de doute qu'il y a là un point de contrôle pour accéder à l'esplanade et au bâtiment ; si l'on veut bien laisser de côté la poterne sud-ouest, dont la position en fait un étroit passage de service (2,45 m), seule la baie ouverte dans la « tour-phare », à l'est (3 m), constitue un autre passage, primordial car, sauf erreur, il est le seul qui permet de gagner le quai méridional du port. En effet, sans

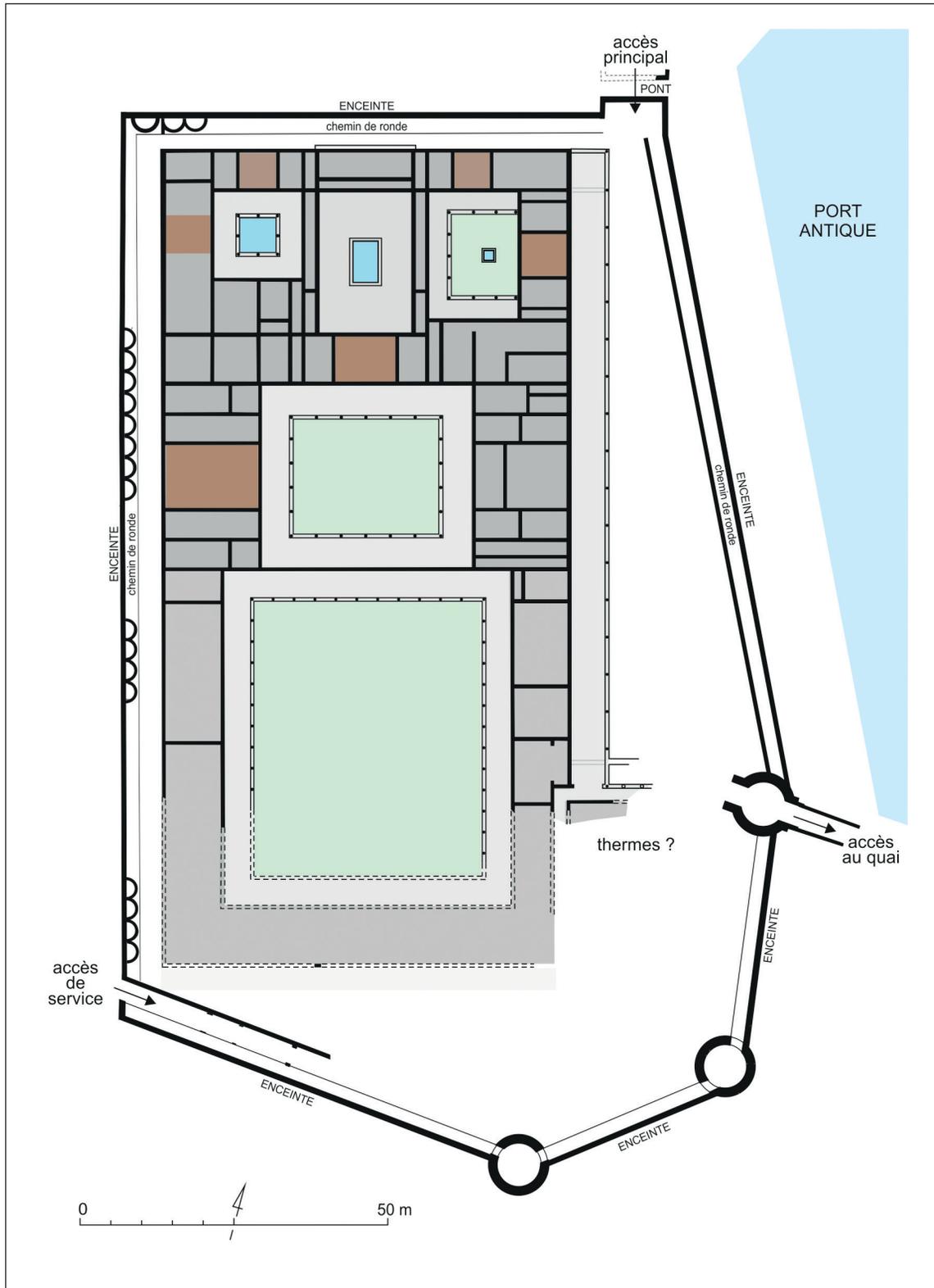


Fig. 11 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Plan du prétoire d'époque augustéenne (DAO S. Saulnier, 2019).

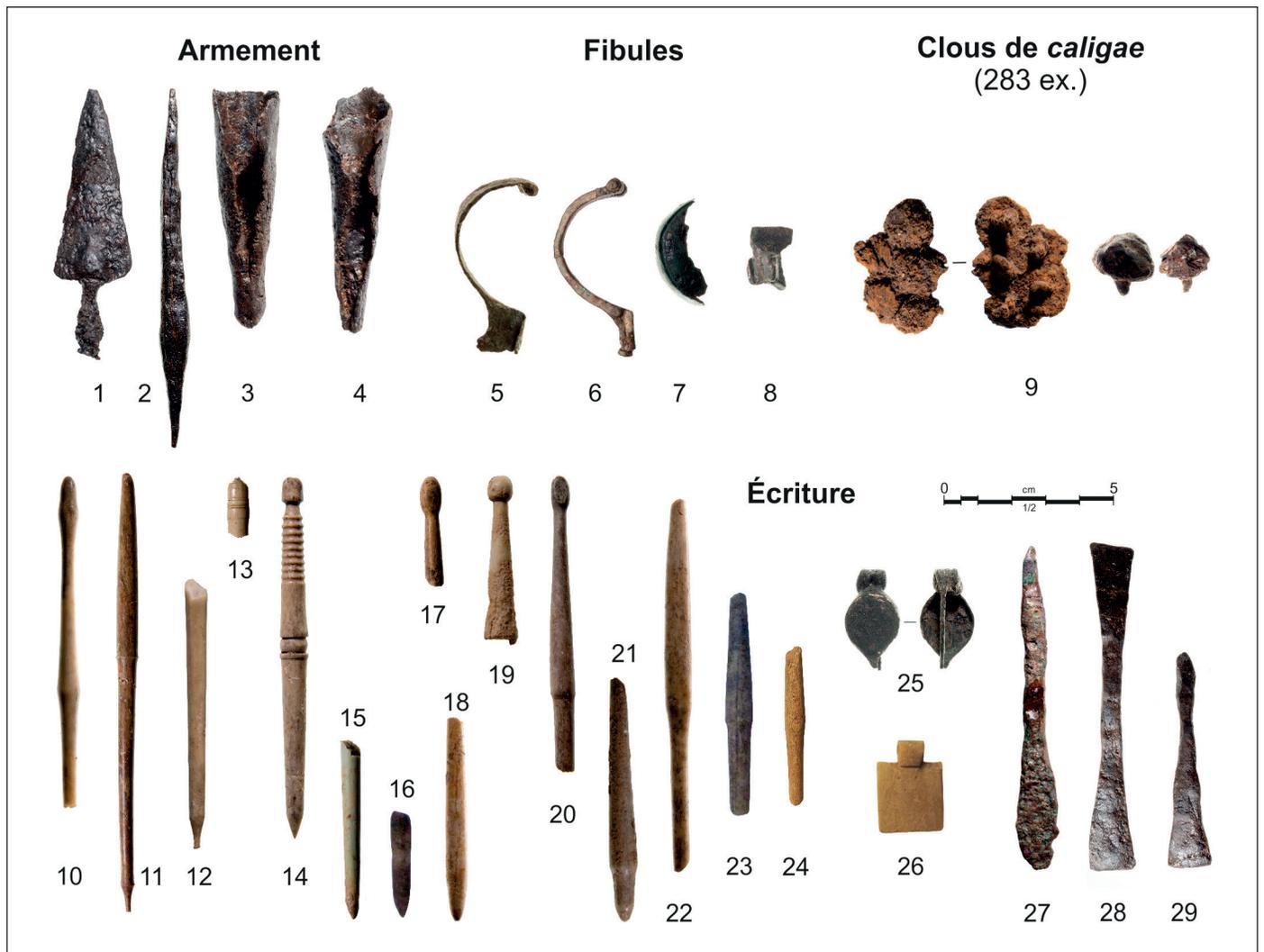


Fig. 12 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. *Militaria* issus des niveaux de destruction de l'état 2 et des remblais de l'état 3 (clichés S. Saulnier, DAO L. Rivet).

argument archéologique, il est permis de postuler que ce quai, ou ce môle (d'après les « rivageologues »), est contemporain des aménagements de l'édifice et de son enceinte. À moins de démontrer qu'il existe un passage en libre circulation au pied de la courtine orientale de la Butte, il ne serait donc possible de se rendre sur ce flanc du port qu'en traversant une partie de l'esplanade, le bâtiment constituant, entre autres, un poste de contrôle pour qui voulait, venant de la ville, accéder au secteur méridional du plan d'eau ; on peut proposer le terme de verrou.

Cette organisation architecturale et tactique suffit à reconnaître dans les installations établies sur la Butte Saint-Antoine un complexe résidentiel et administratif, hérité du concept et de l'architecture monarchique des palais hellénistiques. Avec son enceinte spécifique, c'est un dispositif relevant de l'administration impériale qui correspond à un prétoire – pivot du système de gouvernement romain – et,

comme il jouxte le port, on peut utiliser un terme actuel, celui de « préfecture maritime ». Son rôle serait, dans une sévère ambiance protectrice, d'organiser l'économie du port, de contrôler son accès, de percevoir des taxes, etc. C'est la résidence d'un préfet et son implantation découle d'une décision politique.

La position isolée et repliée sur un éperon rocheux est exceptionnelle et stratégique en même temps que muraille, tours et bâtiment procurent une scénographie qui impressionne ; elle voit tout et est vue de tous. La perspective qui s'offre du site embrasse l'ensemble maritime du golfe de Fréjus jusqu'à l'embouchure de l'Argens et donc jusqu'au Camp de la Flotte (Goudineau, Brentchaloff 2009).

Question chronologie, il est malaisé d'apprécier sur quelle durée s'est prolongée, à travers ce monument, l'activité de cette fonction directement liée au port.



**Fig. 13** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Parement intérieur de la courtine nord (cliché L. Rivet, 2011).



## 1.4 Conclusions

Pour la Butte Saint-Antoine, les recherches effectuées sur le terrain ces dernières années procurent donc diverses précisions mais le taux de réponses est faible par rapport au foisonnement des interrogations qui subsistent ; de futures recherches s'appliqueront à y répondre tout autant qu'à réévaluer les actuels résultats, voire à les remettre en cause. En effet, comment se convaincre que l'embryon aggloméré de maisons et de rues mis au jour et daté des années -45/-44 correspond au *Forum Iulii* mentionné par Cicéron en -43 (*Ad Fam.*, X, 15, 17 et 34) ? Des maisons construites puis habitées par des vétérans démobilisés après les guerres d'Espagne (Appien, *Les guerres civiles à Rome*, II, 43, 47) ? Hors ce site, que procurent les données de terrain dans la future zone urbanisée toute proche, au nord de la Butte Saint-Antoine qui s'affiche comme un promontoire isolé ? Faut-il envisager, après sa fondation théorique, une laborieuse émergence et un lent développement de la ville ? Quel espace est disponible et aménagé pour un port maritime, et à partir de quand ?

Sachant toutefois qu'il y a ce qu'on semble comprendre aujourd'hui, ce que demain on appréciera mieux ... alors qu'il subsistera toujours le champ des interrogations que l'on ne sait même pas envisager.

**Fig. 14** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Chemin de ronde et parapet de la courtine orientale découvert en 1955 et nettoyé en 1976 (cliché P.-A. Février).

## 2. La Butte Saint-Antoine, la ville et le port

À partir de ce condensé des résultats obtenus sur la Butte Saint-Antoine et des trois paliers chronologiques déterminés, on peut ouvrir à l'Histoire et élargir, à grands traits, aux problématiques urbaine et portuaire.

### 2.1 La situation en -45

1. Décision étant prise de fonder un « forum » en cet endroit, se pose au moins une première question.

Le site de Fréjus a-t-il été judicieusement choisi (rappelons que les Grecs de Marseille n'y ont inscrit aucune implantation) ? Car il faut préciser que les populations locales, les *Oxubii*, passent pour être turbulentes (Barruol 1975, 167-168). Du point de vue topographique, la réponse est ambiguë si on réfère à l'idéologie vitruvienne (*De Architectura*, 5, 12) propagée dans les années -30/-20, c'est-à-dire sensiblement après la date qui nous intéresse.

D'une part et pour rappel, cette citation dans les propos de l'architecte : « Les ports naturellement bien disposés, comportant des caps ou promontoires s'avancent dans la mer et formant, en raison de leur configuration naturelle, un espace intérieur au tracé incurvé ou angulaire, offrent à l'évidence les plus grandes possibilités fonctionnelles ». On comprend que c'est en partie le cas pour Fréjus avec les positions « naturelles » de la Butte Saint-Antoine et de la Plate-Forme, qui s'imposent comme deux petits promontoires de part et d'autre d'une cambrure du littoral rocheux, mais on est là, avec la mise en place de ces deux entités qui nécessitent des travaux d'envergure pour qu'elles deviennent dominantes et stratégiques, plus de 30 ans après la date de fondation césarienne.

Mais Vitruve déconseille la présence d'une embouchure de fleuve : « s'il ne coule en cet endroit aucune rivière ... », ce type de situation ayant pour conséquence de générer des ensablements littoraux ; c'est aussi, fatalement, le cas du site choisi dans l'Antiquité pour implanter la ville, et tout spécialement son port, à peu de distance de l'Argens qui génère ces importantes dérives alluvionnaires qui, rapidement estime-t-on – peut-être dès le changement d'ère –, rendront le port difficile à maintenir opérationnel (Excoffon, Bonnet 2016, 350) ...

L'emplacement choisi pour implanter Fréjus et, surtout, pour doter la ville d'un port, ne serait donc pas des plus judicieux.

2. Deuxième type de questions. Pourquoi, sur la totalité de la surface de Fréjus antique, ne repère-t-on aucun vestige de

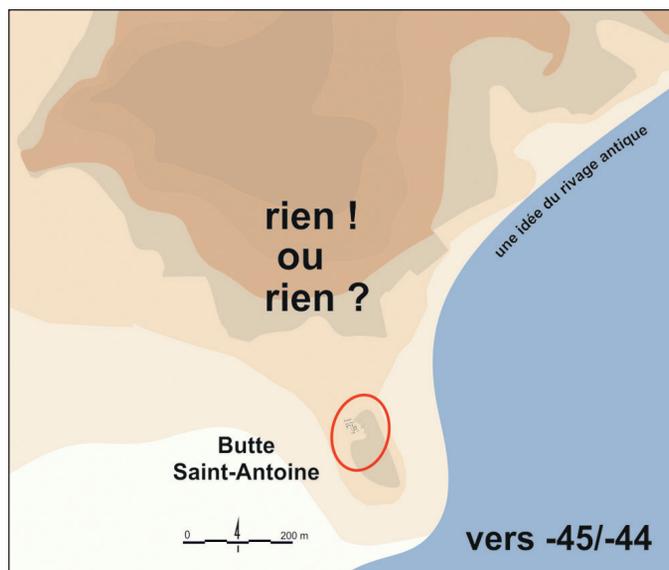


Fig. 15 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. L'habitat tardo-républicain de l'état 1 par rapport à l'emprise de la ville en devenir (DAO L. Rivet et S. Saulnier).

cette haute époque ou, disons, au sens large, de la période comprise entre -45/-44 et -30/-25 (fig. 15) ? Pourquoi, sur la Butte Saint-Antoine, des installations aussi modestes que sont ces unités d'habitation mises en évidence, même si d'autres développements construits existent sûrement vers le sud et vers l'est du site ? Ce qui est venu au jour représente une sorte d'embryon de noyau urbain aggloméré. Dans ces conditions, peut-on envisager qu'un port aménagé existe déjà ? La réponse est évidente : à coup sûr, non. Comment pourrait-on le concevoir alors que les premiers quartiers de la ville ne connaissent encore pas la moindre urbanisation ? Parlons d'un éventuel mouillage, peut-être abrité dans le fond d'une baie ouverte entre les deux pointes rocheuses de la Butte Saint-Antoine et de la Plate-Forme<sup>5</sup>.

Pour étonnant que cela puisse paraître, Fréjus serait donc fondée sans que cet acte soit apparemment suivi d'un effet spectaculaire sur le terrain. On est loin de l'image véhiculée depuis longtemps d'une ville romaine qui, dès ses origines et comme par enchantement, connaîtrait un développement d'ampleur de son urbanisme et de son enceinte au sud de laquelle un vaste bassin portuaire grouillerait d'activité.

Apportons un éclairage sur un tel phénomène de « non développement » qui se rencontre par ailleurs dans les provinces romaines.

5 En laissant de côté la baie de l'Argens et ses abords immédiats où des indices ponctuels d'aménagements en bord de plage, peut-être liés à la stabilisation de la ligne de rivage et datés vers le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ont été mis en évidence sur le site de Villa Romana (Excoffon 2011, 41).

Deux exemples viennent de Suisse où la qualité des recherches de terrain est exemplaire depuis des décennies.

On prendra le cas de Nyon dont la fondation se place imprécisément entre -50 et -44 et citons Caroline Brunetti (2005, 59) : « Jusqu'à récemment on observait un décalage chronologique entre la date de fondation de la colonie de Nyon et l'absence de vestiges archéologiques remontant à cette époque. ... Or, grâce aux découvertes récentes ... nous disposons désormais de plusieurs dizaines d'objets, essentiellement de la céramique, dont les plus anciens remontent aux origines de la colonie. Toutefois les vestiges associés sont peu significatifs. Il s'agit de trous de poteaux et exceptionnellement de foyers et de sablières, qui ne permettent pas de restituer le plan d'un bâtiment ... ». Et Matthieu Poux (2005, 18) de porter un regard lucide sur ces résultats : « ...les vestiges liés à une première colonie césarienne se font toujours attendre aux termes de nombreuses campagnes de fouille ».

Le cas d'Augst, près de Bâle, dispose d'une date de fondation précise par Munatius Plancus, en -44/-43, et conduit à souligner les lignes éloquentes de Stefanie Martin-Kilcher (2005, 53) : « On n'y a jamais trouvé de couches ou de structures antérieures aux années 20-10 avant J.-C. Et parmi les milliers d'objets, les types caractéristiques de la génération de César et Plancus font défaut, qu'il s'agisse de monnaies, de fibules, de la céramique ou des amphores ». Et à nouveaux les mots de Matthieu Poux (2005, 16) : « ... l'acte de fondation officiel de la colonie, proclamée sous César, n'a pas immédiatement été suivi d'effet, du fait de sa mort prématurée et de la longue période de guerres civiles qu'elle a engendrée. À une première fondation « sur le papier » aurait succédé, bien des années plus tard, la réalisation sur le terrain d'un projet demeuré en friche pendant deux générations ».

Mais, à l'inverse d'Augst ou de Nyon, les seules fouilles sur la Butte Saint-Antoine livrent des constructions pérennes, des centaines d'objets, céramiques et autres, dont une forte proportion est d'origine italique et qui font écho à la date de fondation de -45/-44.

Tout comme pour Nyon et Augst, entre leurs fondations césariennes et le début ou le milieu de l'époque augustéenne, la future assise de Fréjus est un désert à la lueur des résultats archéologiques obtenus ces 50 dernières années. Ce manque de niveaux anciens dans le périmètre de la future cité semble une fatalité mais ne reflète peut-être pas la réalité. Pour des situations archéologiques analogues, Christian Goudineau (2005, 179-181) invoque la nécessité de continuer à chercher et à trouver, comme ce fut le cas, par exemple, à Lyon où, dans le clos du Verbe Incarné, des niveaux sont rapportables à cette période, de même que sur l'éperon de Fourvière avec des bribes de maisons en terre et en bois organisées en îlots sur quelques centaines de mètres carrés (site dit

du « Sanctuaire de Cybèle », Desbat 2012, 65 ; Desbat, Poux 2018, 24).

Dans cette optique, les cas de Nyon et d'Augst seraient trompeurs dans la mesure où la découverte de véritables quartiers urbanisés se fait encore attendre pour les époques qui suivent immédiatement leurs fondations. Hormis la Butte Saint-Antoine, Fréjus se trouverait dans le même cas ... Qu'on me permette de relater une expérience, celle relative aux fouilles ouvertes au nord-est de la cathédrale comme celles sous la place Formigé. Le manque de temps, le manque de moyens et l'épuisement des énergies, en fin de chantier, nous ont clairement contraints à ne pas poursuivre en profondeur autant qu'il eut fallu, jusqu'à la base de la stratigraphie, sans compter que la date pour libérer les terrains était dépassée. C'est une erreur car le potentiel de découvertes de niveaux précoces était réel.

Alors, pour Fréjus, sommes-nous dans le cas d'un développement urbain différé<sup>6</sup> ou dans celui d'une succession d'infortunes en termes de résultats archéologiques<sup>7</sup> ? Il semblerait que la première option soit à privilégier car au moins un autre facteur est à considérer. La fondation de Fréjus se faisant *ex nihilo*, il est certain qu'il n'existe pas, sur place, les élites aptes à s'investir dans le développement en vue d'intégrer une « romanisation » dont elles tireraient bénéfice. Ce faisant, il n'y avait peut-être aucune urgence à étendre une véritable ville, sans d'ailleurs pouvoir préciser la moindre raison pour donner crédit à cette supposition. Dans ce cas d'une fondation réduite à une forme élémentaire qu'est Fréjus, limitée à la seule Butte Saint-Antoine, l'appréciation de Camille Jullian (1886, 12) vaut d'être rappelée : « Ce n'était point une cité à l'origine : elle ne formait pas une commune, elle n'avait pas de *res publica* ; c'était une bourgade, un marché,

6 D'autres cas sont répertoriés pour la période augustéenne : voir par exemple la livraison de Gallia (2015) : *La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue* où l'analyse du développement des projets urbanistiques des capitales de cités laisse entrevoir un rythme saccadé, avec des accélérations témoignant sans aucun doute de situations de négociations dans lesquelles les programmes développés à l'échelon local ont répondu à une volonté pressante du pouvoir.

7 Deux précisions toutefois. Ne pas rencontrer d'aménagements précoces, pour des raisons diverses, y compris à cause de leur éventuelle éradication par des occupations postérieures, ne peut faire disparaître des mobiliers résiduels qui ne semblent pourtant pas apparaître dans les collections archéologiques. D'autre part, et c'est une particularité de Fréjus, le terrain naturel est souvent constitué d'argile détritique rouge violacée ; or, ces terres ont fréquemment été utilisées, à l'époque romaine, pour combler, niveler, surhausser, parfois sur une épaisseur importante (par ex. 0,80 m dans certains secteurs au Clos de la Tour). Lorsque la fouille atteint ces niveaux, stériles et déplacés, avec ces argiles qui retrouvent une forte compacité, et alors qu'elles peuvent masquer des vestiges, la recherche est généralement considérée comme terminée. Je ne considère pas que ce phénomène se produise fréquemment ni qu'il n'échappe à l'attention des fouilleurs.

un centre de ravitaillement pour les troupes qui circulaient entre la Gaule et l'Italie ».

Dans ces conditions et en fonction des données actuellement disponibles, l'habitat qui couvre tout ou partie de la Butte Saint-Antoine aurait donc constitué un point d'ancrage de Rome en attente d'une amplification urbaine. Un dispositif aussi réduit s'inscrirait *a minima* dans l'idéologie de César qui, après le siège et la capitulation de Marseille et au lendemain de Munda (17 mars 45), décide de profondément réorganiser l'Espagne et la Gaule du Sud en créant « un réseau de villes et de centres secondaires (Goudineau 2006, 730 ; Goudineau, Brentchaloff 2009, 578) » ; pour ce faire, il mandate *Tiberius Nero* qui fut chargé d'y déduire des colonies (Suétone, *Tib.*, 4). Une fois les aigles plantées sur une parcelle de terre, la suite viendrait en son temps.

## 2.2 La situation après -30

Pour les années -27/-25, le nouveau quartier aggloméré sur la Butte Saint-Antoine traduit un habitat mieux structuré mais toujours avec des volumes éclaircis, éloignés les uns des autres. Ailleurs dans l'emprise de la (future) ville (fig. 16), les découvertes de vestiges de cette époque sont uniquement présumées en quelques rares points, leur chronologie reposant sur des bases chétives car peu de mobilier archéologique garantit leur attribution à cette phase ; ils pourraient tout aussi bien correspondre aux années -20. Ces vestiges sont trop partiels en tout cas pour envisager une réelle urbanisation, du moins en apparence.

Or, si elle était accréditée, cette réalité ne manquerait pas d'ébranler la raison.

1. D'abord, en effet, comment l'arrivée des navires saisis à Actium aux lendemains de -31 (qui viennent mouiller à Fréjus *valido cum remige*, Tacite, *Ann.*, IV, 5, 1) entre-t-elle en résonance avec les données de terrain ? C'est suite à cet événement que Fréjus devient une base navale<sup>8</sup>, le *Naustathmon* de Strabon (*Géographie*, 1, 9). Est-il sérieux d'envisager que ces vaisseaux, dont certains de fort tonnage, mouillent dans un port désormais aménagé contre la ville ? D'une ville dont nous ne saisissons pratiquement pas la consistance ?

On a déjà plusieurs fois écrit, depuis près de 20 ans, qu'on préférerait voir stationner les navires d'Actium dans l'estuaire de l'Argens, c'est-à-dire au long du camp de la Flotte, plutôt qu'à l'est, près de la ville. Un camp de la Flotte qui,

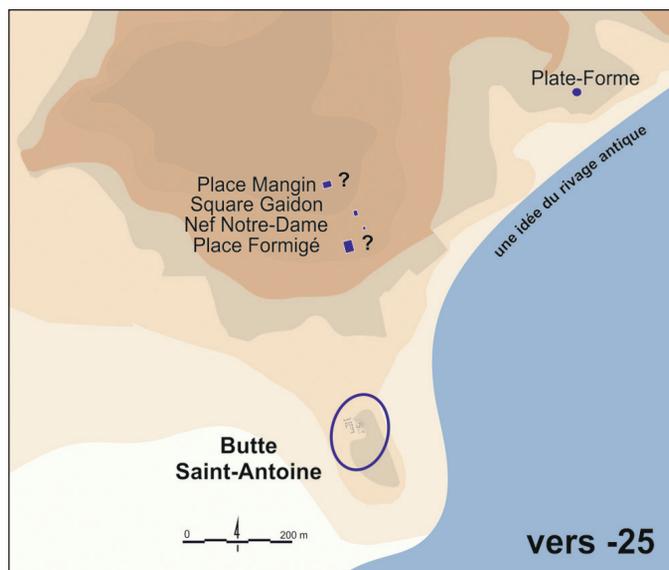


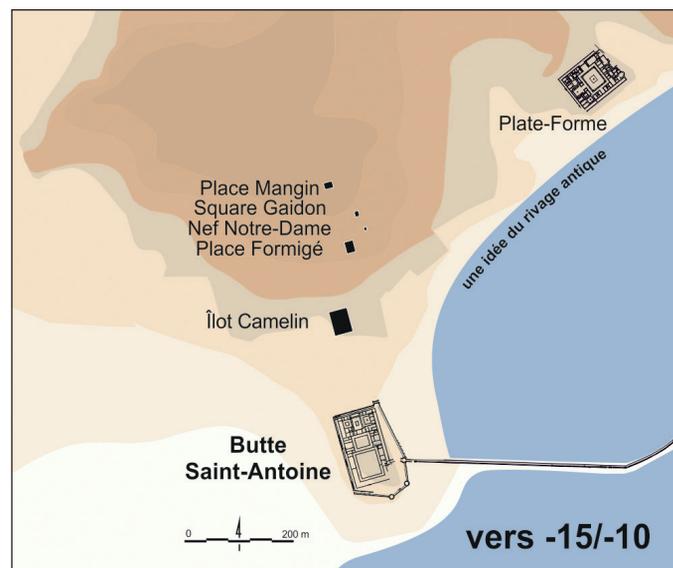
Fig. 16 – Fréjus, Butte Saint-Antoine. L'habitat augustéen précoce de l'état 2 par rapport à l'emprise de la ville où seuls quelques points pourraient se rapporter à cette période (DAO L. Rivet et S. Saulnier).

dira-t-on, n'est pas attesté, non plus, pour cette époque, les niveaux antérieurs au changement d'ère, s'ils ont existé, étant noyés dans le sommet de la nappe phréatique (Goudineau, Brentchaloff 2009, 56-57) ; affaire à suivre, lorsque les fouilles pourront être approfondies selon des solutions techniques appropriées. À peu de distance, la fouille du site Villa Romana a mis en évidence, pour le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un jardin établi sur un haut de plage qui est considéré comme la limite sud de ce camp (Excoffon 2011, 63) ; en outre, plusieurs fragments de bordés d'un navire de très fort tonnage (Fréjus-Villeneuve 3), long de 30 à 40 m et construit avec des bois abattus au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., ont été retrouvés sur ce site (Boetto, Greck, Guibal 2011, 217-218) en remploi dans le cuvelage d'un bassin aménagé à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. : ces bois pourraient fort bien être des reliques d'un de ces navires. Ces découvertes sont des indices qui conforteraient l'idée d'un mouillage d'ampleur qui ne serait pas celui qui serait, à l'est, contre la ville<sup>9</sup> ... ou son fantôme.

2. Ensuite, entre les années -29 et -27 (à une date imprécise, dans ce créneau) intervient une déduction coloniale (Plinie, *NH*, III, 5, 31-16 ; Gascou, Janon 1985, 18-19 ; Christol 2015) qui consiste en un apport de populations – les vétérans

8 On suppose que cette flotte participe au contrôle de la côte, en direction de la Cisalpine, et qu'elle sert de base logistique lors des opérations de pacification des Alpes, achevée en -14 (Dion Cassius, *LIV*, 24, 1-3).

9 Où les résultats des carottages effectués dans l'emprise du bassin portuaire antique montrent un milieu marin ouvert (avec une plage en fond de baie) précédant l'installation du port pour une période débutant vers -30 ; le quai et son puissant mur-parapet qui démarre de la tour-phare au sud de la Butte Saint-Antoine aurait eu pour but de protéger le bassin des houles et des tempêtes, jouant le rôle de brise-lames (Bonny et al. 2011, 711).



**Fig. 17** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Le prétoire de l'état 3 et son insertion dans le paysage urbain (DAO L. Rivet et S. Saulnier).



**Fig. 18** – Fréjus, Butte Saint-Antoine. Les prétoires de la Butte Saint-Antoine et de la Plate-Forme ainsi que l'emplacement du camp de la Flotte en fonction d'une ligne de rivage qui reste en cours d'étude (DAO L. Rivet et S. Saulnier).

de la VIII<sup>e</sup> légion –, en principe conséquent<sup>10</sup>. Question : où sont les habitats de ces colons dans la ville ? Où sont les rues, les places et les monuments publics qui définissent la ville, juridiquement ? Où sont les maisons et les lieux de travail qui répondent à des habitants ? Dans l'Antiquité, les réaménagements urbains font rarement disparaître toutes traces des occupations antérieures. Comme déjà dit, ils pourraient exister, il faut les trouver.

## 2.3 La situation autour de -15/-12

Vers -15, la situation s'éclaircit quelque peu.

1. Avec l'érection d'un vaste bâtiment ceinturé d'une enceinte, sur la Butte Saint-Antoine, la fonction de prétoire attribuée à ce dispositif ne devrait pas souffrir du moindre doute.

Même si elles ne désignent pas la Butte Saint-Antoine (fig. 17), deux inscriptions relatives à Fréjus témoignent de la fonction d'un préfet de la Flotte :

- d'abord avec une inscription funéraire découverte anciennement à Fréjus et connue par une copie (de J. Antelmi), certes datée du II<sup>e</sup> s. et qui fait référence à un *praefectus classis* (Gascou, Janon 1985, 49-50, n° 14) ;

- ensuite par une inscription découverte à Arles, et passablement oubliée des publications relatives à Fréjus : le cursus du personnage honoré mentionne, à la fin de sa carrière équestre, le titre de *praefectus nauium*. Pour Ségolène Demougin (1992, 80-81), à la suite de Pflaum (1978, 196), cette expression singulière, alors que l'on s'attendrait à *praefectus classis*, a peut-être été employée pour désigner le commandant des navires basés à *Forum Iulii*, après Actium, qui formeraient l'embryon de la Flotte devant y être stationnée. Ainsi, cet officier aurait reçu pour mission de commander cette nouvelle *classis* et sa carrière pourrait être datée des premières années du règne d'Auguste, datation corroborée par l'absence du nom des unités où il passa (voir aussi Benoît 1953, 109-110 = AE, 1954, 104, cf. AE, 1952, 109 ; Reddé 1986, 171-172 ; Christol 1996, 307-312 ; Rothé, Heijmans 2008, 361).

Ce préfet, fils de Titius, de la tribu Teretina, a pu prendre ses fonctions du temps de l'arrivée des navires d'Actium, et un de ses successeurs occuper le prétoire de la Butte ; on ne connaît que la dernière lettre du nom de ce chevalier, un [---]O ; l'hypothèse a plusieurs fois été lancée d'un T. Iulius.

2. Maintenant, il faut ouvrir à une confrontation avec le bâtiment de la Plate-Forme établi à l'extrémité orientale de la future ville romaine et qui résulte également de

lourds travaux de remblaiements pour constituer une vaste esplanade. On reconnaît dans son plan, à l'est d'une grande cour, un ensemble de pièces formant un appartement avec des thermes, les autres ailes offrant des salles de différentes ampleurs d'affectation publiques et/ou privées. Comme sur la Butte, l'ensemble est également solidaire d'une enceinte, sur deux côtés, mais il est possible que cette dernière soit de construction plus récente.

Les seules fouilles stratigraphiques engagées sur ce site l'ont été par Paul-Albert Février entre 1960 et 1962 qui conclut à une datation de la construction autour des années -10 (Février 1976, 27), c'est-à-dire à une date plus ou moins contemporaine de celle du prétoire de la Butte Saint-Antoine. Cependant, la confiance n'excluant pas le doute (Lénine), il serait utile de procéder à de nouvelles recherches ayant pour objectif une confirmation de cette chronologie.

Sans entrer dans les détails de l'argumentation, on peut remarquer que la Plate-Forme n'a pas la même valeur défensive que la Butte Saint-Antoine ; peut-être s'agit-il également, comme l'envisageait Paul-Albert, d'une implantation de l'administration impériale, mais sans présence militaire manifeste, offrant plutôt le cadre à une résidence pour les gouverneurs de la province. La Plate-Forme a une position moins avantageuse pour embrasser le golfe et surtout entretenir un lien avec le camp de la Flotte (fig. 18). Il n'empêche que sa position, surplombant la baie à l'opposé de la Butte Saint-Antoine, en fait également un site bien choisi pour participer à une surveillance du plan d'eau inscrit en fond de baie. Que la construction des deux monuments intervienne au même moment contribue à valider cette observation et à envisager que les aménagements du port ont pris ou prennent alors quelque consistance.

## En guise de conclusion, la réinterprétation d'une histoire traditionnelle

Les trois dates majeures que sont -45, -27/-25 et -15/-12, établies à partir des données acquises à partir des fouilles de la Butte Saint-Antoine, procurent donc un éclairage complémentaire en direction de la ville et du port. Ces trois paliers, on l'a vu, ne trouvent pas d'écho sur le terrain archéologique en dehors de la Butte, hormis peut-être le troisième palier chronologique ; mais tous vont dans le sens d'un lent développement de la colonie.

Pour l'histoire de Fréjus et de son émergence, au cours de ses premières décennies, on utilise à satiété deux faits bien connus : l'arrivée des navires d'Actium et une déduction coloniale qui intervient peu après, la source préférée de ces

10 Peut-être en lien avec le séjour d'Auguste en -27 en Narbonnaise.

épisodes étant Pline l'Ancien (*HN*, III, 4, 35) qui communique la titulature sous une forme très développée : *Forum Iulii Octavianorum colonia, quae Pacensis appellatur et Classica*. Les études de Gascou (1982) puis de Gascou-Janon (1985) concluent, y compris avec prudence, que les qualificatifs *Pacensis* et *Classica* ont été attribués pratiquement en même temps, à l'époque triumvirale, le premier terme en commémoration de la paix après Actium, donc au lendemain de -31, et le second pour l'arrivée à *Forum Iulii* des navires de la flotte pris à cette occasion, entre -29 et -27. De ces réalités, les historiens et les archéologues en déduisent que ces dates représentent des épisodes historiques majeurs et qu'elles marquent également le véritable développement de la ville.

Or, on a vu que, sur l'emprise de cette (future) ville, comme pour le port, rien de tel ne semble encore apparaître sur le terrain, du point de vue archéologique, avant ces années -30/-25.

Intervient désormais une étude plus récente, brillante et novatrice. M. Christol (2015) s'étonne de la différence dans les formules qui sont parvenues pour la titulature de la ville : Pomponius Mela (*Chorographie*, II, 76-77), qui écrit dans les années 30, utilise *Forum Iulii Octavianorum colonia*, et Pline le Naturaliste, qui écrit à l'époque de Vespasien, *Forum Iulii Octavianorum colonia, quae Pacensis appellatur et Classica*. Pour M. Christol<sup>11</sup>, cette dissimilitude est troublante et masque une signification, celle rapportée par Pline étant, en outre, largement plus développée que celles qu'il décrit pour les autres colonies romaines méridionales (sept en tout à son époque). Le raisonnement part de l'idée que Pline, comme Pomponius Mela, « reprend vraisemblablement des documents officiels » (Christol 2015, 535 - 536), « une liste » de la *formula provinciae* (Christol 1994, 51-52 et 58), constituée en -27 durant le séjour d'Auguste à Narbonne<sup>12</sup>. Mais Pline, au moment où il rédige, utiliserait une liste mise à jour et complétée peu à peu, chronologiquement, en fonction des évolutions marquantes des cités de Narbonnaise. La titulature de Fréjus comporterait donc des adjonctions – qui échappent chez Mela, qui sont exhaustives chez Pline –, ces adjonctions traduisant des apports successifs de populations militaires : « il faut envisager, à un moment donné, une installation plus massive ou bien suffisamment significative pour justifier l'octroi par l'autorité politique d'un nouveau titre qui venait augmenter la titulature de la cité, et donner le sentiment que son histoire allait se dérouler dans un cadre nouveau, plus riche que par le passé » (Christol 2015, 545). L'auteur soutient que *Pacensis* pourrait être consécutif de la

pacification des Alpes maritimes en -14 (Dion Cassius, LIV, 24, 1-3 ; *ibid.*, 546) suivie par l'inauguration de l'*Ara Pacis* en -9 ; or, durant cette période « se produisirent ...de nombreuses installations de vétérans, mais à présent dans les provinces et non dans l'Italie » (*ibid.*, 546), ce qui correspondrait à une réalité pour Fréjus.

Quant au terme « *Classica* », il pourrait être encore plus tardif et renvoyer au rôle de Fréjus dans le dispositif des Flottes et des ports une fois la pacification des Alpes maritimes achevée en -14, voire même peut-être bien après, sous le règne de Vespasien, une fois la dynastie flavienne établie et la paix revenue au sein de l'Empire.

M. Christol renforce son raisonnement en s'appuyant sur le nombre d'épithètes relatives à des militaires et à des vétérans attestés sur le territoire de la cité (suite à l'étude de Keppie 1995), un nombre « remarquable » qui est nettement supérieur à celui qui est connu dans d'autres cités et dont la particularité est, en outre, que ces personnages sont issus d'une grande diversité d'unités (outre la *Leg. VIIIa*, fondatrice, ils sont nombreux de la *Leg. XXIa*, les autres dispersés dans les *Leg. IIIa*, *IXa* et *XIXa*), si bien qu'il considère que les « autorités » auraient encouragé Fréjus à susciter « le retour de ses ressortissants » (*ibid.*, 543) dispersés dans différentes légions, et ce en particulier durant toute l'époque augustéenne. Par voie de conséquence, la plupart de ces anciens, revenant au pays, sont inscrits – comme récompense à leurs retours ? – comme citoyens romains dans la tribu des *Aniensis* dont relève Fréjus.

Il s'ensuit que « ... l'histoire de cette colonie ne se serait pas achevée lors de la fondation, qu'elle aurait été une construction progressive et qu'elle aurait comporté d'autres étapes que l'installation des légionnaires ... » (*ibid.*, 538).

Cette démonstration accrédite l'option d'une ville qui met au moins deux générations pour commencer à prendre un certain essor. En fait – et je fais là un écart –, le premier lotissement de type colonial (petites maisons de plans identiques alignées sur des parcelles d'égales surfaces) actuellement attesté par les fouilles est celui du Clos de la Tour, daté de l'époque de Tibère.

Dans cette optique, les données de terrain entreraient mieux en résonance avec les sources textuelles et épigraphiques. Ouvrant ainsi à l'idée d'un échec de l'essor urbain durant au moins les trois premières décennies qui suivent la fondation ; on ne prend guère de risque en considérant qu'il en va de même pour des équipements portuaires d'envergure, même si port et ville peuvent être considérés comme deux programmes distincts : il est parfaitement admissible d'imaginer un port convenablement aménagé contre une ville encore embryonnaire.

11 Je ne reprends ici que les grandes lignes de cette étude qui procure, en fonction du niveau de lecture que l'on adopte, un foisonnement de potentialités en termes de questionnements.

12 Et date à laquelle le prince couvre de son pouvoir la Narbonnaise, ancienne Transalpine, avant qu'elle ne devienne province publique en -22.

## Références bibliographiques

- Barruol 1975** : G. Barruol, *Les Peuples préromains du sud-est de la Gaule : étude de géographie historique*, Paris, E. de Boccard, (Revue archéologique de Narbonnaise, suppl. 1), 1975, 408 p.
- Benoît 1953** : F. Benoît, Informations archéologiques, *Gallia*, 11, 1953, 109-110.
- Boetto, Greck, Guibal 2011** : G. Boetto, S. Greck, F. Guibal, Les vestiges de navires antiques : études architecturale et dendrochronologique, in : P. Excoffon (dir.) *Ville et campagne de Fréjus romaine. La fouille préventive de « Villa Romana »*, Editions Errance/Centre Camille Jullian, Paris/Aix-en-Provence, (BIAMA, 8), 2011, 203-218.
- Bonny et al. 2011** : G. Bony, C. Morhange, H. Bruneton, P. Carnonel, C. Gébara, 2000 ans de colmatage du port antique de Fréjus (*Forum Iulii*), France : une double métamorphose littorale, *Comptes Rendus Geosciences*, 343, 2011, 701-715.
- Brunetti 2005** : C. Brunetti, *Noviodunum ou la Colonia Iulii Equestris*, in : Desbat 2005, 57-59.
- Christol 1994** : M. Christol, Pline l'Ancien et la formule de la province de Narbonnaise, in : S. Demougín (ed.), *La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 45-63.
- Christol 1996** : M. Christol, Notes d'épigraphie, *CCG*, 7, 1996, 307-318.
- Christol 2015** : M. Christol, Pacensis : les noms de la cité de Fréjus et l'histoire coloniale sous Auguste, *MEFRA* [En ligne], 127-2 | 2015, mis en ligne le 06 octobre 2015, consulté le 13 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mefra/2839> ; DOI : 10.4000/mefra.2839.
- Demougín 1992** : S. Demougín, *Prosopographie des chevaliers romains julio-claudiens*, Rome, École française de Rome, (Coll. de l'École Française de Rome, 153), 1992.
- Desbat 2005** : A. Desbat (dir.), *Lugdunum, naissance d'une capitale*, Catalogue d'exposition, Gollion, Infolio éditions, 2005, 181 p.
- Desbat 2012** : A. Desbat, Lyon, *Lugdunum*. Les contextes précoces des fouilles du « sanctuaire de Cybèle », in : P. Barral, S. Fichtl, *Regards sur la chronologie de la fin de l'Âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) en Gaule non méditerranéenne. Actes de la table ronde tenue à Bibracte « Chronologie de la fin de l'Âge du Fer (III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant notre ère) dans l'est de la France et les régions voisines »* Glux-en-Glenne, 15-17 octobre 2007, Glux-en-Glenne, (Bibracte ; 22), 2012, 69-54 – dossier numérique : [www.bibracte.fr](http://www.bibracte.fr).
- Desbat, Poux 2018** : A. Desbat, M. Poux, De la *Lugdunum* gauloise à la colonie de *Plancus* : l'apport des fouilles récentes, in : F. Bérard, M. Poux (dir.), *Lugdunum et ses campagnes : actualité de la recherche*, Actes de la Commission des antiquités régionales du XVII<sup>e</sup> congrès international de l'Association Guillaume Budé, Lyon, 26-29 août 2013, Drémil Lafage, éditions Mergoïl, 2018, 13-42.
- Excoffon 2011** : P. Excoffon (dir.), *Ville et campagne de Fréjus romaine. La fouille préventive de « Villa Romana »*, Paris/Aix-en-Provence, Editions Errance/Centre Camille Jullian, (BIAMA, 8), 2011, 306 p.
- Excoffon, Devillers 2006** : P. Excoffon, B. Devillers, avec la coll. de S. Bonnet et L. Bouby, Nouvelles données sur la position du littoral antique de Fréjus. Le diagnostic archéologique du "théâtre d'agglomération" (Fréjus, Var), *Archéo-Sciences, Revue d'Archéométrie*, 30, 2006, 205-221.
- Excoffon, Bonnet 2016** : P. Excoffon (P.), S. Bonnet et coll., Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires à *Forum Iulii*, in : C. Sanchez, M.-P. Jézégou (dir.), *Les ports dans l'espace méditerranéen antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires*, Montpellier-Lattes, Éd. de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2016 (RAN, Suppl. 44), 339-352.
- Février 1956** : P.-A. Février, Fouilles à la citadelle méridionale de *Forum Iulii* (Fréjus, Var) en 1955, *Gallia*, XIV, 1, 1956, 35-56.
- Février 1976** : P.-A. Février, Récents travaux archéologiques effectués à Fréjus (Var), *BSAF*, 1976, 26-27.
- Gascou 1982** : J. Gascou, Quand la colonie de Fréjus fut-elle fondée ? *Latomus*, 41, 1982, 132-145.
- Gascou, Janon 1985** : J. Gascou, M. Janon, *Inscriptions Latines de Narbonnaise : Fréjus*, Paris, CNRS Éditions, (XLIV<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 1985, 380 p.
- Goudineau 2005** : C. Goudineau, Postface, in : Desbat 2005, 179-182.
- Goudineau 2006** : C. Goudineau, Cours d'Antiquités Nationales (2005-2006) [[https://www.college-de-france.fr/media/christian-goudineau/UPL17363\\_cgoudineaucours0506.pdf](https://www.college-de-france.fr/media/christian-goudineau/UPL17363_cgoudineaucours0506.pdf)].
- Goudineau, Brentchaloff 2009** : C. Goudineau, D. Brentchaloff, *Le camp de la Flotte d'Agrippa à Fréjus - Les fouilles du quartier de Villeneuve*, Paris, Errance, 2009, 591 p.
- Jullian 1886** : C. Jullian, *Fréjus romain*, Paris, E. Leroux, 1886.
- Keppie 1995** : L. Keppie, Soldiers and Veterans at the Colony of *Forum Iulii* (Fréjus), in : Y. Le Bohec (éd.), *La hiérarchie (Rangordnung) de l'armée romaine sous le Haut-Empire (Actes du Congrès de Lyon, 15-18 septembre 1994)*, Paris, De Boccard, 1995, I, 367-372.
- Löhr 2018** : R. Löhr, Les installations militaires tardo-républicaines sur le Petrisberg à Trèves, in : M. Reddé (dir.), *L'armée romaine en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 2018 (Bibracte ; 28), 135-152.
- Martin-Kilcher 2005** : S. Martin-Kilcher, *Raurica*, colonie jumelle de *Lugdunum*, in : Desbat 2005, 51-56.
- Pedroni 1995** : L. Pedroni, Riflessioni sulla nascita dell'aretina, *Ostraka*, IV, n.1, 1995, 195-204.
- Pflaum 1978** : H. G. Pflaum, *Les fastes de la province de Narbonnaise*, Paris, Éd. du CNRS, (XXX<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 1978.
- Poux 2005** : M. Poux, *Plancus* à Lyon, dans Desbat 2005, 7-28.
- Reddé 1986** : M. Reddé, *Mare Nostrum. Les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Rome, École française de Rome, (BEFAR, 260), 1986, 737 p.
- Rivet et al. 2000** : L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole, S. Saulnier, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, II, Fréjus*, Montpellier, éd. de l'Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, (RAN, Suppl. 32), 2000, 512 p.
- Rivet 2014** : L. Rivet, Q. Afranius et l'invention de la sigillée italique d'Arezzo : à propos d'une estampille découverte à Fréjus (Var), *SFECAG, Actes du Congrès de Chartres*, Marseille, SFECAG, 2014, 857-864.
- Rivet 2015** : L. Rivet, Une préfecture d'époque romaine à Fréjus (Var), in : C. Batigne, S. Lemaître (éds.), *Abécédaire pour un archéologue lyonnais, Mélanges offerts à Armand Desbat*, Autun, Éd. Mergoïl, 2015, (Archéologie et Histoire romaine 31), 177-181.

**Rivet 2016** : Rivet (L.), S.PE(), pionnier de la sigillée italique, *SFECAG, Actes du Congrès d'Autun*, Marseille, SFECAG, 2016, 705-710.

**Rothé, Heijmans 2008** : M.-P. Rothé, M. Heijmans, *Arles, Crau, Camargue*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, (*Carte archéologique de la Gaule* ; 13/5), 2008, 906 p.

# Le site de l'impasse Turcan

## Artisanat et entrepôt aux abords du port de la ville antique de *Forum Iulii* (Fréjus, Var)

---

Grégory Gaucher avec la collaboration de Christophe Vaschalde

### Résumé

En 2014, une fouille a été conduite sur le site de l'impasse Turcan localisé dans un quartier urbain de la ville romaine de *Forum Iulii* (Fréjus, Var) voisin du bassin portuaire. Elle a permis de mettre au jour des constructions entremêlant structures commerciales et structures artisanales en relation avec l'activité portuaire. Il s'agit tout d'abord d'un entrepôt à *dolia* daté de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère et qui est probablement lié au commerce maritime du vin en vrac. Le bâtiment est transformé à partir de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. en boutiques. La caractérisation fonctionnelle de celles-ci demeure problématique. Elle repose sur la découverte de fours en fosse destinés probablement à la cuisson d'aliments en quantité et l'apparente sélection de quartiers de viandes les plus appréciés. Des données ont permis de poser l'hypothèse que ces boutiques soient destinées au commerce de bouche. Plus largement, se pose la question de la relation entre ces lieux d'accueil de personnes, restauration et hébergement et le bassin portuaire.

**Mots clés :** *Forum Iulii*, porte de ville, entrepôt, *dolia*, commerce, boutique, restauration

### Abstract

#### The Impasse Turcan site: workshops and warehouses in the vicinity of the port of *Forum Iulii*

In 2014 an excavation was conducted on the Impasse Turcan site located in an urban district of the Roman town of *Forum Iulii* (Fréjus, Var) near the harbour basin. It revealed a mixture of commercial and artisanal buildings connected to activity within the port. Notably, there was a *dolia* storehouse dated to the first half of the 1st century AD, which was probably linked to the maritime trade in bulk wine. The building was transformed in the second half of the 1st century into shops, the actual purpose of which remains uncertain. The discovery of oven pits most likely designed for cooking foodstuffs, and the apparent selection of choice cuts of meat has led to the hypothesis that these shops were involved in the catering industry. The more general question remains as to the relationship between these places of hospitality, catering and lodging and the port itself.

**Keywords:** *Forum Iulii*, town harbour, storehouse, *dolia*, trade, shop, catering

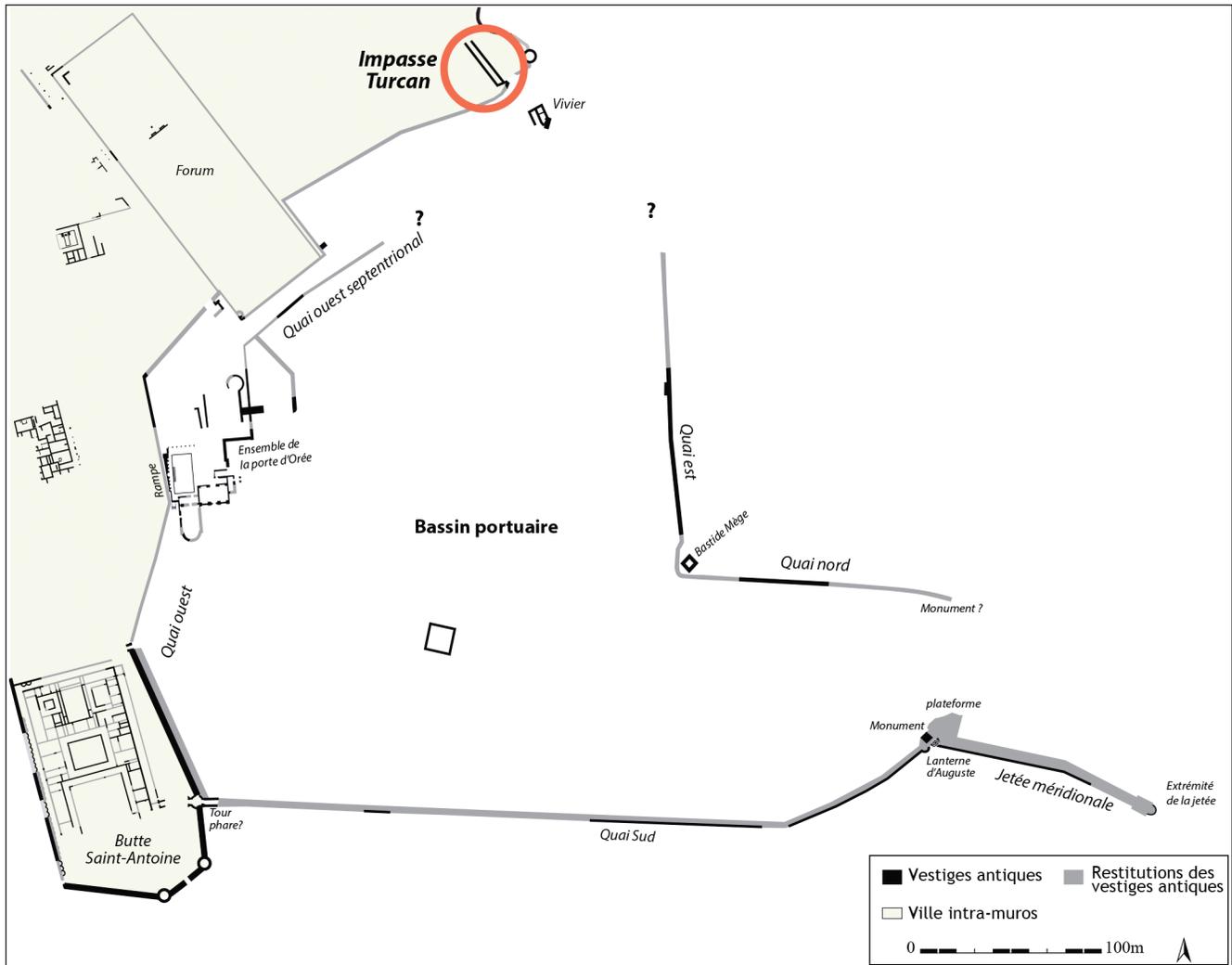


Fig. 1 – Localisation du site de l'impasse Turcan à Fréjus (© C. La Rocca, G. Gaucher/DAPVF).

En 2014, la fouille préventive du site de l'impasse Turcan localisé dans la ville romaine de *Forum Iulii* a permis de découvrir des vestiges archéologiques témoignant d'une occupation dans un quartier urbain antique situé à proximité du bassin portuaire (Gaucher 2017). L'apport documentaire de ce secteur revêt une importance particulière pour l'étude du port si l'on considère les mesures de protection réglementaire qui l'affectent de nos jours. Par sa contiguïté avec celui-ci, le secteur du site de l'impasse Turcan paraît propice à documenter des aménagements et activités humaines antiques en lien avec le port.

## 1. Présentation du site

Le site de l'impasse Turcan se situe en bordure sud-est de la ville romaine, en bordure de l'extrémité nord du bassin portuaire (fig. 1). Il s'insère dans le réseau urbanistique B de l'agglomération, dont la mise en place est datée entre les années 15 et les années 20-25 apr. J.-C. (Rivet *et al.* 2000).

Localisé sur le rebord d'un petit plateau dont l'altitude varie entre 10 m et 13 m NGF, le site domine un vivier (vivier de Kipling) fonctionnant au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Excoffon 2014). Ce dernier jouxte à l'est le port également situé en contrebas de cette proéminence. Malgré les difficultés à localiser les quais de cette partie du bassin portuaire<sup>1</sup>, on peut estimer que les vestiges les plus méridionaux de l'impasse Turcan en sont distants d'environ 80 m.

Par ailleurs, les données archéologiques ne nous permettent pas, aujourd'hui, de déterminer l'emprise spatiale des différents quartiers dans cette partie de la ville jusque dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La limite entre le port et le reste de l'espace urbain n'est clairement matérialisée qu'à partir de ce moment avec la construction de l'enceinte de la ville (Rivet *et al.* 2000, 357). Ainsi, le site de l'impasse Turcan, bordé au sud et à l'est par le rempart, est explicitement intra-muros et le port est alors clairement en dehors de cet espace.

Ce fait est particulièrement intéressant à noter car il est mis à contribution pour expliciter les interprétations fonctionnelles des vestiges issus de la fouille (fig. 2) qui a mis au jour un entrepôt à dolia de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., auquel succèdent des boutiques, au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

1 Voir la contribution de P. Excoffon dans ce volume.

2 Sur la partie ouest du site, un grand bassin allongé avec des absides a été mis au jour. Il est mis en relation avec la présence d'un jardin sur cette partie du site entre la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle (Gaucher 2017).

## 2. Un entrepôt à dolia de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

### 2.1 Les vestiges de l'entrepôt

Si une première fréquentation augustéenne très mal connue est attestée sur le site, la première occupation bâtie clairement identifiée est mise en place au cours des deux premières décennies de notre ère.

Elle prend la forme d'un grand bâtiment longitudinal interprétable comme un entrepôt à dolia (fig. 3). La fouille a mis au jour les murs longitudinaux en pierres liées au mortier d'un édifice observé sur une longueur de 37,30 m pour une largeur hors-œuvre de 3,80 m. L'absence de vestiges indiquant la présence de murs transversaux tient soit à leur localisation en dehors du chantier au nord-ouest, soit à leur destruction par les réaménagements postérieurs au sud-est. Les murs apparaissent mal conservés à cause d'épierrements qui n'ont laissé, dans le meilleur des cas, que les fondations. Les seules élévations conservées sont situées à l'extrémité nord-ouest du mur sud-ouest, où la partie inférieure du mur est constituée d'un rocher taillé à la verticale sur 0,70 m de haut, conséquence de l'implantation du bâtiment contre le ressaut d'un décroché topographique naturel d'axe nord-ouest/sud-est (fig. 4).

À l'intérieur du bâtiment, on a repéré 23 fosses circulaires disposées en 2 alignements situés contre les parements internes des murs longitudinaux (fig. 5). Compte tenu de leurs dimensions, leur diamètre variant entre 0,75 et 1,15 m pour une profondeur entre 0,10 et 0,35 m, ces fosses sont probablement des négatifs de dolia. En témoignent les nombreux fragments de ce type de vase retrouvés dans le comblement des fosses lors de l'abandon de l'entrepôt et du réaménagement du corps de bâtiment consécutif. On remarque qu'il s'agit essentiellement de fragments de couvercle, dont un a pu être identifié comme un *tectarium* (fig. 6), probablement destiné à reposer sur un premier couvercle durant la fermentation du vin (Carrato 2017 ; Bouix, Excoffon 2020). Les dolia étaient donc vraisemblablement liés au stockage du vin. Par ailleurs, la prise en compte des contraintes spatiales entre les fosses et les murs permet de restituer un diamètre maximal de ces contenants variant entre 1,05 m et 1,50 m pour une moyenne de 1,30 m. Ces mesures sont tout à fait comparables à celles qui ont pu être faites sur les dolia de Gaule Narbonnaise du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Carrato 2017, 282).

La fonction d'entrepôt cesse au cours du milieu du I<sup>er</sup> siècle et l'espace intérieur est réaménagé afin d'accueillir des probables boutiques. Ce remaniement du bâti explique qu'aucun niveau de sol à l'intérieur de l'entrepôt n'ait été

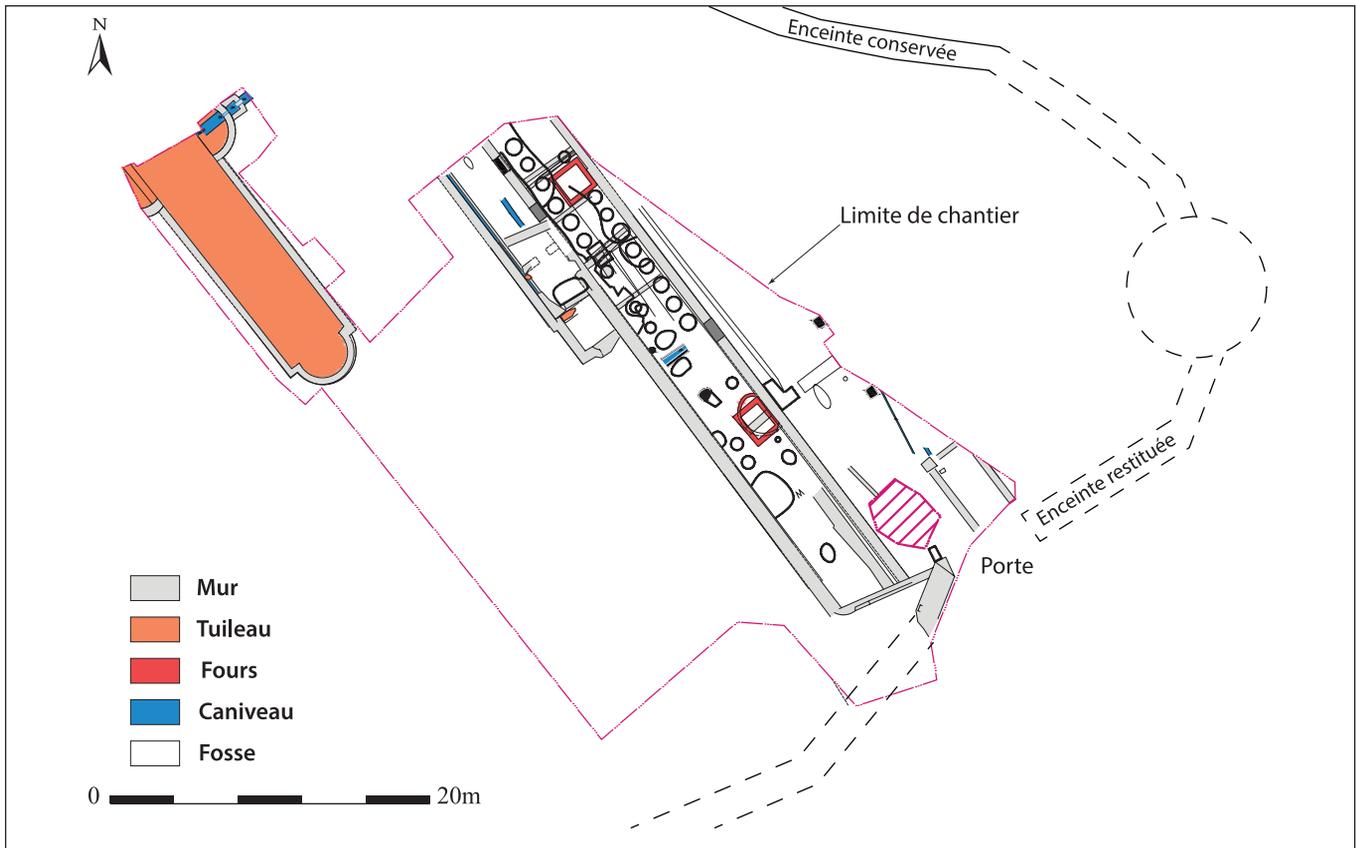


Fig. 2 – Plan de la fouille de l'impasse Turcan (© C. La Rocca, G. Gaucher/DAPVF).

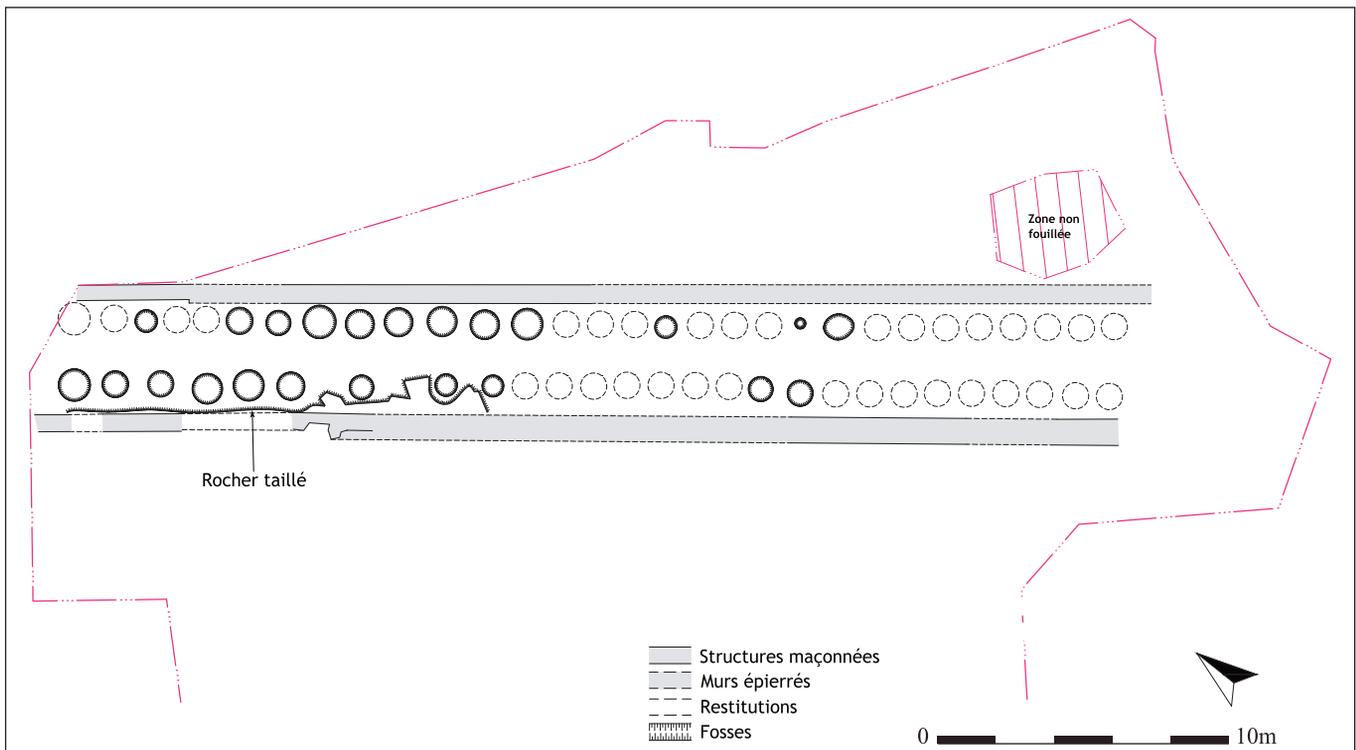


Fig. 3 – Plan de l'entrepôt à dolia mis en place à partir des années 1-20 apr. J.-C. (© C. La Rocca, G. Gaucher/DAPVF).

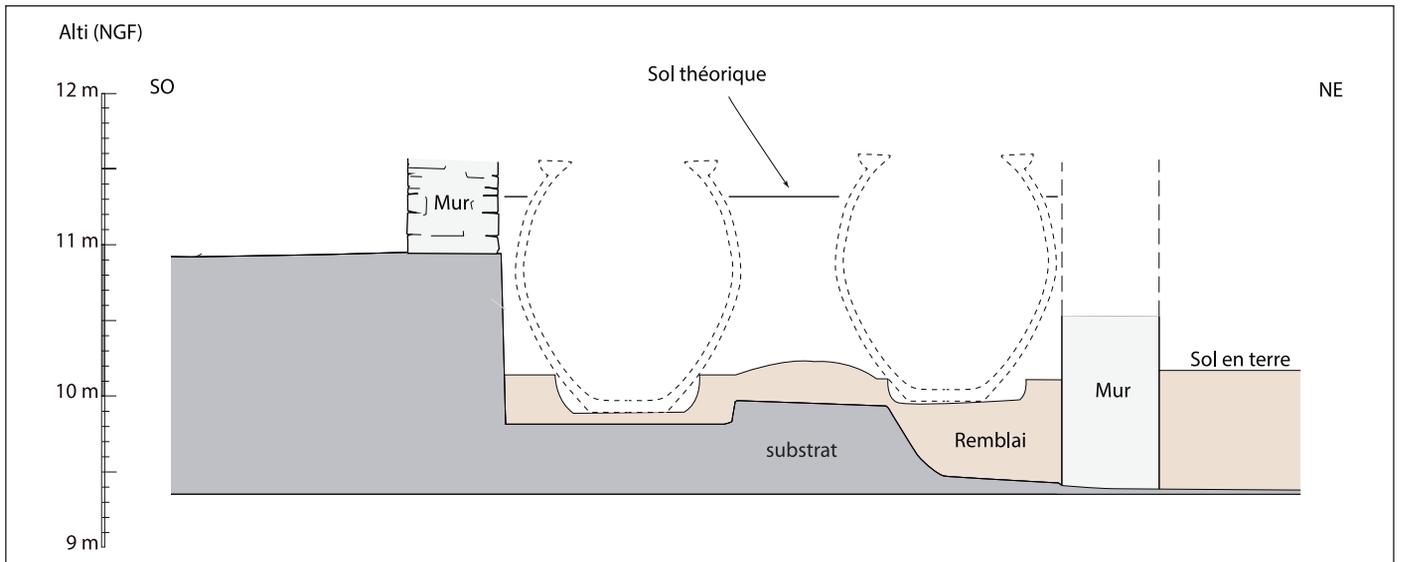


Fig. 4 – Coupe stratigraphique de l'entrepôt à dolia (© G. Gaucher/DAPVF).



Fig. 5 – Vue depuis le nord-ouest de l'entrepôt en cours de fouille (cliché P. Excoffon/DAPVF).

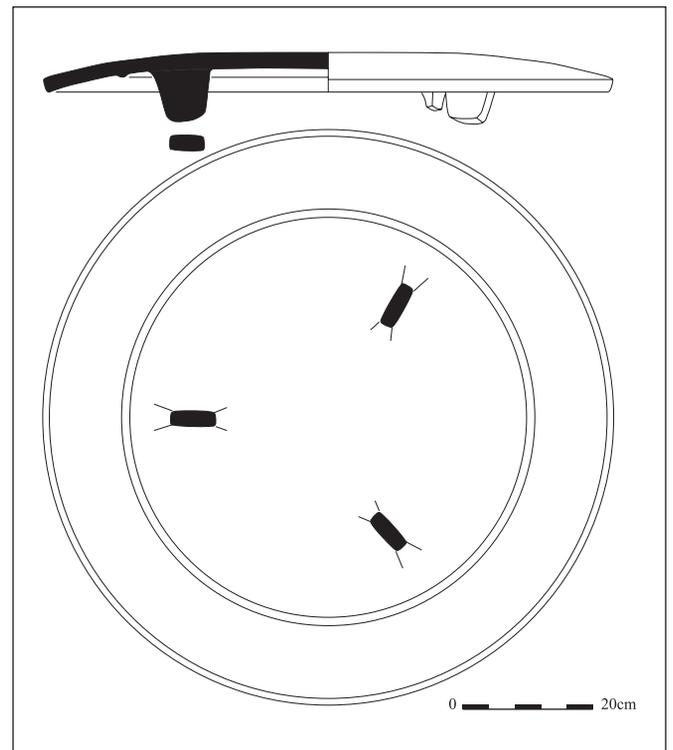


Fig. 6 – Couverture de dolium de type *tectarium* découvert sur le site (© J. Bouix/DAPVF).

conservé. Seul un sol de terre et cailloutis au nord-est du bâti a été retrouvé. Il s'agit d'un espace extérieur interprété comme un espace de circulation. On suppose que cette voie continuait plus au sud jusqu'au port, malgré l'absence de vestige attestant directement cette hypothèse. La découverte, dans l'emprise du site, d'une porte dans le rempart, mise en place dès la construction de ce dernier au cours de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, prouve l'existence de ce passage entre le port et le reste de la ville au cours la phase succédant au fonctionnement de l'entrepôt. Il est probable qu'il s'agisse d'un aménagement d'entrée de ville sur une voie préexistante, contemporaine de l'entrepôt.

La présence de cette probable voie de circulation reliant l'entrepôt et le bassin portuaire et leur grande proximité, moins de 100 m les séparant, suggère d'interpréter cet entrepôt comme étant en lien avec l'activité portuaire.

Son implantation topographique trouve un parallèle éloquent avec celui mis au jour à Port-la-Nautique (Narbonne), construit pareillement au pied d'une rupture de pente, avec un mur longitudinal faisant office de mur de terrasse. Une voie de circulation se développe également sur son bord opposé (Ginouvez, Carrato, Sanchez 2016). Une partie des entrepôts de Marseille, comme ceux de la place Jules-Verne, semble aussi étagée en terrasse et implantée le long d'une voie dotée d'un portique menant jusqu'aux quais du port (Hesnard 1994). L'installation le long de rues menant aux quais caractérise également les entrepôts à dolia de Saint-Sauveur à Lattes (Garcia 2008).

Les dimensions hors œuvre de l'entrepôt de l'impasse Turcan (3,8 m de large pour une longueur supérieure à 37,3 m), apparaissent réduites par rapport aux autres entrepôts connus. Ainsi, les plus grands comme ceux de la Bourse et du musée des docks à Marseille mesurent respectivement au moins 33 x 24 m et 34 x 17 m (Carrato 2017, 561 et suivantes), et celui de Port-la-Nautique à Narbonne a été reconnu sur 17 m de large pour une longueur mal évaluée mais de l'ordre de 30 à 40 m minimum (d'après Ginouvez, Carrato, Sanchez 2016). Cette observation est également valable dans une moindre mesure par rapport aux entrepôts de plus petites dimensions mis au jour à Lattes (entre 6 et 7 m de large pour une longueur de 25 et de 30 m, Carrato 2017, 561 et suivantes) et sur la place Jules-Verne à Marseille (environ 7 m de large pour une longueur supérieure à 20 m, *ibid*). Néanmoins, la portée de ce classement des entrepôts en fonction de leur taille est limitée par l'absence de fouilles portant sur l'intégralité de ces structures.

Ainsi, l'entrepôt du site de l'impasse Turcan suit la même logique d'implantation que les autres entrepôts portuaires à dolia, bien qu'il s'en distingue par ses dimensions un peu plus modestes.

## 2.2 Entrepôts à dolia et commerce du vin

Les recherches menées sur les entrepôts à dolia suggèrent qu'ils participent au commerce maritime du vin en vrac. En effet, plusieurs épaves de navires à dolia ont été retrouvées en Méditerranée, en particulier sur la côte varoise et au large de la Corse (Cibecchini 2020). Circulant entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> apr. J.-C., voire peut-être plus tardivement, ceux-ci ont été interprétés comme des transporteurs de vin en vrac en provenance d'Italie et de Tarraconaise et à destination d'entrepôts portuaires à dolia contemporains comme ceux de Marseille, Lattes ou Ostie (Hesnard *et al.* 1988, Hesnard 1997, Marlier 2008, Cibecchini 2020).

Dans ce cadre, on peut supposer que l'entrepôt de l'impasse Turcan, fonctionnant à partir du premier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., participait à ce circuit commercial. La découverte faite ici revêt une importance singulière car le corpus des entrepôts à dolia est très modeste. À ceux d'Ostie, de Marseille, de Lattes (Marlier 2008), s'ajoutent aujourd'hui celui de Port-la-Nautique à Narbonne (Ginouvez, Carrato, Sanchez 2016) et celui de l'impasse Turcan. Si certains, à Marseille par exemple, semblent perdurer plus longtemps, tous apparaissent en fonction au cours de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., sauf peut-être ceux d'Ostie qui semblent plus tardifs, bien que mal datés (Rickman 1971). L'identification fonctionnelle de ces entrepôts doit cependant être explicitée. Plus que la forme planimétrique très souvent rectangulaire des bâtiments mis au jour malgré des proportions diverses, les critères d'identification reposent essentiellement sur la présence de ces bâtiments sur le bassin portuaire et sur l'absence de structures de pressage à proximité. C'est la présence de contrepoids de presse sur le site de l'école des Poiriers à Fréjus qui a permis d'interpréter le bâtiment à dolia du site de l'école des Poiriers à Fréjus comme un chai (Excoffon 2020). Le site de l'impasse Turcan remplit ces deux critères, bien qu'il ne soit pas intégralement fouillé. S'il n'est pas positionné directement sur le bassin portuaire, il y est accolé, et la voie de circulation le reliant au port, bien attestée au cours de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, existe probablement déjà.

L'hypothèse communément admise est que ces entrepôts constituent le point de débarquement du vin en vrac transporté dans les bateaux à dolia (Hesnard *et al.* 1988, Marlier 2008). Mais cette interprétation pose question pour le site de l'impasse Turcan. Sa position topographique sur un promontoire surplombant le bassin portuaire d'au moins 8 à 9 m pourrait être un facteur limitant l'acheminement du vin depuis le port dans les dolia de l'entrepôt. De plus, l'identification de couvercles de type *tectarium* sur le site de l'impasse Turcan, à mettre en relation avec l'entrepôt, suggère soit une fin de vinification sur place (vieillessement) soit un stockage d'une durée moyenne à longue sur le site. Ce serait donc plutôt compatible avec un stockage en vue d'une

exportation par voie maritime, à moins qu'il ne s'agisse de faire reposer le vin après transport<sup>3</sup>. Situé dans une région productrice de vin dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. comme l'attestent les découvertes d'installations vinicoles retrouvées dans la partie aval de la vallée de l'Argens (Brun 2001), l'entrepôt à dolia de l'impasse Turcan pourrait être interprété comme étant destiné à l'exportation du vin. Et si ce sont essentiellement des amphores d'Italie et de Tarraconaise qui sont présentes sur les épaves de bateaux à dolia comme cargaison associée, le navire du Petit Congloué au large de Marseille a livré des amphores gauloises à fond plat constituant entre 20 et 30 % du chargement d'amphores découvert (Corsi-Sciallano, Liou 1985).

Ces hypothèses restent encore difficiles à vérifier, la faute à un contenant finalement très immobile contrairement aux amphores dont les découvertes sur les différents sites permettent de suivre leur cheminement. Mais considérer que ces bâtiments réceptionnant des marchandises puissent aussi centraliser des produits locaux destinés à l'exportation permettrait d'expliquer la longue durée de vie de ceux de Marseille. On peut imaginer qu'après le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., le vin puisse continuer d'arriver en vrac sur le port et, après un stockage pour une durée déterminée, être conditionné dans d'autres contenants (tonneaux et amphores) et exporté par bateau.

### 3. Des boutiques liées au commerce de bouche ?

#### 3.1 Le réaménagement du site dès les années 50 apr. J.-C.

##### 3.1.1 L'évolution du bâti

À partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle, le site connaît une profonde restructuration et le bâtiment n'est plus utilisé comme entrepôt. Les niveaux de sols sont terrassés et les dolia récupérés. Ensuite, sont construits des murs de refend qui divisent l'espace intérieur en plusieurs pièces. À partir de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle, de nouvelles cloisons sont installées, au moins dans la moitié nord-ouest (fig. 7). Au sud, la faible conservation des niveaux archéologiques limite les observations. L'ensemble des pièces fait l'objet de remblaiement pour la mise en place de sols en terre.

À partir de cette date, un nouveau corps de bâtiment est adjoint à l'ouest de l'ancien bâti. La présence de seuils

sur le mur mitoyen de ces deux ensembles atteste qu'ils communiquaient. Deux fours sont installés dans deux pièces différentes du corps central. Si ceux-ci sont abandonnés à partir du milieu du II<sup>e</sup> siècle, le reste du site est entretenu jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle. À cette date, l'espace intérieur fait l'objet de nouveaux remaniements avec le regroupement de plusieurs pièces grâce à l'arasement de cloisons dans le corps de bâtiment principal. On note également la mise en place d'un caniveau d'orientation et de pendage sud-ouest/nord-est dans la grande pièce sud, à l'aide de blocs de grès réemployés. Dans l'aile ouest, outre la découverte d'une inhumation d'enfant âgé de 1 à 2 ans (Gaucher 2017), on observe une division de l'espace et la construction de bassins ou sols en béton de tuileau très mal conservés de part et d'autre du mur de séparation (fig. 8).

Cette phase dure jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, date à partir de laquelle tous les espaces intérieurs sont refaits mais sans que l'on puisse préciser la nature de l'occupation à cause du peu de vestiges retrouvés. Le site semble définitivement abandonné à partir du V<sup>e</sup> siècle.

La fonction de cet ensemble bâti n'est pas aisée à définir, vu le peu de vestiges découverts dans le corps du bâtiment central. En outre, dans l'aile ouest, les seuls témoignages archéologiques disponibles concernent la lutte contre les infiltrations d'humidité, compte tenu de sa position topographique plus basse par rapport à la terrasse supérieure située à l'ouest. On observe ainsi la mise en place d'un fin béton de tuileau contre le parement interne des murs de la pièce la plus au sud, qui sert de couche préparatoire à un enduit peint jaune, rouge et vert très mal conservé. On interprète de la même façon l'installation d'un petit caniveau ouvert le long du mur ouest de la pièce nord. De même, le très mauvais état de conservation des bassins construits au début du III<sup>e</sup> s. ne permet pas de préciser leur fonction.

La morphologie du bâtiment nous a conduit à proposer d'interpréter cet ensemble bâti comme des boutiques<sup>4</sup>. Une étude des formes architecturales des structures artisanales dans le monde gallo-romain (Béal 2010) montre que celles-ci sont parfois réunies dans un même bâtiment de forme linéaire et découpé en blocs modulaires (*tabernae*) dont la surface varie entre 20 et 50 m<sup>2</sup>. Chacune de ces pièces peut accueillir une activité différente, artisanale ou commerciale. L'agencement de l'intérieur du bâtiment central de Fréjus, de forme allongée, divisé en plusieurs pièces dont la superficie varie entre 10 et 13 m<sup>2</sup> pour les plus petites à 28 m<sup>2</sup> pour la plus grande, lui permet de s'inscrire dans ce modèle.

3 Il est à noter que ce type de sur-couvercle est souvent attesté dans des entrepôts (Bouix, Excoffon 2020).

4 Un lot de 3 monnaies en or, probable reste d'un petit trésor déposé postérieurement à l'année 64, a été trouvé dans les premiers niveaux des boutiques (Grimaldi 2019).

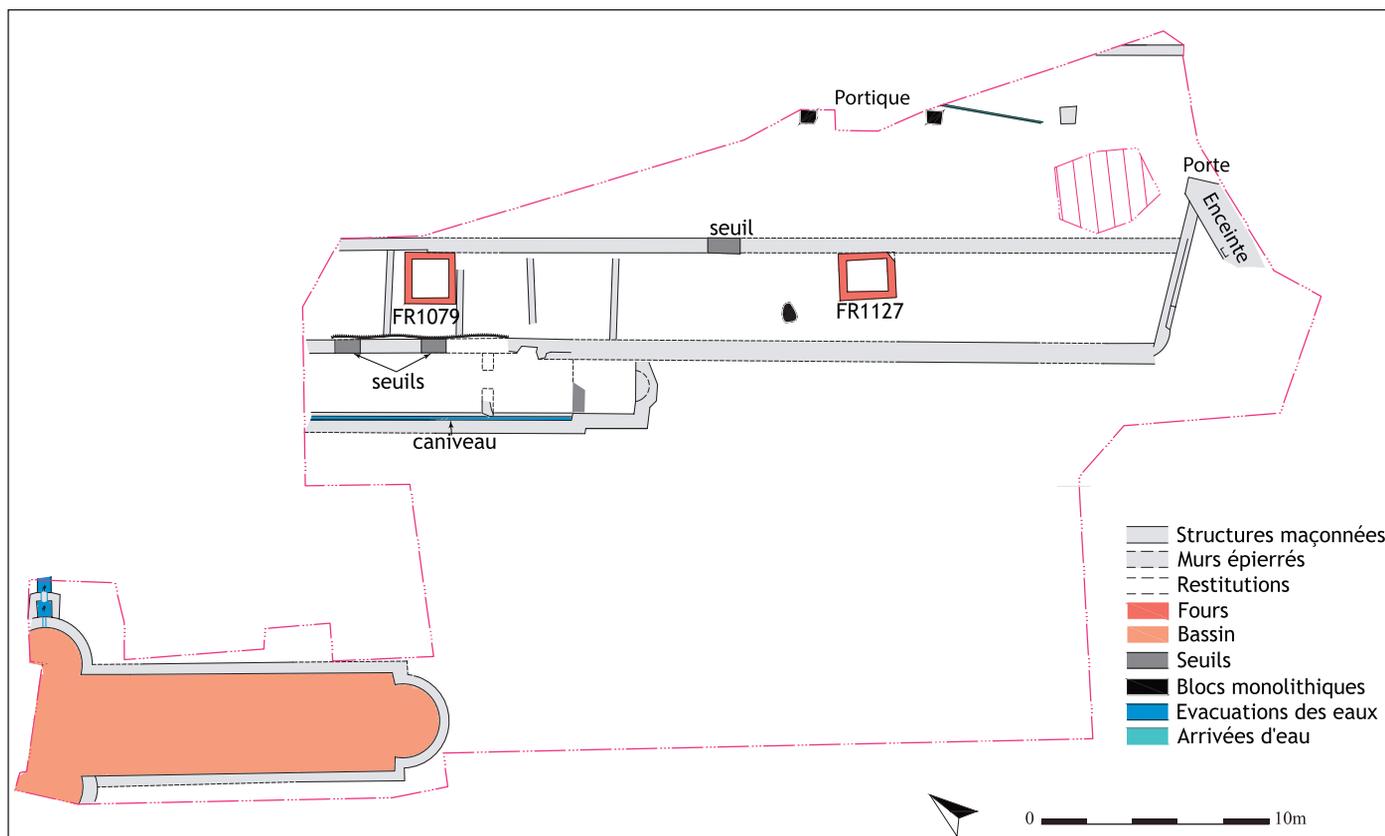


Fig. 7 – Plan du bâtiment mis en place à la transition I<sup>er</sup>/II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (© C. La Rocca, G. Gaucher/DAPVF).

### 3.1.2 Une voie d'entrée de ville

À partir la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, le bâtiment réaffecté de l'impasse Turcan se développe le long d'une voirie urbaine donnant sur une porte de la ville. C'est sans doute au cours de cette phase, c'est-à-dire entre les années 50/60 et la transition fin I<sup>er</sup>/début II<sup>e</sup> siècle, qu'est construite la section de rempart découvert à l'extrémité sud-est du site. Cette dernière correspond à un mur monumental arasé d'orientation nord-sud conservé sur 4,16 m de long pour une largeur observée de 1,50 m. La largeur réelle du mur n'a pu être mesurée le parement étant pris sous la berme du chantier. Conservée quasiment seulement en fondation, la courtine a livré à son extrémité nord un piédroit de porte qui atteste une ouverture dans le rempart (fig. 9). La largeur de la porte n'est pas connue faute de vestige conservé en vis-à-vis. On peut néanmoins l'estimer d'après les mesures de poternes encore conservées, dont les largeurs varient entre 2,35 m et 3 m (Rivet *et al.* 2000, 356).

La construction de cette porte dans l'enceinte est réalisée conjointement avec la réfection de la voie longeant le bâti à l'est. La voie d'accès à la porte au sud du rempart, côté port, n'est pas connue, mais il faut probablement restituer un axe de circulation longeant le rempart et descendant vers le quartier

du port, à l'instar de la porte sud découverte lors de la fouille de la Villa Notre-Dame (Excoffon 2010). A l'appui de cette hypothèse, notons que le rempart identifié ici est construit sur la partie sommitale du petit plateau surplombant le port, à l'inverse du reste de l'enceinte qui s'appuie contre celui-ci. Il se dégage alors un espace entre le rempart sud et le décroché topographique du substrat d'environ 3 m de large. Le prolongement de cette voie intra-muros longe le bâti au nord-est de celui-ci. Elle apparaît construite avec un cailloutis associé avec des traces de mortier de chaux, à l'exception de la zone près de la porte du rempart où le niveau de circulation est constitué d'un épandage de gros fragments de *tegulae*, voire de *tegulae* presque entières, et de quelques fragments d'*imbrices*, le tout posé à plat. La présence de mortier de chaux est probablement un vestige de travaux de maçonnerie consécutifs aux réaménagements du site.

À la transition des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles, la rue se pare d'un portique sur son flanc est. Cette dernière et la porte donnant sur le port ont été entretenues au moins jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, à partir du moment où le rempart est construit, le bâtiment réaffecté du site apparaît établi au niveau d'un point de passage permettant la circulation entre le bassin portuaire et la ville.

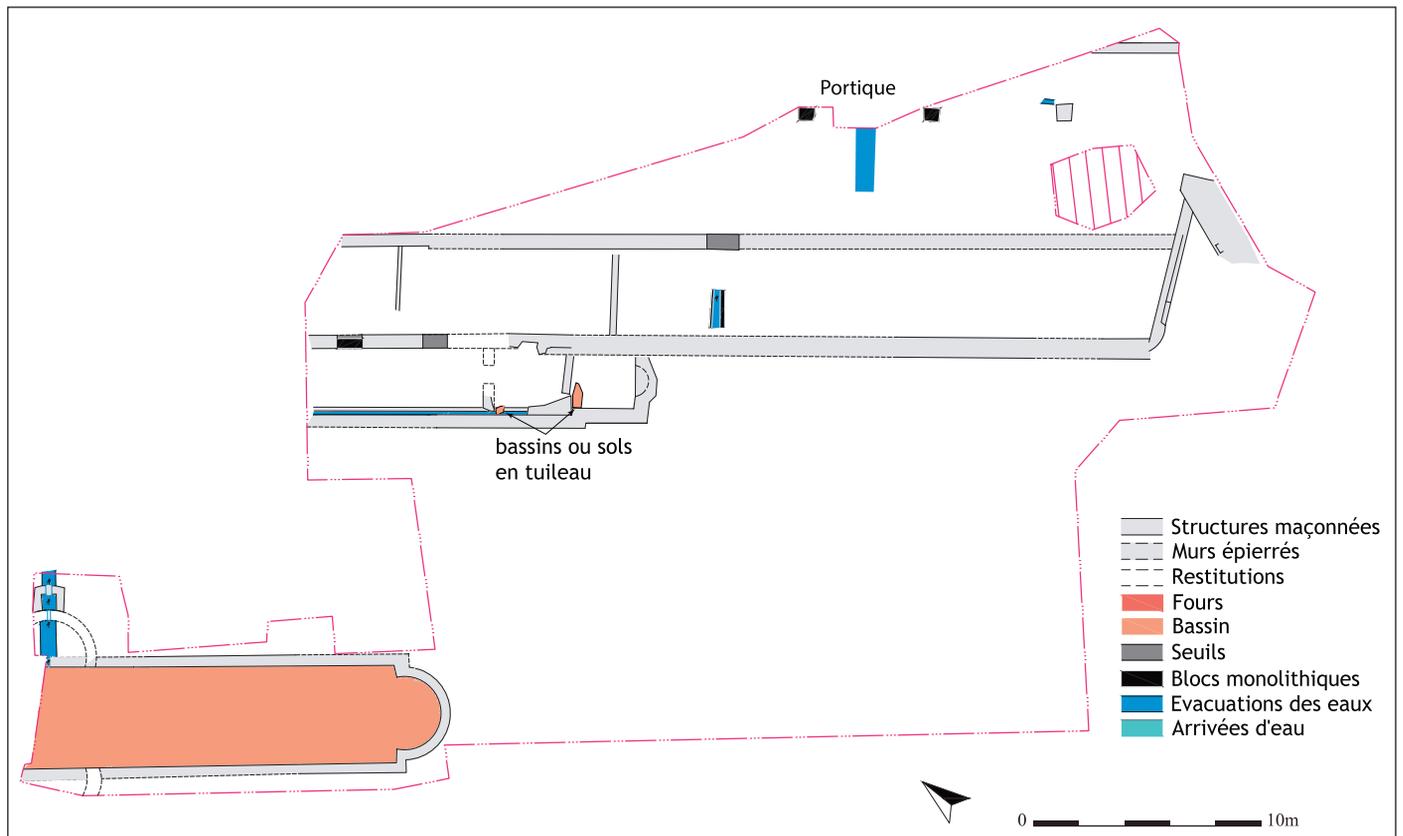


Fig. 8 – Plan du bâtiment de la première moitié du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (© C. La Rocca, G. Gaucher/DAPVF).

### 3.2 La question de la fonction des fours en brique d'adobe

Dans le bâtiment longitudinal, deux pièces sont occupées par des structures de combustion particulières datées de la première moitié du II<sup>e</sup> siècle (fig. 7). Il s'agit de foyers en fosse quadrangulaires (FR1079 et FR1127) dont toutes les parois sont construites en briques crues mesurant 45 cm de long pour 30 cm de large et 8 à 10 cm d'épaisseur<sup>5</sup>. Celles-ci sont posées à plat, disposées en parpaing et alternées sur des assises régulières. Elles sont liées entre elles avec une argile grise. Le parement interne des parois porte des traces de rubéfaction rouge. Si des résidus de foyer ont bien été trouvés en relation avec ces structures, deux éléments différencient ces deux fosses-foyers. Il s'agit d'abord de la qualité de conservation. Leurs dimensions planimétriques sont du même ordre de grandeur, un carré de 2,27 m de côté pour la première (fig. 10A et 10B) et un rectangle de 2,04 x 2,47 m pour la seconde (fig. 10C). La fosse-foyer carrée apparaît mieux conservée avec 8 assises de briques pour une hauteur totale de 0,75 m. Une ou deux assises seulement ont été retrouvées pour la fosse-foyer de plan rectangulaire, sur une hauteur maximale de 0,30 m. En outre, si aucun fond construit n'est observé pour le

premier foyer, le niveau charbonneux reposant directement sur le fond de la fosse d'installation de la structure, celui de la deuxième structure est équipé d'une sole bâtie en *tegulae* entières posées à plat et à l'envers.

L'interprétation fonctionnelle de ces fosses-foyer demeure délicate en l'absence de résidus de cuisson. Nous n'avons retrouvé aucun conduit permettant une prise d'air par la base du foyer, comme on peut en retrouver dans les fours possédant un conduit de chauffe et une sole surélevée. On peut envisager plusieurs hypothèses. Celle d'un fumoir peut être considérée bien qu'aucune trace noirâtre n'ait été découverte sur les parois. L'hypothèse de structure liée au séchage ou au grillage de denrées est aussi envisagée. L'identification comme four en fosse les rapprocherait des fours de type polynésien, eux aussi enterrés, et donc d'un fonctionnement destiné à la cuisson à l'étouffée.

Par ailleurs, l'analyse anthracologique des foyers charbonneux de ces structures appuie cette proposition. Deux éléments tendent à montrer que les deux fours ont fonctionné avec une atmosphère plus ou moins anaérobie. L'absence de cendres dans les restes des deux foyers est typique des combustions incomplètes et des feux concentrés, sans grandes flammes, que l'on retrouve par exemple dans

<sup>5</sup> Mesurant 1,5 x 1 pied romain, ces briques sont dites « lydiennes ».



Fig. 9 – Vue de l’enceinte découverte sur le site. Le piédroit de la porte se situe à gauche sur la photo (cliché G. Gaucher/DAPVF).

les charbonnières et les forges. Les charbons de bois étudiés sont très vitrifiés, le stade 4 (vitrification prenant la forme de « plages » entières à l’aspect fondu) représentant à lui tout seul plus de la moitié des fragments observés. Si les conditions d’apparition de la vitrification font encore débat actuellement, de plus en plus d’antracologues considèrent qu’elle s’explique, au moins partiellement, par le passage des charbons de bois dans une atmosphère « à l’étouffée » (Vaschalde 2017). Ces deux indices concordent avec l’absence de porte d’enfournement pour ces deux structures.

Enfin, le spectre anthracologique est nettement dominé par la bruyère (77,7 % et 85 %). Dans le reste du cortège, on trouve des Pins dont des Pins de type méditerranéen (6,7 %), groupe qui comprend le Pin d’Alep, le Pin pignon (ou parasol) et le Pin maritime. Des Cistacées ont été identifiées (1,5 %), et des chênes sont présents sporadiquement. Le Chêne liège et un chêne à feuillage caduc (Chêne pubescent, sessile ou rouvre) sont présents (0,8 % chacun). Les bruyères sont très présentes dans le paysage de la région de Fréjus depuis la fin de la Préhistoire (Bertoncello *et al.* 2014). Toutefois, leur très forte proportion dans les lots étudiés résulte certainement

d’une forte sélection d’origine anthropique dans le cadre de la récolte du bois de feu. Les essences identifiées peuvent être regroupées au sein d’un même cortège. La composition du spectre anthracologique établi ici est une image, certes partielle, des espaces exploités, où les bruyères tiennent une place prépondérante. Le choix de la bruyère comme combustible principal ici tiendrait surtout à la durabilité de son charbon de bois dans les foyers artisanaux, comme dans les forges (Vaschalde *et al.* à paraître).

Ces fours en fosse construits en briques d’adobe sont les premières structures de ce type découvertes à Fréjus. On peut les rapprocher de fours de cuissons à l’étouffée ou pour des grillades. Dans tous les cas, la grande taille de ces fours laisse penser à une activité artisanale plutôt qu’à une activité domestique en lien avec la transformation de denrées.

### 3.3 L’hypothèse de lieux de restauration

En l’état, la fonction de ces probables boutiques de l’impasse Turcan pose question faute de vestiges explicites.



Fig. 10 – Vues en plan et en coupe des fours en fosse construits en briques d'adobe (clichés G. Gaucher/DAPVF).

L'étude archéozoologique permet de pousser davantage les hypothèses. En effet, l'ensemble des données recueillies sur le mobilier faunique permet de déduire une consommation carnée centrée sur les porcs et les jeunes animaux (Leguilloux 2017). Ce type de composition faunique est habituel sur les sites de consommation urbains ; cependant il est intéressant de noter une sélection très poussée des quartiers, observable par la prévalence de certains types de déchets : les têtes et les épaules ou jarrets pour les porcs, des quartiers les plus appréciés au cours de ces périodes du Haut Empire (*ibid.*, 184). Ces observations, couplées avec la présence de probables boutiques et celle de structures dédiées à la cuisson de denrées, suggèrent de voir dans le bâti de l'impasse Turcan des lieux en lien avec le commerce de bouche.

Pour l'instant, l'identification de lieux de restauration repose en réalité essentiellement sur la découverte de comptoirs comme à Herculanium (Monteix 2010b). Or, dans le cadre de structures archéologiques arasées, la mise au jour de tels vestiges est exceptionnelle, et l'on doit tenter de les découvrir par d'autres moyens indirects. Ici, l'interprétation de lieux de restauration repose sur la morphologie du bâti

typique des boutiques, la prévalence des meilleurs quartiers de viande retrouvés dans les déchets osseux et la présence de fours dédiés à la cuisson à l'étouffée. Ces structures de cuisson diffèrent de celles trouvées plus typiquement dans les cuisines ou pour les préparations culinaires (Mauné, Monteix, Poux 2013). Mais il faut rappeler que les fours en briques d'adobe du site de l'impasse Turcan sont des vestiges mal documentés et qu'ils sont un cas unique à Fréjus pour le moment.

Ainsi, on interprète le bâti de l'impasse Turcan comme des boutiques, peut-être partiellement dévolues au métier de bouche au moins jusqu'au début du III<sup>e</sup> siècle. Trop peu de données sont disponibles pour discuter de la fonction du bâtiment à partir de cette date. Les fours sont arasés et les restes osseux sont trop peu nombreux pour proposer une étude pertinente. Bien que l'on observe l'installation d'aménagements en béton de tuileau dans l'aile ouest du bâti, leur très mauvais état de conservation ne permet pas de conclure sur leur fonction.

L'exemple de Pompéi montre que les locaux dédiés aux métiers de bouche, restaurants, débits de boissons et vente au détail

de nourriture (les *cauponae*), sont localisés préférentiellement sur les axes importants de circulation qui débouchent surtout sur les portes de la ville (Monteix 2010a). Par ailleurs, les locaux situés à proximité des portes pourraient surtout être destinés à une clientèle extérieure à la ville (*ibid*, 151). On remarque que les boutiques de l'impasse Turcan se conforment à ce schéma. Ici, elles sont contiguës à une entrée de ville qui marque surtout le passage entre la zone portuaire et l'agglomération intra-muros. On peut imaginer que les établissements aient eu une activité économique très dépendante de celle du port.

Pour conclure, la présence de ces probables boutiques de restauration sur le site de l'impasse Turcan ne s'explique pas seulement à cause de la proximité du port. Si elle permet sans doute un apport de clientèle liée à l'activité portuaire, on peut penser que la position topographique de ces boutiques, à l'entrée de la ville, joue également un rôle important. Ainsi, la conjonction de ces deux facteurs, une entrée de ville donnant sur le quartier du port permet de mieux comprendre les vestiges mis au jour.

## Conclusion

Les fouilles de l'impasse Turcan ont pu mettre au jour, pour la première fois à Fréjus, un site urbain dont les activités à vocation d'entreposage, puis artisanales, sont probablement à mettre directement en relation avec l'activité du bassin portuaire. La découverte d'un entrepôt à dolia de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. s'inscrit dans la question du commerce du vin en vrac dans les navires à dolia. S'il s'agit vraisemblablement ici d'exporter par voie maritime du vin produit localement, à l'échelle de la ville, la récurrence des découvertes d'entrepôts antiques dans la ville (chaix de l'école des Poiriers, Excoffon 2020) et en périphérie (*horrea* de Galliéni-Valescure : Cotto 2011 et de Villeneuve : Rivet *et al.* 2000), pose la question de leur organisation et de leur spécialisation au sein de l'espace économique de la ville.

La mise au jour de probables boutiques liées au commerce de bouche, qui succèdent à l'entrepôt, permet de mettre l'accent sur des activités que l'on peut rarement mettre en relation avec les bassins portuaires. Peu monumental et peu facile à discerner, le commerce de bouche représente une forme locale de l'activité économique induite par la présence du port. La question des relations entre les bassins portuaires et d'autres lieux d'accueil de la clientèle peut aussi être évoquée : ainsi, la présence d'une auberge et de bains attenants (fouille de l'école des Poiriers, Excoffon 2015) pourrait s'expliquer par sa position au voisinage du port, à l'instar de celles que l'on connaît dans les stations routières (Colleoni 2016).

## Références bibliographiques

- Béal 2010** : J.-C. Béal, Formes architecturales et gestion de l'espace dans les ateliers artisanaux gallo-romains, in : P. Chardron-Picault (dir.), *Aspect de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007, Dijon, Revue Archéologique de l'Est (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 28), 2010, 17-31.
- Bertoncello *et al.* 2014** : F. Bertoncello, B. Devillers, S. Bonnet, S. Guillon, L. Bouby, C. Delhon, Mobilité des paysages littoraux et peuplement dans la basse vallée de l'Argens (Var, France) au cours de l'Holocène, *Quaternaire*, 25.1, 2014, 23-44.
- Bouix, Excoffon 2020** : J. Bouix, P. Excoffon, Note sur des fragments de sur-couvercles de dolium découverts à Fréjus. Un système de fermeture particulier : le *tectarium*, *Revue du Centre Archéologique du Var 2017-2018*, 2020, 139-154.
- Brun 2001** : J.-P. Brun, La viticulture antique en Provence, *Gallia*, 51, 2001, 69-89.
- Carrato 2017** : C. Carrato, *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I<sup>er</sup> a.C.-III<sup>e</sup> s. p.C.)*. Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale, Bordeaux, Ausonius Editions (Ausonius Mémoires, 46), 2017, 748 p.
- Cibecchini 2020** : F. Cibecchini, Pour une nouvelle carte des épaves à dolia : Ouest Giraglia 2, Diano Maria et le commerce du vin en vrac en Méditerranée occidentale, in : C. Carrato, F. Cibecchini (dir.), *Nouvelles recherches sur les dolia. L'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Actes de la table ronde d'Aspiran (26-27 septembre 2013), Montpellier, PULM, (RAN, suppl. 50), 2020, 163-196.
- Colleoni 2016** : F. Colleoni (dir.), Stations routières en Gaule romaine. Architecture, équipements et fonctions, *Gallia*, 73.1, 2016, 320 p.
- Corsi-Sciallano, Liou 1985** : M. Corsi-Sciallano, B. Liou, Les épaves de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4, Paris, éd. du CNRS, 1985, (Archaeonautica, 5), 1985, 5-178.
- Cotto 2011** : K.-Y. Cotto, Recherches récentes à l'est de *Forum Iulii*, in : M. Pasqualini (ed.), *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*, Fréjus, Éditions APDCA, 2011, 65-73.
- Excoffon 2010** : P. Excoffon, La porte sud de *Forum Iulii*. De l'Antiquité tardive à l'époque moderne, les fouilles archéologiques de la Villa Notre-Dame (rue Aristide Briand à Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var 2009*, 2010, 123-143.
- Excoffon 2014** : P. Excoffon, Le vivier antique « Le Kipling », Rue Aristide Briand à Fréjus ; premières approches et données topographiques, in : J. Dubouloz, E. Rosso (éd.), *Peupler et habiter l'Italie et le monde Romain. Etudes d'histoire et d'archéologie offertes à Xavier Lafon*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, 191-202.
- Excoffon 2015** : P. Excoffon (dir.), *Ecole des Poiriers, Fréjus (Var)*, Rapport final d'opération, fouille archéologique, Fréjus, Service Archéologie et Patrimoine de la ville de Fréjus, 2015, 8 vol, 1794 p.
- Excoffon 2020** : P. Excoffon, C. Carrato (coll.), Le bâtiment à dolia de la fouille de l'École des Poiriers à Fréjus (Var). Un entrepôt à vin

- dans la ville, in : C. Carrato, F. Cibecchini (dir.), *Nouvelles recherches sur les dolia. L'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (1<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)*, Actes de la table ronde d'Aspiran (26-27 septembre 2013), Montpellier, PULM, (RAN, suppl. 50), 2020, 125-139.
- Garcia 2008** : D. Garcia, Le port de Lattara (Lattes, Hérault). Premiers acquis sur les phases préromaines et romaines, *Gallia*, 65, 2008, 131-149.
- Gaucher 2017** : G. Gaucher (dir.), L'occupation antique d'un petit quartier urbain de *Forum Iulii* : le site de l'impasse Turcan (Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var 2015-2016*, 2017, 135-193.
- Ginouvez, Carrato, Sanchez 2016** : O. Ginouvez, S. Carrato, C. Sanchez, Les entrepôts portuaires de Port-la-Nautique (Narbonne), in : C. Sanchez, M.-P. Jezégou (dir.), *Les ports dans la Méditerranée antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires*, Actes du colloque international tenu à Montpellier du 22 au 24 mai 2014, Montpellier-Lattes, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 44), 2016, 71-86.
- Grimaldi 2019** : Florian Grimaldi, Le numéraire d'or à *Forum Iulii*. Découvertes anciennes et apport de l'archéologie préventive, *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 2019, 74, 9, 322-329.
- Hesnard 1994** : A. Hesnard, Une nouvelle fouille du port de Marseille, place Jules Verne, *CRAI*, 1, 1994, 195-217.
- Hesnard 1997** : A. Hesnard, Entrepôts et navires à dolia : l'invention du transport du vin en vrac, in : D. Garcia, D. Meeks (dir.), *Techniques et économies antiques et médiévales : le temps de l'innovation*, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence, 31-23 mai 1996, Paris, Éditions Errance, 1997, 130-131.
- Hesnard et al. 1988** : A. Hesnard, M.-B. Carre, M. Rival et B. Dangréaux, *L'épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, Paris, Éditions du CNRS (*Archaeonautica*, 8), 1988, 180 p.
- Leguilloux 2017** : M. Leguilloux, La faune : nouvelles données sur l'alimentation carnée aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, in : Gaucher 2017, 180-185.
- Marlier 2008** : S. Marlier, Architecture et espace de navigation des navires à dolia, *Archaeonautica*, 15, 2008, 153-173.
- Mauné, Monteix, Poux 2013** : S. Mauné, N. Monteix, M. Poux (dir.), Cuisine et boulangeries en Gaule romaine, *Gallia*, 70-1, 2013, 274 p.
- Monteix 2010a** : N. Monteix, La localisation des métiers dans l'espace urbain : quelques exemples pompéiens, in : P. Chardron-Picault (dir.), *Aspect de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain*, Actes du colloque international d'Autun, 20-22 septembre 2007, Dijon, *Revue Archéologique de l'Est* (supplément à la RAE, 28), 2010, 147-160.
- Monteix 2010b** : N. Monteix, *Les lieux de métier. Boutiques et ateliers d'Herculaneum*, Naples, Centre Jean Bérard/Ecole française de Rome (Collection du Centre Jean Bérard, 34), 2010, 494 p.
- Rickman 1971** : *Roman granaries and store buildings*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, 349 p.
- Rivet et al. 2000** : L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole, S. Saulnier, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 2. Fréjus*, Montpellier, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 32), 2000, 509 p.
- Vaschalde 2017** : C. Vaschalde, L'étude anthracologique des structures de chauffe de l'impasse Turcan, in : Gaucher 2017, 185-187.
- Vaschalde et al. à paraître** : C. Vaschalde, M. Toriti, P. Excoffon, G. Gaucher, *L'approvisionnement en bois de feu de trois sites de la ville antique de Fréjus-Forum Iulii (Var, France) à la lumière de l'anthracologie*, Actes des XII<sup>e</sup> Rencontres nationales d'Archéobotanique, 7-10 juin 2017, Perpignan, à paraître.

# Les thermes dans un site portuaire

## Le cas de *Forum Iulii* (Fréjus, Var)

---

Sandrine Ardisson

### Résumé

*Forum Iulii* comporte au moins deux établissements de bains situés à proximité immédiate d'aménagements portuaires, offrant deux exemples significatifs d'implantation de thermes en milieu maritime.

Ces constructions publiques nécessitent des moyens importants et spécifiques au milieu dans lequel elles sont implantées. Elles sont aussi un vecteur privilégié de l'image du pouvoir et, à ce titre, elles participent à la parure monumentale du port ; ce qui ne les empêche parfois pas de s'adapter aux traditions balnéaires des populations qui les fréquentent. Pour autant, les travaux que les infrastructures balnéaires engendrent ont bien souvent un très fort impact sur l'urbanisme existant.

Les thermes du quartier Villeneuve, situés en bordure du littoral et au sein d'un camp militaire et ceux dits de la Porte d'Orée, localisés immédiatement sur le bassin portuaire, constituent deux exemples singuliers de l'intégration de ces monuments balnéaires dans un milieu urbain à la fois maritime et portuaire.

Connus depuis très longtemps, ces thermes n'ont jamais été étudiés, ni fouillés de façon exhaustive, mais deux opérations d'archéologie préventive menées en 2007 aux thermes de Villeneuve et en 2018 à la Porte d'Orée permettent d'appréhender de façon nouvelle l'aménagement de ces deux édifices, au sein d'un contexte topographique que les études récentes de restitution du paysage évoquent aujourd'hui de façon plus précise.

**Mots clés :** *Forum Iulii*, thermes, urbanisme, bassin portuaire, matériaux de construction, milieu maritime

### Abstract

#### **Thermae in a port site: the example of *Forum Iulii***

*Forum Iulii* includes at least two bath facilities located in the immediate vicinity of the port complex, thus providing two significant examples of thermae established within a maritime context.

These public buildings required considerable and specific resources from the environment in which they featured. They were also an effective means of portraying power, and as such they were part of the prestigious framework of the port, which did not prevent them from sometimes adapting to the bathing traditions of the people who used them. For all that, the work involved in bathhouse infrastructure often had a significant impact on the existing urban fabric.

The thermae of the Villeneuve district, situated close to the coastline and within the military camp, and those of the Porte d'Orée, located right on the harbour basin, represent two outstanding examples of the integration of bath facilities into an urban milieu connected to both the sea and the port.

Despite being known for a long time, the thermae have never been studied or excavated in a comprehensive manner. However, two archaeological salvage operations, conducted in 2007 on the Villeneuve baths and in 2018 on the Porte d'Orée, have led to a new understanding of the constructions within a topographical context that has currently been made more precise through recent studies in landscape reconstruction.

**Keywords:** *Forum Iulii*, thermae, urban planning, harbour basin, building materials, maritime environment

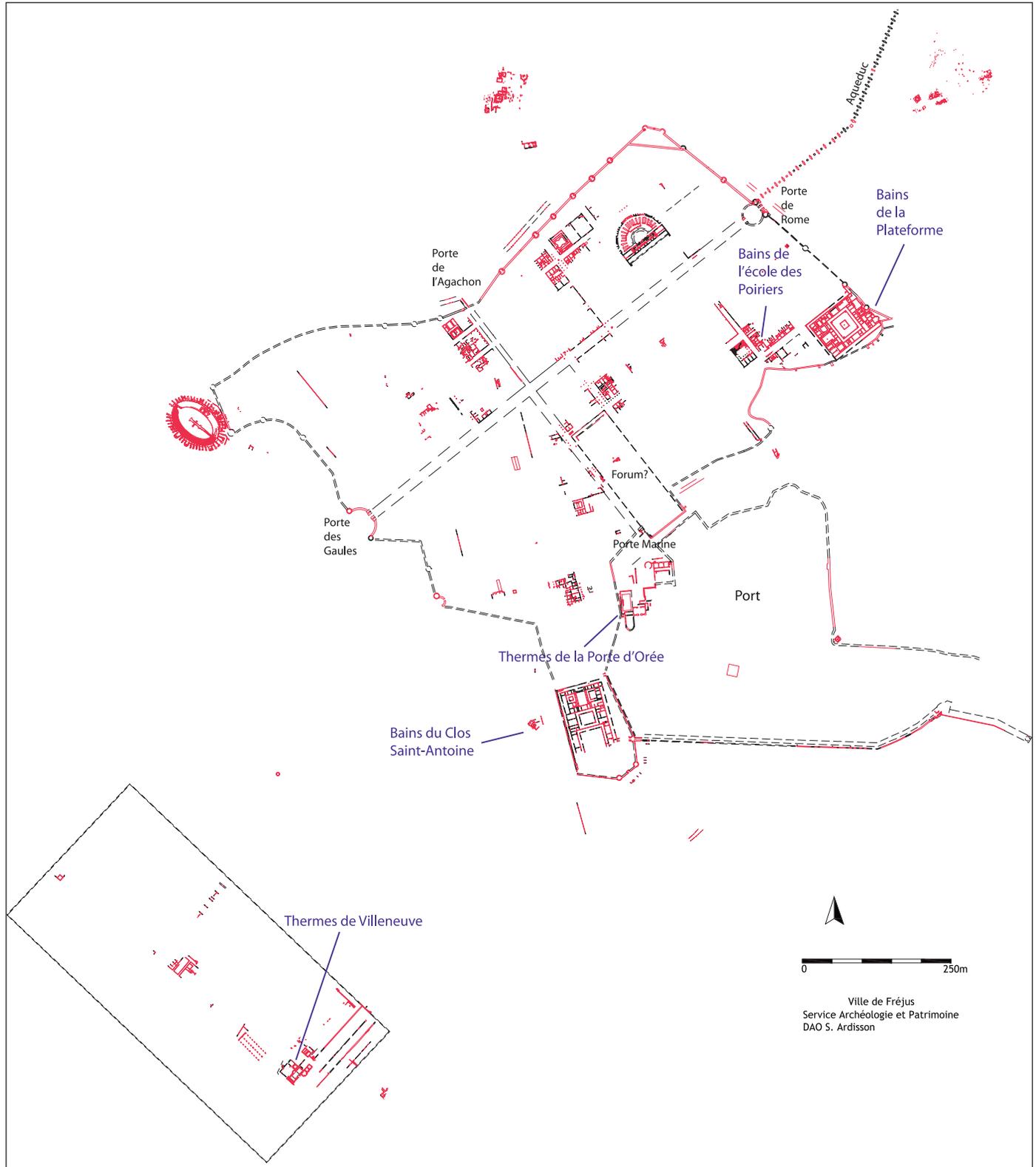
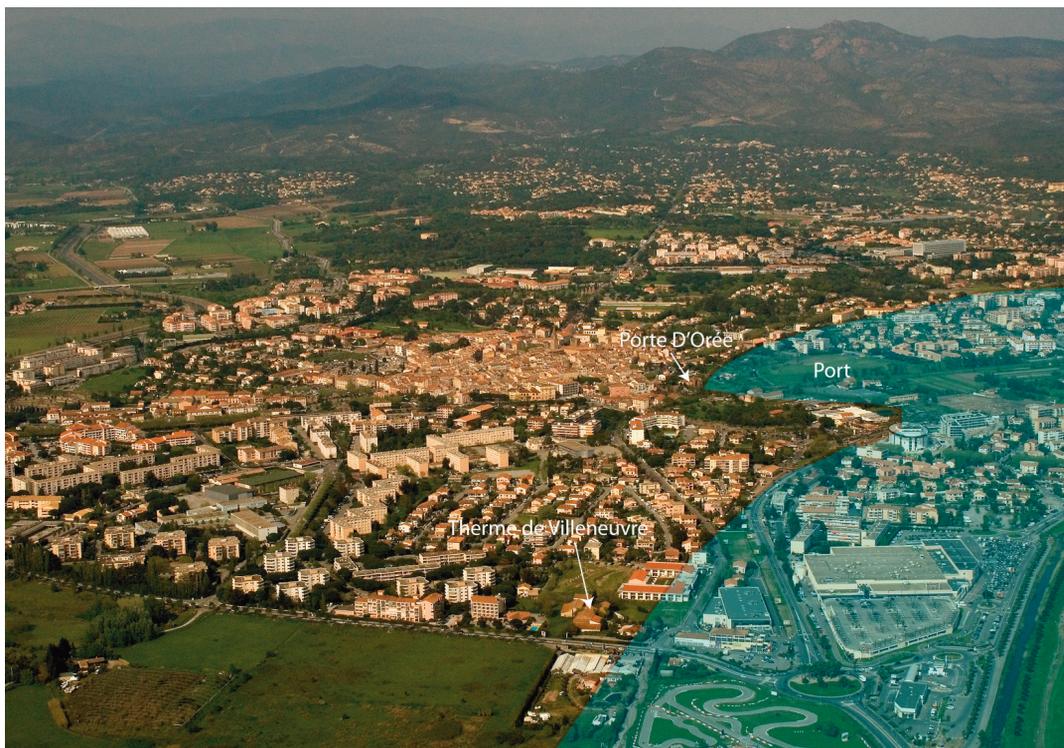


Fig. 1 – Ensemble des structures balnéaires actuellement connues à Fréjus replacées dans la ville antique (Service Archéologie et Patrimoine, Ville de Fréjus).



**Fig. 2** – Emplacement des thermes étudiés et positionnement du littoral au changement d'ère (d'après Excoffon, Bonnet 2016).

La thématique proposée par le colloque nous permet de ré-ouvrir le « dossier thermal » de Fréjus, déjà abordé lors d'une édition antérieure des colloques d'histoire de Fréjus (Ardisson 2011). Il s'agit, dans la contribution présente, de s'intéresser spécifiquement aux établissements implantés sur le bassin portuaire ou en bordure de plage, afin d'établir quel type de lien ils pouvaient entretenir avec le milieu maritime et si des particularismes se dégagent de leurs constructions. Des cinq édifices de bains connus à Fréjus<sup>1</sup>, les thermes de la Porte d'Orée et ceux de Villeneuve, établissements monumentaux et autonomes, paraissent avoir un lien tout particulier avec leur milieu et répondent aux critères de cette étude (fig. 1). Ces deux établissements sont implantés hors les murs de la ville et en bord de mer. Les thermes de la Porte d'Orée sont directement construits sur le bassin portuaire ; ils offrent un cadre propice au développement d'un édifice public de premier ordre bien visible des marins et voyageurs à l'entrée de la ville.

Les thermes de Villeneuve situés au débouché de l'Argens, en bord de mer durant l'Antiquité, sont vraisemblablement intégrés au camp militaire de la flotte d'Agrippa, selon

l'hypothèse formulée par Christian Goudineau et Daniel Brentchaloff (2009, 45). L'implantation de ce camp en bordure d'une rade-abri de grande superficie ou/et d'un aménagement portuaire encore méconnu, installé dans l'estuaire de l'Argens, est envisagée dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (*ibid.*, 50) afin d'assurer le mouillage des navires pris lors de la bataille d'Actium en 31 av. J.-C. (fig. 2).

Ces deux édifices de bord de mer offrent la possibilité de réfléchir sur des thématiques spécifiques à ce type de monument, encore jamais abordées à Fréjus et plus généralement encore peu développées pour la période romaine. Leur rôle et leur importance sont également à mettre en lien avec la monumentalisation du bassin portuaire et la parure décorative des thermes de la Porte d'Orée paraît jouer un rôle important dans ce domaine. La proximité du milieu marin nous permet par ailleurs de nous interroger sur l'utilisation de l'eau de mer dans ces deux ensembles pour l'alimentation desquels, à ce jour, aucune adduction d'eau douce n'a été découverte. À l'inverse, d'un point de vue technique, la proximité du milieu marin engendre des contraintes particulières qui ont été prises en compte par les constructeurs. L'évolution de ces complexes, les aspects techniques et architecturaux qui leur sont spécifiques, mais également l'impact de ces constructions sur la topographie existante, sont autant de points qui seront également abordés dans le cadre de cette contribution.

<sup>1</sup> Bains privés ou semi-privés de la Plateforme, du Clos Saint-Antoine ; bains de quartier de l'École des Poiriers et thermes publics de la porte d'Orée également dénommés thermes du Port et enfin ceux du quartier Villeneuve.

# 1. Les thermes de Villeneuve : Influence ou tradition et adaptation des formes architecturales

Les thermes de Villeneuve sont construits à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au sud-est du camp militaire supposé, en bordure d'une plage comme l'atteste une fouille archéologique préventive réalisée à proximité des bâtiments thermaux en 2007 (Excoffon 2011a, 40-41).

Le complexe, dont la fonction est connue depuis 1630<sup>2</sup>, a fait l'objet d'études anciennes principalement orientées vers l'étude des élévations (Aubenas 1881, Donnadiou 1928). C'est Alphonse Donnadiou qui réalise, à partir de 1925, les premières fouilles de grande ampleur dans certaines salles comme la grande salle à abside et la salle circulaire, établissant un plan partiel et une description interprétative du complexe. Il faut ensuite attendre 2006-2007 pour qu'une fouille soit réalisée par Pierre Excoffon (2011a) sur un terrain situé à l'est du bâtiment. Elle apporte des informations déterminantes sur l'environnement des thermes en démontrant la proximité du milieu maritime et l'aménagement de jardins.

Une seconde opération est menée en 2008 dans le cadre d'un diagnostic archéologique portant sur le bâtiment et ses alentours immédiats. Celle-ci a permis de compléter le plan des édifices thermaux tout en précisant le phasage (Excoffon, Ardisson 2008 et Excoffon 2011a) (fig. 3).

Si le positionnement même de cet édifice en bordure du rivage est déjà en soit une preuve d'interaction entre l'établissement et l'espace maritime, il est intéressant de noter que certaines particularités se dégagent de ces bâtiments. En matière de construction, elles se traduisent par des matériaux rarement employés dans le sud de la Gaule en dehors du milieu marin et également, d'un point de vue architectural, par un plan de l'édifice quelque peu atypique.

Enfin, la publication en 2009 de Christian Goudineau et Daniel Brentchaloff présente le quartier de Villeneuve comme étant le site choisi pour édifier le camp de la flotte d'Agrippa peu après la bataille d'Actium. Ainsi l'intégration des thermes dans un camp militaire qui devait être occupé principalement, du moins dans les premières décennies, par des marins dont l'origine orientale s'explique par la récupération d'une partie

de la flotte d'Antoine et Cléopâtre après la bataille d'Actium<sup>3</sup>, nous fournit les pistes pour comprendre les influences subies et leurs conséquences sur la forme architecturale de ce complexe.

## 1.1 L'agencement des bains : le plan du bâtiment par phase

Le bâtiment thermal est encore bien conservé (pour certaines pièces jusqu'à la voûte), mais son emprise totale n'est pas connue, supérieure à 1250 m<sup>2</sup>. En ajoutant le bâtiment oriental dont la nature reste incertaine (zone 11), la superficie couverte dépasse 1800 m<sup>2</sup>, ce qui en fait déjà un ensemble thermal important si on le compare aux autres complexes de la Gaule<sup>4</sup>. Malgré ces lacunes, son architecture et son état de conservation nous permettent de comprendre en partie son organisation et de restituer l'évolution des bâtiments. Le complexe a été construit en plusieurs phases et son développement optimal est atteint à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Les structures connues pour cette période forment un bâtiment de plan quadrangulaire muni d'une seule abside<sup>5</sup> de 210 m<sup>2</sup>. Ses murs sont construits avec un appareil assez grossier de blocs et moellons équarris de grès brun rouge sommairement assisés. Plusieurs structures découvertes lors des sondages de 2008 dans les zones 1, 2 et 5 pourraient également remonter à cette première phase. La nature de ces constructions reste sujette à discussion même si la fonction thermique ne peut être totalement écartée. Lucien Rivet pour sa part ne retient pas cette fonction traditionnellement envisagée jusqu'alors et rapproche de façon hypothétique ce bâtiment du *praetorium* du camp de la flotte (Rivet *et al.* 2000, 444). Pour Chr. Goudineau et D. Brentchaloff, ce bâtiment constitue également, dans le contexte du camp, un édifice majeur qui conditionnerait toute l'organisation planimétrique de l'établissement militaire (Goudineau, Brentchaloff 2009, 37-40). Le nombre important d'éléments de réemplois utilisés dans le jardin adjacent va également dans le sens de l'existence d'un ensemble monumental antérieur (Excoffon 2011a).

La datation proposée pour cet édifice est conditionnée par le mobilier issu des fouilles d'Alphonse Donnadiou réétudié par D. Brentchaloff, qui détermine un horizon durant le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Rivet *et al.* 2000, 339). Elle est

2 1630, 1<sup>er</sup> relevé de Fabri de Peiresc, croquis repris et publiés en 1724 par B. de Montfaucon, investigations et fouilles de la salle circulaire (« *frigidarium* ») réalisées par C. de Villeneuve-Bargemon en 1803, Ch. Texier produit une documentation importante en 1849 : plans, coupes d'élévations et une description des vestiges et en 1881 J.-A. Aubenas publie plusieurs plans et coupes.

3 Tacite, *Annales*, IV, 5, 1 : « L'Italie, sur les deux mers, était protégée par deux flottes, l'une à Misène, l'autre à Ravenne et la côte de Gaule la plus proche de l'Italie par les navires de guerre qu'Auguste avait capturés lors de la victoire d'Actium et avait envoyés dans la place de Fréjus, avec un solide équipage de rameurs » (Traduction Pierre Grimal).

4 L'importance et la complexité des vestiges découverts lors du diagnostic à l'extérieur des bâtiments en élévation (zones 1, 2, 3 et 7) renforcent ce point (Excoffon, Ardisson 2008).

5 L'abside mesure environ 5 m de diamètre.

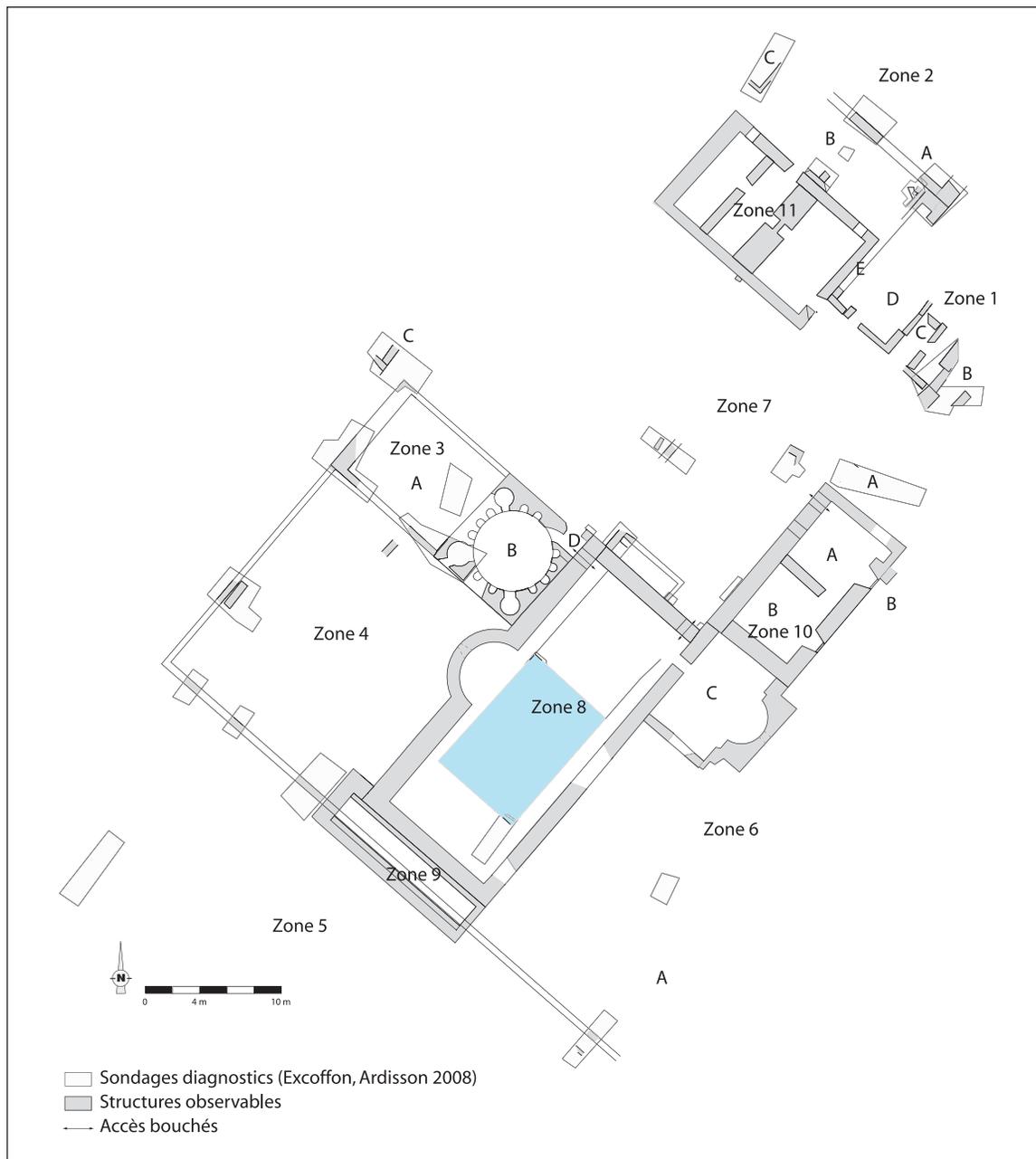


Fig. 3 – Plan d'ensemble des structures connues des thermes de Villeneuve (© Excoffon, Ardisson 2008).

complétée par la chronologie établie pour le jardin attenant (fouille « Villa Romana », phase 2) dont la mise en place est considérée comme contemporaine du premier bâtiment, les plaçant tous deux dans les deux dernières décennies du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Excoffon 2011a, 65).

La fonction thermale des bâtiments est en revanche clairement définie pour la deuxième phase. Celle-ci est caractérisée par d'importants réaménagements. Le premier édifice est intégralement restructuré (cf. fig. 4). L'emploi d'un petit appareil de moellons de grès brun brun-rouge assisés et

taillés, directement réintégré dans certaines des maçonneries existantes, atteste ces modifications sur l'ensemble du bâtiment (fig. 4). Ces constructions intègrent également des matériaux spécifiques tels que de gros fragments de tuf volcanique employés dans le but d'alléger le poids de la voûte. Ce matériau (pouzzolane), importé d'Italie, se retrouve à Fréjus essentiellement dans les infrastructures portuaires<sup>6</sup> (Excoffon 2011b).

6 Voir la contribution de P. Excoffon dans ce volume.

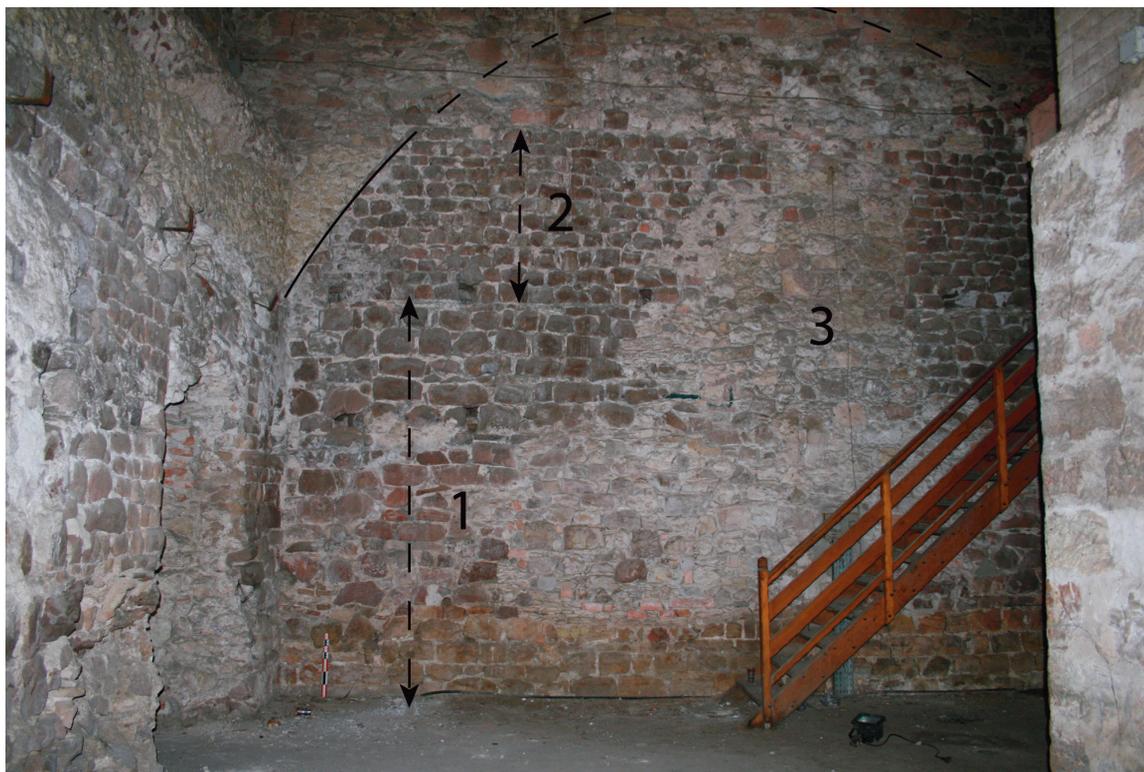


Fig. 4 – Mur ouest du bâtiment à abside (Zone 8, MR8001), comprenant l'appareil de blocs de la phase 1 (1), le petit appareil de moellons (phase 2) (2) ainsi que la reprise moderne (3) (cliché Excoffon, Ardisson 2008, fig. 96).

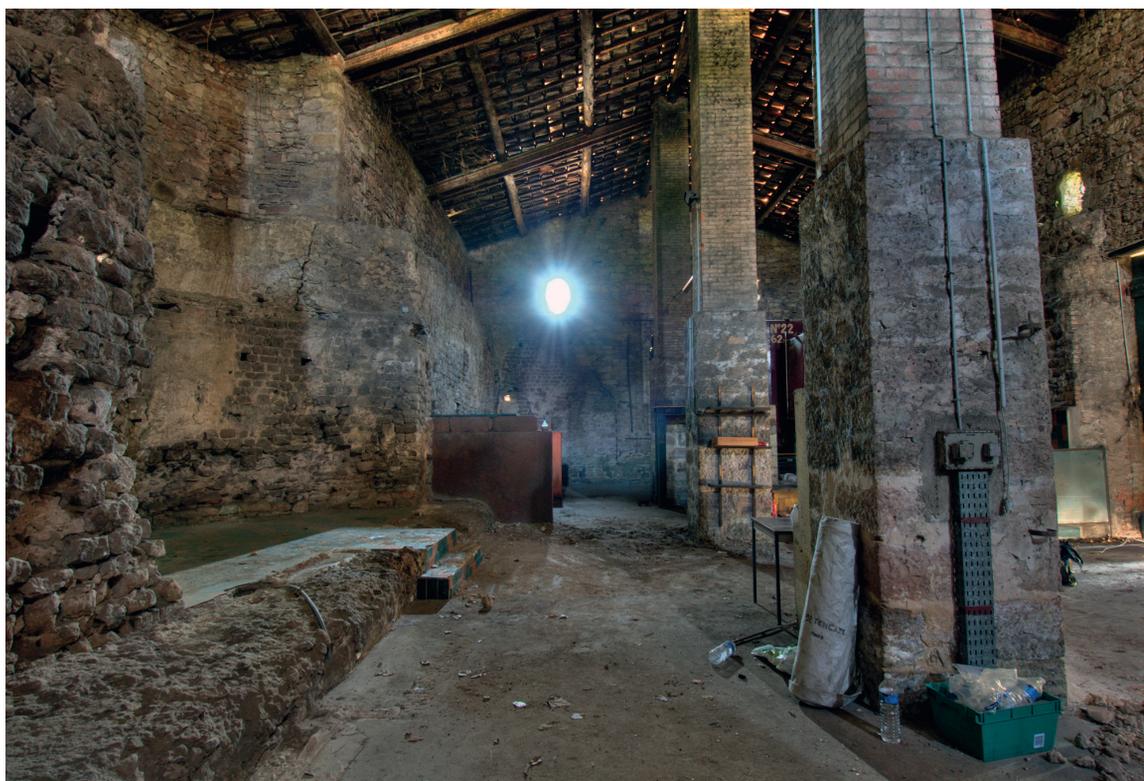
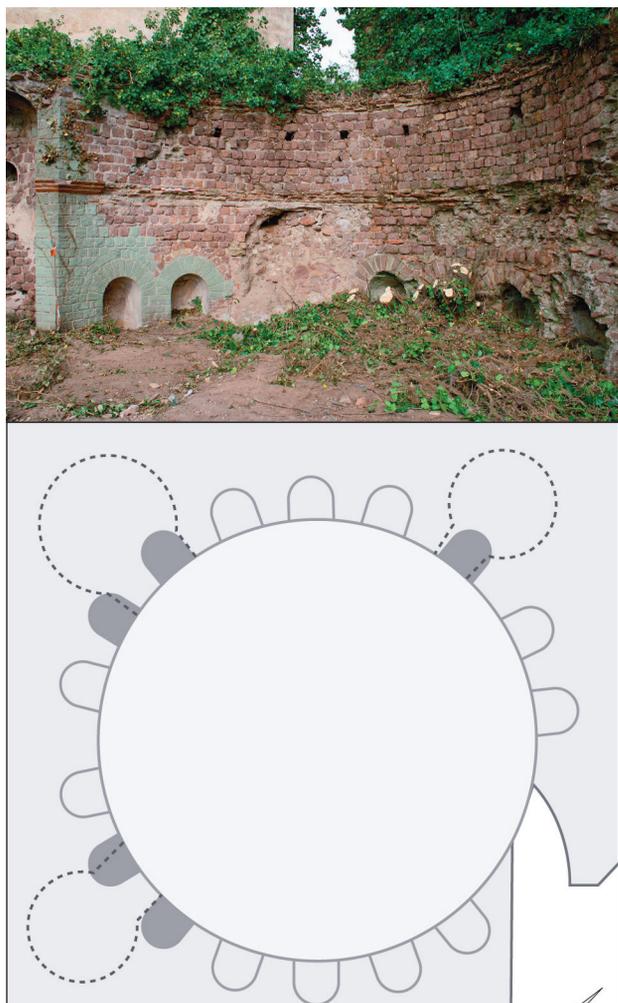


Fig. 5 – La grande salle à piscine (zone 8) (cliché R. Acquart, Ville de Fréjus).



**Fig. 6** – Vue de la salle B (zone 3) et restitution en plan des niches basses du premier état de la salle chaude avant sa transformation en *frigidarium* (cliché P. Excoffon/DAPVF et plan Excoffon 2011, 99, fig. 110).

L'édifice construit lors de cette phase regroupe sept salles ou espaces connus en lien direct avec l'activité thermale. L'ensemble se développe autour d'un espace central (zone 7) comportant un bassin correspondant à un secteur froid couvert (vestibule d'entrée, *frigidarium* ?) ou extérieur de type palestre, donnant accès à l'ensemble des zones publiques constituant le parcours (zones 3, 8 et 10). La chronologie relative des structures est difficile à établir en l'absence d'une fouille complète et reste une hypothèse en lien avec un premier travail interprétatif.

Dans un premier temps (état 1), l'espace central donne accès à une salle chaude ou tiède à abside (fig. 5) et à grand bassin<sup>7</sup> de nage ou « piscine chauffée » (zone 8) qui se prêtait, en raison de sa profondeur et de ses dimensions, à la natation. Cette salle voûtée disposait de deux bassins latéraux décrits

<sup>7</sup> 10 m de long et 7 m de large, profondeur 1,65 m.



**Fig. 7** – Bouchage et transformation d'une baignoire individuelle en niche du second état (salle B, zone 3) (cliché P. Excoffon/DAPVF).

par A. Donnadiou (1928, 73) mais qui n'ont pas été retrouvés lors du diagnostic réalisé en 2007.

Depuis l'angle nord-est de cette salle on pouvait rejoindre une pièce circulaire (zone 3, A), agrémentée de seize niches basses<sup>8</sup> dont la fonction n'a pas encore été définie avec exactitude (fig. 6 et 7). Initialement interprété comme un *frigidarium* de type campanien décoré de niches, nous pensons aujourd'hui qu'il s'agit, lors du premier état, de baignoires individuelles ou de cuves plates<sup>9</sup>. Ainsi la configuration proposée de la pièce s'apparente clairement à un *laconicum* de tradition grecque qui aurait probablement été chauffé par un brasero.

<sup>8</sup> 0,54 m de large, hauteur 1,20 m et profondeur (cons.) 0,60 m.

<sup>9</sup> À ce sujet et pour une description complète des structures se référer à Excoffon, Ardisson 2008 et Ardisson dans Excoffon 2011a, 96-107.



Fig. 8 – Citerne (1) superposée au couloir de service (2) (zone 9) (clichés R. Hacquard, S. Ardisson, Ville de Fréjus).

Du côté sud est (zone 10), la salle 8 donne accès à la pièce C (surface 40 m<sup>2</sup>) qui semble, d'après son plan, être un *caldarium*. Cette pièce présente à l'est et à l'ouest une exèdre quadrangulaire pouvant accueillir des bassins ou baignoires. Une abside munie d'une petite fenêtre a été aménagée dans la paroi sud de la pièce, elle devait disposer d'un *labrum*.

Enfin, toujours dans la zone 10, les deux autres salles (A et B) au sud-est du bâtiment sont accessibles depuis la zone 7 par une porte ménagée dans le mur nord de la salle A. Elles communiquaient entre elles et disposaient sans doute de deux fenêtres au sud (reprises à l'époque moderne), ainsi que d'une troisième assurée au nord pour la salle A. Cette dernière comportait également une arrivée d'eau témoignant d'un aménagement hydraulique (fontaine, *labrum* ?).

Le complexe était desservi par une vaste zone de service au nord et à l'ouest (zones 4 et 9) comprenant une grande aire, probablement ouverte, dans laquelle ont été retrouvés des niveaux de charbons et de cendres. Cette zone disposait également d'une galerie technique, surmontée d'une citerne servant à l'alimentation en eau des thermes (fig. 8).

La question de l'approvisionnement en eau du complexe reste par ailleurs ouverte. L'absence d'aqueduc retrouvé

dans le quartier<sup>10</sup> laisse pour l'heure entrevoir d'autres procédés d'approvisionnement. La présence d'au moins une citerne<sup>11</sup> alimentant une partie des infrastructures de la salle 8 est avérée. Il est envisageable qu'elle ait été associée à une machine de levage puisant dans la nappe phréatique à l'ouest de cette dernière. Ce type d'approvisionnement en eau, déjà envisagé (Gébara, Michel 2002, 283), est attesté dans les jardins proches par une *norîa* (Excoffon 2011a, 72-80). La faible profondeur de la nappe phréatique située à l'époque entre -0,5 et 0 m NGF donne un accès facile à cette ressource. L'utilisation de puits équipés d'une machinerie est d'autre part largement attestée en milieu thermal avant la construction des aqueducs ; c'est le cas notamment à Pompéi (Bouet 2005, 12) et d'une manière générale tout au long de la période romaine comme à Ostie où huit établissements avaient choisi ce type d'approvisionnement à différentes périodes<sup>12</sup>.

Un autre type d'approvisionnement peut être encore envisagé, celui d'un canal de dérivation du Reyran ou de

10 Hypothèse développée par Ch. Texier (1849, 190).

11 Un autre dispositif de stockage est envisagé en zone 11 (Excoffon, Ardisson 2011, 104).

12 Voir la contribution de G. Poccardi dans ce volume.

l'Argens<sup>13</sup>, mais pour l'heure aucune infrastructure en lien avec cette hypothèse n'a pu être retrouvée. La proximité immédiate du rivage nous laisse également entrevoir la possibilité de l'utilisation de l'eau de mer pour certaines infrastructures du complexe, en particulier la grande *piscina* de la salle 8. La citerne située à l'arrière aurait alors pu jouer le rôle de stockage nécessaire à son approvisionnement. Cette utilisation de l'eau de mer pour le complexe pourrait être par ailleurs bénéfique dans le cadre de bains à vocation thérapeutique<sup>14</sup>. On pourrait envisager pour les thermes de Villeneuve dans le contexte du camp, des fonctions à la fois hygiéniques et « thalasso thérapeutiques », pour les militaires fréquentant cet établissement, au moins dans le premier état du fonctionnement thermal (Ardisson 2011, 104).

Si cet usage de l'eau de mer reste très hypothétique<sup>15</sup>, l'organisation des aménagements et espaces extérieurs au sud du complexe, donne la possibilité à l'utilisateur des bains d'un contact direct avec la mer, qu'il s'agisse d'une simple promenade offrant un panorama sur la « grande bleue », si prisée par les Romains que les auteurs anciens mettent souvent en avant : ces thermes « d'où on voit la mer » (Lafon 2001, 302), de la pratique de l'exercice physique (gymnastique...) ou de la possibilité de se baigner directement en mer à partir de la plage. Cette pratique associative du parcours thermal et du bain de mer reste très peu documentée pour les bains publics ou privés. Il semble que la mer soit avant tout un objet que l'on préfère regarder de loin (Bek 1983, 87). L'accès à la mer pour le bain n'est pas la forme préférée des Romains qui restent plus en sécurité dans les piscines et autres bassins construits bien que sa fréquentation ait néanmoins été envisagée pour certaines villas de bord de mer souvent associées à toute une série d'aménagements de rive (Lafon 2001, 300). À Villeneuve l'absence de *piscina* extérieure pourrait, en partie, s'expliquer par cette pratique du bain en mer.

En tout état de cause, l'aménagement des espaces extérieurs avec la présence d'un jardin à l'est du bâtiment thermal intégré à l'ensemble atteste la possibilité de promenades le long du littoral. L'organisation de cet espace, dont les plantations alternant arbustes et arbres délimitent de grandes allées (Excoffon 2011a, 60-62) pour certaines zones couvrant plus de 20 m de large et plus de 82 m de longueur, est très propice à cet usage. L'intérêt porté à ces espaces extérieurs (Grimal 1984, 194) influe également sur leur développement au sein des complexes thermaux. En Gaule, on les voit apparaître dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr.

J.-C. (Bouet 2003, 147). Un cas assez similaire d'agencement de jardin nous est fourni dans les thermes du palais du Miroir à Saint-Romain-en-Gal où l'ensemble se développe sur une bande allongée de 40 m de large pour une longueur inconnue mais que l'on suppose proche de 100 m (*ibid.*, 146-147).

Le second état du complexe est marqué par une importante restructuration des bâtiments avec la création de nouveaux espaces et le probable changement de fonction de certaines salles.

La pièce de plan circulaire fait l'objet de transformations importantes et devient alors un *frigidarium* (zone 3, B) de type campanien avec piscine centrale et alvéoles latérales. Le plan est assez proche du *frigidarium* des thermes de Stabies à Pompéi. Cette pièce à coupole est dotée d'un bassin central circulaire (de 3,90 m de diamètre et 0,72 m de profondeur) entouré de trois bassins de taille plus réduite (entre 1,5 m et 2 m) aménagés dans les angles (fig. 9). Onze des alvéoles qui devaient servir de baignoires individuelles dans le premier état sont conservées. En partie comblées, elles paraissent, à cette occasion, transformées en petites niches décoratives. L'accès à cette pièce est modifié sans doute à cette occasion. Le couloir depuis la pièce 8 chauffée est fermé et un passage aménagé depuis le secteur froid (zone 7). Au nord de la pièce circulaire, un espace chauffé (zone 3, A), dont l'identification reste incertaine, est créé. Il est jouté au nord-est par un espace bétonné (zone 3, C).

## 1.2 Le plan de l'édifice : entre adaptation au bâti existant et influence

On l'a vu, le complexe s'intègre et s'adapte à un bâtiment, voire un ensemble de constructions, préexistant (phase 1). La transformation du bâtiment s'effectue vers la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (phase 2, état 1). La nouvelle construction se plie alors à des contraintes qui nécessitent une reprise pratiquement intégrale du bâti. Ce phénomène tendrait, au moins en partie, à expliquer le plan du bâtiment thermal plutôt atypique. La phase thermique comporte tout au moins deux temps, le premier avec des caractéristiques spécifiques de bains grecs reprises dans les bains orientaux qui, dans l'état 2, évolueront vers un plan plus conforme à la tradition des bains romains.

La datation et les étapes précises de ces modifications sont encore mal perçues, toutefois elles traduisent un temps d'utilisation assez long (plus de 80 ans) et surtout une évolution de la pratique balnéaire au profit du modèle romain.

La question de l'intervention des militaires dans cette construction considérée comme publique<sup>16</sup> peut être posée.

13 Proposition évoquée par Ch. de Villeneuve-Bargemon (1829, 25).

14 A. Bouet envisage la vocation curative avec la présence de ce type de salle à piscine chauffée plusieurs fois attestée dans des complexes ayant une vocation similaire (Bouet 2003, 292).

15 Un colloque tenu en 2016 à Rome et Civitavecchia et intitulé « Le Terme e il Mare » (David, Stasolla 2020) ainsi qu'une thèse récemment soutenue (Turci 2019) abordent cette thématique.

16 À ce sujet Y. Le Bohec donne la liste des travaux dans lesquels sont impliqués les militaires (Le Bohec 1989, 581-584).



Fig. 9 – Aménagement d'une des baignoires collectives du *frigidarium* (état 2) avec *oculus* (clichés P. Excoffon, DAPVF).

Leur rôle pour ce type de travaux est souvent attesté dans les camps et pourrait être tout à fait envisagé dans le contexte de celui de Fréjus.

Leur intervention se traduirait ici de manière originale par une influence culturelle particulière observée pour ces bains. Ainsi, la salle circulaire à niches que l'on a interprétée, dans un premier état, comme un *laconicum/tholos* à baignoires individuelles (Ardisson 2011, 98-100) témoignerait de l'influence d'un modèle des bains égyptiens. Cette influence est illustrée par renvoi à des dispositions communes dans les bains grecs et reprises dans les bains romains d'Égypte au début de l'Empire. La forme hybride développée, combinant des éléments grecs et romains (Broise 2009 et Fournet, Redon 2010), prend tout son sens à Fréjus. L'emplacement des thermes de Villeneuve dans le camp de la Flotte d'Agrippa dont on connaît les liens avec l'Orient, puisque pour l'essentiel, la population de ce camp aurait été constituée à partir des marins<sup>17</sup> composant la flotte d'Antoine et Cléopâtre, capturés par Agrippa à la bataille d'Actium (Goudineau, Brentchaloff 2009, 35-40). Cela peut en tout cas en être l'explication (Excoffon 2011a, 191).

Le particularisme typologique fréjussien de cette salle, dont on ne trouve pas d'autre cas en Gaule pour cette période<sup>18</sup> à une époque où le modèle du bain romain se met en place, laisse donc supposer une implication des marins orientaux (en tout cas d'une main d'œuvre, du concepteur, des architectes de cette origine) dans la construction et ainsi l'importation et l'adaptation de leur tradition hygiénique (Ardisson 2015, Bouet 2015). On connaît la transmission des modèles italiens par les militaires à l'époque augustéenne, elle paraît beaucoup plus originale ici, en Gaule Narbonnaise, dans le cadre de la transmission d'un modèle issu de tradition plus ancienne du bain (grec) mais encore en usage en Égypte jusqu'au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Fournet, Redon 2007).

Les thermes de Villeneuve illustrent sans doute le modèle hybride du bain tel qu'on le retrouve en Égypte au début de l'époque impériale, combinant éléments de type gréco-égyptien (*tholos* à cuves plates, parois chauffantes, baignoires individuelles) et romain (circuit rétrograde, salle à piscine chauffée ?) (Fournet, Redon 2010), avant une transformation pour un modèle hygiénique plus conforme au « modèle romain ».

Indirectement, l'influence d'origine orientale du plan de cette salle met en lumière les échanges techniques de savoir-

17 Dont on sait qu'ils étaient en grande partie composés de pérégrins ou d'affranchis recrutés dans les provinces orientales (Reddé 1986).

18 D'autres salles circulaires (*tholoi*) avec cuves plates issues de la tradition hygiénique grecque sont attestées en Gaule pour des périodes plus anciennes dans la cité de Marseille (rue Leca, milieu IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., Hesnard *et al.* 1999, 93-96).

faire, sans doute encore plus prégnants, dans un contexte de « camp maritime ». Cette hypothèse tendrait d'autant plus à mettre l'accent sur l'importance de l'attachement de ces individus à leur tradition hygiénique et l'acceptation de la part des autorités de ces choix architecturaux et culturels.

Si ces choix peu communs pourraient illustrer une période où les pouvoirs centraux favorisent en priorité l'intégration, les transformations que vont subir les bâtiments par la suite attestent cette évolution vers la conception romaine du bain. Elles mettent également en lumière l'importance de l'occupation de ce quartier suburbain au fil des décennies, nécessitant en outre le maintien d'un édifice thermal (aussi imposant dans son ensemble), au moins jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>19</sup>.

## 2. Les thermes de la Porte d'Orée : un élément de la monumentalisation du bassin portuaire ?

Les grands thermes illustrés à Fréjus par l'ensemble de la Porte d'Orée sont soumis à d'autres impératifs répondant à des exigences de politique urbaine et sociétale incarnant le pouvoir local ou central et la démonstration de la puissance de l'empereur, de la province ou de la cité. De ce fait, leur implantation, leur construction et leur programme décoratif sont le fruit des plus grandes attentions et réflexions. Et le choix de leur implantation sur le port répond à des prérogatives bien spécifiques. La première d'entre elles est probablement de participer à la monumentalisation du bassin portuaire.

En raison de leur implantation en première ligne sur le bassin portuaire, les thermes de la Porte d'Orée ont une situation privilégiée. Ce positionnement est assez fréquent ; on le retrouve par exemple à Herculaneum (thermes suburbains en marge des installations portuaires), à Marseille (Place Villeneuve-Bargemon), Portus (en bordure du port de Claude avec les thermes dits de « La porta Marina » et les « thermes maritimes »), ou à Olbia, dans le Var (thermes du bord de mer installés également tout à côté du môle).

Les structures antiques des thermes de la Porte d'Orée sont connues depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle avec les premières descriptions de J.-F. Girardin, mais elles n'ont fait l'objet que de fouilles ponctuelles et partielles et ne nous offrent qu'une vue tronquée de l'architecture, des aménagements et du plan de cet édifice<sup>20</sup>. Dès 1820-1821, une fouille est engagée par la

Municipalité (dans le secteur de la *natatio* des thermes). Puis en 1828-1829, Ch. Texier met au jour diverses constructions autour de la grande arche (identifiée aujourd'hui comme le mur du *frigidarium*). Un plan assez précis des vestiges dégagés est réalisé par Pascal Coste en 1831. Son classement au titre des Monuments Historiques est acté par arrêté le 12 juillet 1886.

Il faudra ensuite attendre la fin des années 1980 (Béraud, Gébara 1988) pour qu'une fouille de sauvetage urgent soit à nouveau réalisée dans l'emprise de ces thermes. Elle permet leur redécouverte et complète les vestiges mis en évidence au siècle précédent.

En septembre 2018, une nouvelle opération archéologique rendue nécessaire par une modification de la rue des Moulins, a révélé que l'implantation de ces thermes avait directement impacté l'organisation antérieure du bassin portuaire (Ardisson 2019).

### 2.1 Des thermes construits sur l'un des accès au bassin portuaire

La découverte en 2018 d'un accès à la ville depuis le port à l'emplacement des thermes, nous a permis de proposer l'idée selon laquelle ces derniers n'auraient pas été aménagés sur une zone entièrement vide de construction et en partie gagnée sur la mer (CAG 83/3, 200). Cet accès antérieur aux thermes a été ménagé le long de l'enceinte, à l'extérieur (fig. 10), et nous supposons qu'il se prolongeait jusqu'à une porte ou poterne située à l'extrémité de la rue Grisolle, à l'emplacement d'un passage encore attesté au XV<sup>e</sup> s. (*Porta Macelli*) (Rivet *et al.* 2000, 205), ou bien plus à l'est, jusqu'à la porte sud, dont l'accès a été mis en évidence en 2007 lors de la fouille de la Villa Notre-Dame (Excoffon 2009).

Cette rampe large de 2,5 m était d'abord pavée puis bétonnée et présente une pente de 22 %. Elle est construite sur des salles voûtées<sup>21</sup>, aujourd'hui observables depuis l'extérieur par les arcs clavés des ouvertures donnant accès aux salles. Ces dernières mesurent 3 m de côté<sup>22</sup> et semblent fonctionner ensemble. La salle 1 est ouverte sur l'extérieur et la salle 2 aveugle est accessible uniquement depuis la salle 1. Une troisième salle a également été identifiée par son arc, en partie conservé contre la tour du XVI<sup>e</sup> siècle. L'ensemble de ces constructions pourrait peut-être se rattacher à la même phase d'aménagement du bassin portuaire que celles découvertes lors de la fouille d'urgence de 1986, à une cinquantaine de mètres au nord-est (Béraud, Gébara, Landuré 1991), comprenant une darse et des cales datées

19 L'activité thermale pourrait néanmoins se poursuivre jusqu'à l'abandon du quartier dans le courant du II<sup>e</sup> siècle.

20 Superficie de la partie visible supérieure à 1500 m<sup>2</sup>.

21 Qui n'ont pu pour l'heure faire l'objet d'une étude précise.

22 La hauteur de ces salles est encore inconnue.

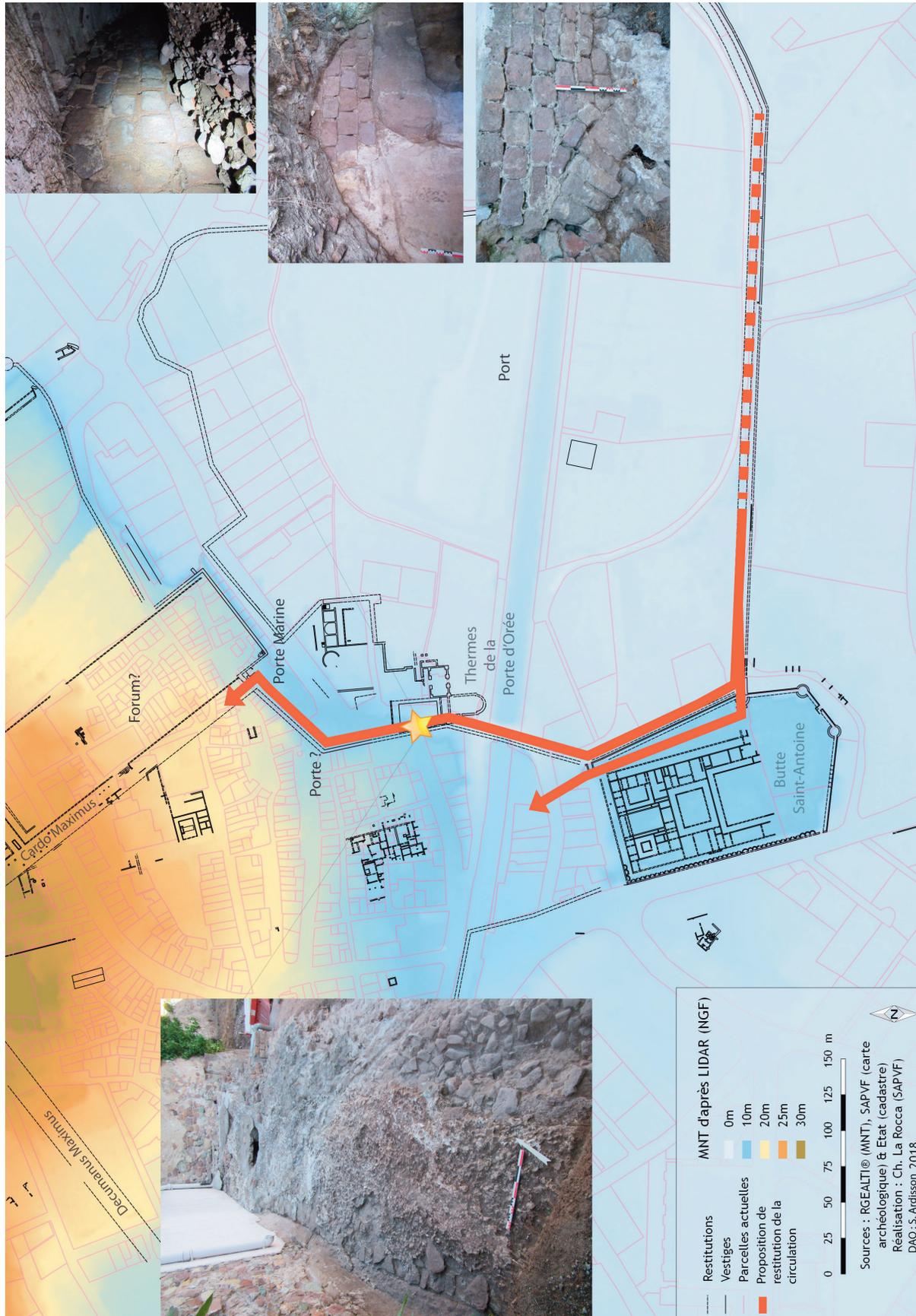


Fig. 10 – Positionnement de la rampe d'accès et des salles voûtées et proposition de cheminement (Réalisation C. La Rocca, DAO S. Ardisson / DAPVF).

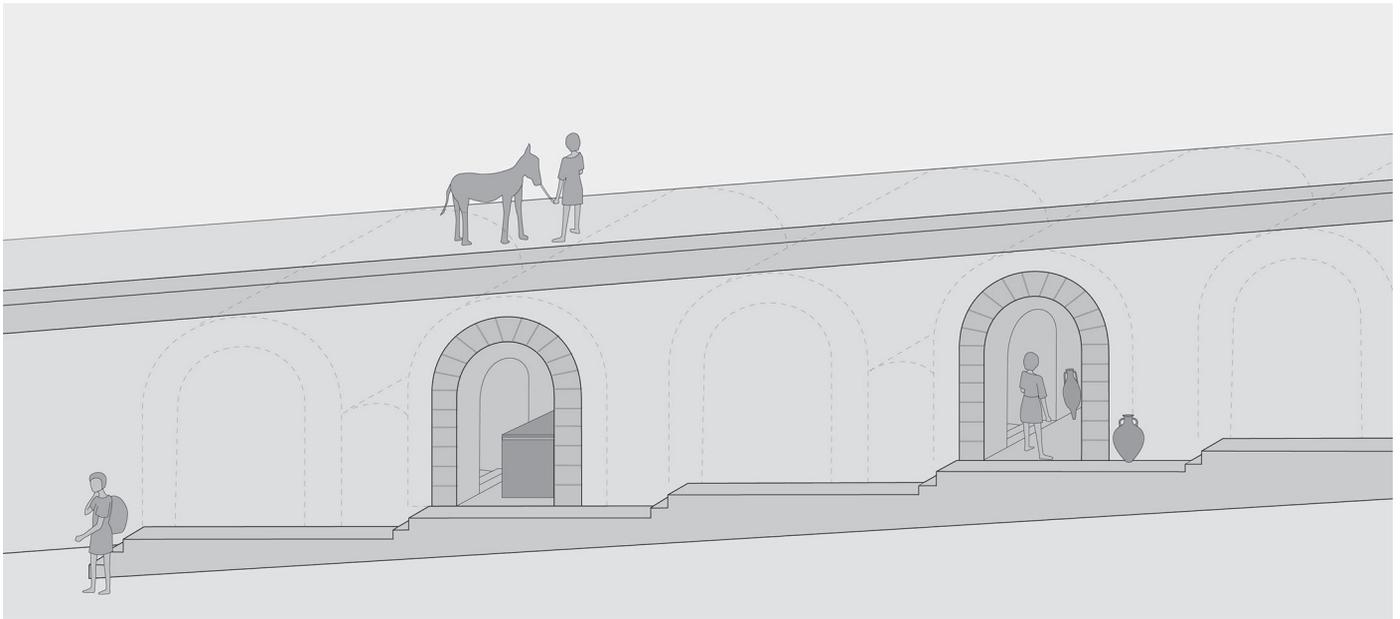


Fig. 11 – Évocation hypothétique des aménagements du secteur avant les thermes (dessin F. Osenda, DAPVF).

des années 30 apr. J.-C. (état I, CAG 83/3, 215). En tout état de cause, même s'ils ne sont pas strictement contemporains, ces divers aménagements du bassin portuaire sont antérieurs à l'édification du complexe thermal (fig. 11).

Le projet de construction des thermes va donc impliquer la modification des systèmes de fonctionnement et des modes d'utilisation du bassin portuaire. En effet, cet accès vers les quais sud et ouest, et peut-être vers la butte Saint Antoine, est condamné au moment de la construction des bâtiments thermaux avec la création du nymphée lié à la *piscina* extérieure et de ses infrastructures. La structure de la rampe paraît alors être réutilisée par des citernes alimentant le nymphée et les salles obturées par la création des niches.

## 2.2 Le plan de l'édifice

Le plan de l'édifice est loin d'être complet, mais cet important ensemble thermal (fig. 12) dispose encore de quelques parties de murs en élévation dont certaines peuvent atteindre plus de 16 m de haut. On y retrouve un *frigidarium* (de 227 m<sup>2</sup>) recouvert d'une voûte à arceaux de briques-claveaux dont les briques à tenons sont encore visibles dans les emplacements prévus à cet effet. Au sud de ce dernier, une autre salle thermale est envisagée par différents auteurs (Bouet 2003, 101 ; CAG 83/3, 194-201\*8), interprétée comme un *tepidarium* ou un *laconicum*. Sa présence reste hypothétique car cette pièce a été positionnée suite à une interprétation du plan et d'indices du couvrement de cette dernière. Ces éléments restent

discutables et le départ d'une voûte envisagé en parement sud du « mur de la Porte d'Orée » (CAG 83/3, 199), demeure incertain<sup>23</sup>. Le système de voûte à doubleau observable en parement nord pour le *frigidarium* n'est pas reproduit dans le parement sud (fig. 13) et les éléments restés en place dans l'élévation actuelle<sup>24</sup> ne montrent pas non plus de trace d'ancrage des poutres d'une éventuelle charpente<sup>25</sup>. Le seul élément architectural visible correspond à une corniche constituée de briques maçonneries n'ayant conservé aucune trace d'un éventuel départ de voûte. Il n'y a pas pour l'heure d'autres vestiges archéologiques permettant d'appuyer cette hypothèse<sup>26</sup>.

L'extrémité sud-ouest du bâtiment est occupée par une grande pièce à abside (341 m<sup>2</sup>) en partie découverte lors des fouilles de 1988. Elle est interprétée comme un *caldarium* en raison de son système de chauffage par le sol et par l'existence d'un foyer l'alimentant à l'ouest (Béraud, Gébara 1988).

23 Cette évocation est également reprise dans la restitution architecturale de J. Bigot (Gébara, Béraud 1990, 10).

24 L'élévation de la Porte d'Orée fera l'objet d'un diagnostic et d'une étude globale dans le cadre du PCR « Le port romain de Fréjus ».

25 Seule la présence de trous de boulins est observable. En raison de leur régularité et de leurs dimensions, il ne s'agit pas, comme le pensait Ch. Texier, de trous d'ancrage de la charpente de la salle (Texier 1849, 204).

26 Une étude géophysique au sud du bâtiment prévue dans le cadre du PCR nous permettra peut-être de trancher la question.



Fig. 12 – Plan des thermes de la Porte d'Orée et vue des principaux vestiges dans la ville actuelle (S. Ardisson/Altivue, DAPVF).

Au nord de cette salle, un grand espace extérieur est notamment occupé par une grande *natatio* de 27 m de long<sup>27</sup> ornementée d'un nymphée (mur ouest) alternant neuf niches semi-circulaires et rectangulaires. Certaines d'entre elles ont pu recevoir des statues ainsi que des arrivées d'eau observées lors des fouilles anciennes de Ch. Texier (1828-1829)<sup>28</sup>. Une palaestre et très probablement une esplanade et un jardin devaient compléter cet espace. Faut-il encore y associer les aménagements situés au nord-est des bâtiments dégagés durant la fouille de 1986 ? Ces structures vraisemblablement édifiées dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., correspondent à un ensemble monumental. En bordure du bassin portuaire, ce dernier est implanté sur des terrains gagnés sur le port (état II, CAG 83/3, 216). Il comprend un nymphée monumental ouvert sur une vaste esplanade (pour une superficie minimale de 1500 m<sup>2</sup>) et probablement entouré d'un portique d'après les éléments de colonnade découverts sur place (*ibid.*, 217).

27 Pour une profondeur de 1,27 m et une largeur estimée de 13,50 m.

28 Texier 1849, 203-207, pl. II et pl.VI, fig. 1 à 5.

Un couloir de service longeait encore le bâtiment thermal à l'ouest. On accédait à ce dernier depuis le nord par un escalier. Deux autres escaliers donnaient accès à une sorte de coursive aménagée au-dessus de la voûte du couloir. Cette coursive devait entourer la salle et permettre ainsi, comme dans les thermes centraux d'Ostie par exemple, un accès direct pour l'entretien et la gestion des baies vitrées et volets qui devaient logiquement exister au sud. Un sous-sol voûté est également envisagé au sud du bâtiment.

### 2.3 Le décor architectural et les éléments de statuaire

Le décor demeure assez mal connu bien que plusieurs éléments aient été mis au jour grâce aux opérations archéologiques successives et permis de proposer quelques restitutions. L'essentiel des éléments architectoniques a été retrouvé au XIX<sup>e</sup> siècle, dans la *natatio* ou aux abords. Mais la chronologie des différentes phases de constructions supposées dans ce secteur ne permet pas toujours de distinguer pour chaque



**Fig. 13** – Détail du système de voûte du *frigidarium* (parement nord/1) et corniche de briques (parement sud/2)  
(clichés S. Ardisson / DAPVF).

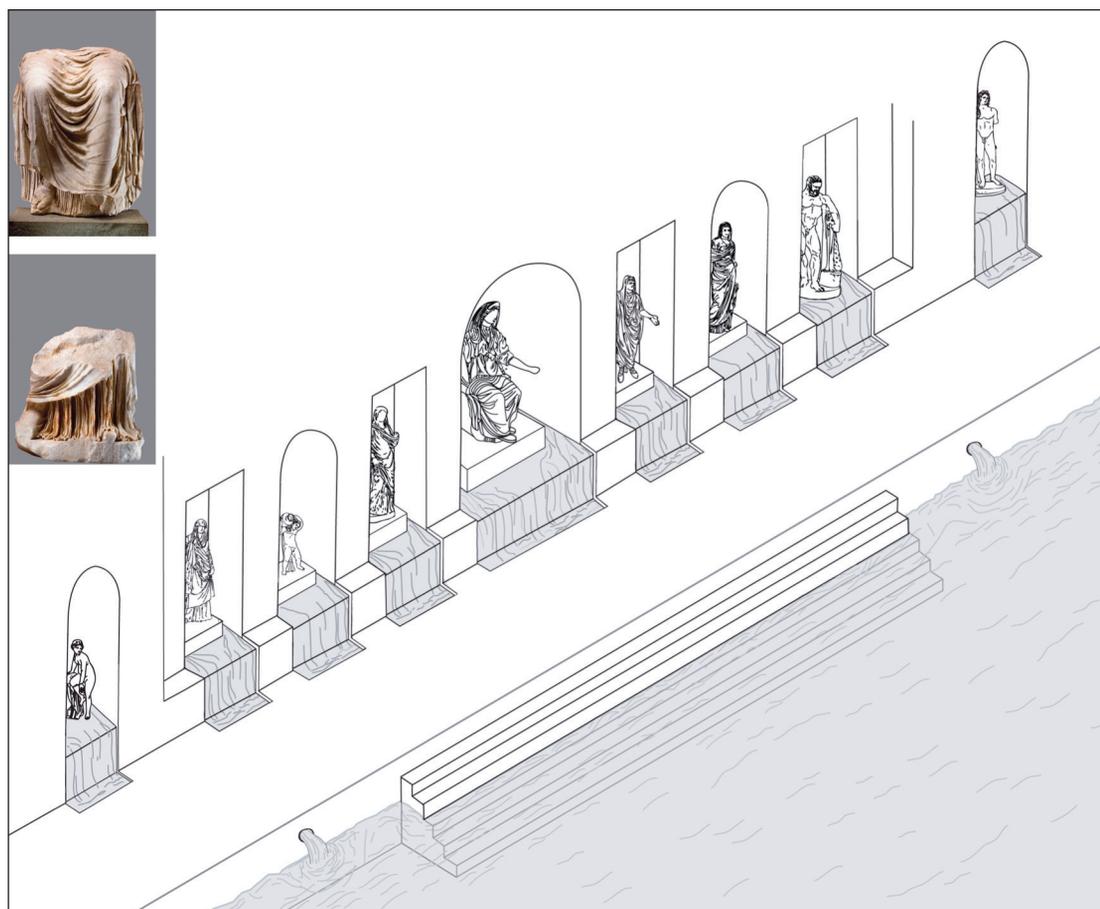


Fig. 14 – Les deux principaux fragments de statuaire et proposition de restitution du nymphée (© Y. Lemoine).

phase les éléments relevant de telle ou telle partie de l'ensemble. En se fiant au lieu de découverte, il est possible que trois<sup>29</sup> chapiteaux d'ordre ionique appartenaient à la parure monumentale des thermes. En effet, même s'ils ne sont pas stylistiquement strictement contemporains, ils ont pu être employés simultanément. Ils pourraient alors se rattacher aux colonnes du portique constituant le péristyle de la *natatio*.

Venant compléter ces connaissances, des éléments de placage en place ont été identifiés lors de l'intervention de 2018 comme du marbre de Luni. Ces éléments s'ajoutent à ceux trouvés lors de la fouille de 1988, dans la *natatio* et ses abords. Ils comprennent quelques éléments architectoniques (dont un fragment de base de colonne attique) et des éléments de revêtement. P. Digelmann, qui a réalisé leur étude (CAG 83/3,

201) identifie essentiellement des placages provenant des brèches de la carrière de Luni (bianco ordinario et *bardiglio*), mais également des éléments de *giallo antico* de Chemtou, de la brèche cipoline de Karystos et de Proconèse, et quelques autres de marbre de Skyros et d'Éréttrie, ou encore provenant de la brèche de Vezirhan.

Les différents dégagements dans le secteur de la *natatio* ont livré cinq éléments de statuaire en marbre, dont quatre attribuables au nymphée monumental de cette dernière (CAG 83/3, 201-203\*8). Ces fragments de statues correspondent à des personnages féminins dont l'une, deux fois supérieure à la taille moyenne d'une femme, pourrait provenir de la niche centrale du nymphée (fig. 14). Le cinquième élément, une tête masculine et barbue remarquablement travaillée, a été attribué très tôt à un Jupiter capitolin et daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.<sup>30</sup>

<sup>29</sup> La provenance d'un quatrième chapiteau pose question. Pour *L'Atlas Topographique* (Rivet et al. 2000, 211) (inv. 43.01.65) il proviendrait du secteur de la Porte d'Orée, pour la C.A.G. (CAG 83/3, 199), (inv. MAD. n° 43.65) il proviendrait d'un autre secteur. La nature du matériau, un calcaire oolithique, comme le style composite, tranche avec les trois autres, mais il semble néanmoins arbitraire de l'écarter définitivement de l'environnement des thermes de la Porte d'Orée puisque aucun autre lieu de provenance ne peut être défini.

<sup>30</sup> Selon une hypothèse, compte tenu de sa qualité et de la rareté de cette représentation en milieu thermal, il pourrait provenir d'un monument culturel (Lemoine 2012, 4, 001). La réflexion en cours sur le thème des programmes décoratifs portuaires menée dans le cadre du PCR « le port romain de Fréjus » a permis de faire émerger une autre interprétation intéressante. En effet, l'absence d'attribut caractéristique, marqueur

L'ensemble de ces informations, sans pouvoir nous permettre pour l'heure de restituer la décoration des pièces, est révélateur de l'importance et de la richesse des matériaux d'importation qui ont été employés pour la réalisation de ces thermes monumentaux. La parure monumentale constitue une grosse part du budget de ces édifices<sup>31</sup>. Ainsi, le programme décoratif, comme le choix du marbre dans la construction édilitaire, est certainement le moyen le plus adapté pour manifester la richesse dans un monument. À l'époque impériale sa large diffusion, facilitée par les conditions économiques et les avancées technologiques, en font un matériau noble et à portée symbolique par excellence<sup>32</sup>. Une idée de ces prix nous est apportée par l'*Edictum de pretiis* de Dioclétien qui fixe le prix maximum pour de nombreuses catégories de biens, même s'il est destiné plutôt à la partie orientale de l'empire pour une période précise (Guarducci 1987, 152-153). Les marbres sont placés, dans les matériaux d'ornement, en haut de l'échelle des prix<sup>33</sup>. D'autres indications données pour l'Afrique (Duncan-Jones 1974, 119 n. 394), nous permettent de constater que le coût de la main d'œuvre prend une place considérable dans le prix total<sup>34</sup>. Le marbre servant à confectionner une statue vaut autour des 600 sesterces alors que finie, son prix de vente constaté varie entre 4000 et 7000 sesterces en Afrique<sup>35</sup>.

## 2.4 Des matériaux spécifiques au milieu marin

La construction de ces thermes en milieu portuaire met également en évidence une utilisation de matériaux particuliers, cette fois sans rapport avec la parure monumentale du site, mais plutôt avec des spécificités techniques liées à l'environnement naturel immédiat.

---

indiscutable de l'identification d'une divinité, laisse encore une porte ouverte à une identification rattachant la tête au lieu de découverte. Ainsi, l'éventualité d'y voir une représentation de Neptune, dieu des mers, trouverait aussi bien sa logique dans la décoration des thermes du port.

- 31 La valeur financière du décor marmoréen a été abordée ces dernières années lors des colloques : *Arqueología de la construcción* II et III, d'une manière globale par L. Lazzarini (2010) et au travers d'études de cas par P. Pensabene et R. Mar (2010), V. Brunet-Gaston (2010 et 2012) et S. Blin (2012).
- 32 Au sujet du marbre comme forme de représentation du pouvoir et valeur idéologique, se référer à Neri 2002. Pour une synthèse sur les connaissances relatives au décor marmoréen dans les bâtiments publics cf. Guidobaldi 1985 et Bruto, Vannicola 1990.
- 33 Une estimation du coût d'autres marbres importants ne figurant pas sur les fragments connus de l'édit, a été réalisée par L. Lazzarini (2010, 486-488). Elle nous donne une idée purement théorique et discutable du prix des autres marbres utilisés comme le marbre de Luni (40-60 deniers le mètre cube).
- 34 Estimé à 9/10<sup>e</sup> lorsqu'il s'agit de statues.
- 35 En Afrique le prix d'un revêtement d'ensemble d'un édifice en marbre peut varier de 50000 à 300000 sesterces (De Kisch 1979).

Ainsi, si l'on ignore encore l'aménagement périphérique de ces thermes, on peut imaginer la présence d'un quai ou d'une promenade autour de ces derniers, surplombant le bassin portuaire. Certains éléments comme la présence de monolithes de grès beige intégrés dans le soubassement du mur de façade sud du *frigidarium* posent encore question (fig. 15). Situé à la retombée de petits arcs, le système pourrait renforcer la fondation de l'édifice et marquait peut-être la présence d'un « vide sanitaire » ou de pièces souterraines. La destination de ces consoles reste incertaine, car elles pourraient également supporter un cheminement de façade, permettant l'entretien des baies vitrées<sup>36</sup>.

Quoiqu'il en soit, la proximité immédiate de cet ensemble avec l'eau de mer ne peut être mise en doute et son implantation directement sur le bassin portuaire a nécessité l'emploi de matériaux spécifiques adaptés au milieu. Là encore le caractère public des bâtiments a peut-être joué un rôle en faveur de l'utilisation de matériaux importés en grande quantité, tels que la pouzzolane et d'autres éléments volcaniques, employés pour réaliser les mortiers de l'édifice thermal.

Une première étude réalisée par M. Dubar<sup>37</sup> montre qu'il s'agit principalement de ponces fibreuses, de leucites associées à la pouzzolane et d'autres minéraux du volcanisme trachy-andésitique d'Italie méridionale, ainsi que de feldspath potassique caractéristique du volcanisme d'Italie méridionale.

Ces observations mettent en évidence un approvisionnement spécifique, en lien avec le chantier de construction des thermes puisque toute la première phase de la construction de l'édifice thermal semble avoir été réalisée avec ce type de matériau, du moins pour les parties visibles du bâti (fig. 16). Cette pouzzolane assurait, mêlée à la chaux, une meilleure solidité et une prise marine (Vitruve, *De Architectura*, II, 6).

## 2.5 Des réaménagements thermaux

Une seconde phase d'activité balnéaire correspond à des réaménagements du bâtiment, sans que l'on puisse encore les resituer chronologiquement. Certains avaient déjà été identifiés par les chercheurs antérieurs, par exemple la

---

36 Dans le contexte portuaire où se trouve l'ensemble thermal une autre hypothèse peut être proposée : ces blocs pourraient être rapprochés d'un système participant à l'amarrage des bateaux ou bien l'ancrage d'un dispositif de chargement (mâts de charge ?). On peut par exemple observer ce type d'aménagement sur les quais du port de Leptis Magna (Bartocchini 1958). Ce premier massif pourrait alors correspondre à un quai qui aurait été intégré lors de la construction des thermes à la maçonnerie.

37 (Géologue, CEPAM/CNRS). Nous tenons à cette occasion à le remercier pour sa collaboration.



Fig. 15 – Consoles visibles en parement sud du mur du frigidarium (cliché S. Ardisson / DAPVF).



Fig. 16 – Détail du mortier puzzolanique de parement des élévations des thermes et lames minces (© S. Ardisson, M. Dubar).

création d'une nouvelle salle intermédiaire entre la *natatio* et le *caldarium*, probablement un *tepidarium* de sortie comme le propose A. Bouet (2003, 103). Ces profondes restructurations sont également venues impacter, à diverses périodes, le nymphée. L'opération réalisée en 2018 a permis de déterminer dans cette zone plusieurs phases de restructurations des bâtiments correspondant à des modifications, des réfections des revêtements, la création de bassins ou de baignoires (Ardisson 2019) qui tendraient à indiquer une très longue durée d'utilisation du complexe, sans que l'on puisse pour l'heure la fixer.

## 2.6 Datation

La datation, tout comme les différentes phases d'aménagements de ce complexe, reste très hypothétique et sujette à discussions. La fouille stratigraphique dans le bâtiment n'a jamais été possible (fouilles anciennes, contexte d'urgence absolue). Les seules hypothèses de datations proposées situent la construction de l'édifice dans le courant du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Béraud, Gébara, Landuré 1991 et CAG 83/3, 201). Elles s'appuient en grande partie sur des considérations d'ordre architectural<sup>38</sup> et sur des données indirectes, issues de la fouille stratigraphique d'un égout retrouvé plus au nord, en dehors du bâtiment thermal<sup>39</sup>, qui proviendrait de la *natatio*<sup>40</sup>. Ajoutons à cela la prise en compte de l'emploi de marbre de Proconnèse<sup>41</sup>, dont l'exploitation massive n'est pas antérieure au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Cette dernière hypothèse ne peut être totalement satisfaisante pour caler la construction de l'ensemble thermal. L'emploi de ce marbre aux côtés d'autres brèches largement exploitées à partir du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., telles que celles de Luni, pourrait plutôt indiquer l'une des campagnes de rénovation du monument, étant donné que plusieurs d'entre elles ont été mises en évidence pour la *natatio* et son nymphée.

Ces éléments à eux seuls ne peuvent suffire à définir la date de construction de l'ensemble thermal. D'autant que plusieurs indices pourraient attester une date d'édification plus haute. Par exemple, l'ensemble de la statuaire attribuable au nymphée monumental de la *natatio* et retrouvé dans cette dernière remonterait au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (GAG 83/3, 201-203 et Lemoine 2012, 3-4 et 35-38). La proposition avancée par L. Rivet de constructions antérieures aux élévations visibles

38 Il s'agit de la technique employant les arases de briques, longtemps utilisée comme élément de datation.

39 Découvert lors du chantier de Ch. Gébara, I. Béraud, C. Landuré et A. Conte en 1986 (Béraud, Gébara, Landuré 1991).

40 La jonction avec la piscine n'a jamais pu être observée. Les liens stratigraphiques entre les deux structures restent donc inconnus.

41 Ce faciès est proche de celui de l'île de Paros exploité durant toute la période romaine. Seule une thermoluminescence artificielle peut permettre de les distinguer.

(Rivet *et al.* 2000, 211) est également toujours à prendre en considération, compte tenu des dernières découvertes. La présence d'un établissement plus petit qui se serait étendu par la suite<sup>42</sup> sur une des rampes d'accès au bassin portuaire est envisageable, tout comme la présence d'autres bâtiments en lien avec l'activité portuaire. La construction d'un tel ensemble monumental intervient généralement dans un projet d'aménagement urbain bien défini. Il aurait pu être réalisé dans le cadre de l'une des phases d'aménagement portuaire en lien possible avec l'évolution rapide de la ligne de rivage et l'avancée du cordon littoral au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## Conclusion

Ces deux établissements thermaux nous apportent un éclairage particulier sur ce type d'implantation maritime et sur les enjeux induits par leur construction. Dans les deux cas, leur édification a exigé de profondes modifications du bâti existant et des fonctions initiales des espaces concernés. Ainsi, pour les thermes de la Porte d'Orée, le chantier entraîne la transformation des systèmes d'accès au bassin portuaire et donc de ses modes d'utilisation. Même chose pour les thermes de Villeneuve, où une restructuration et un changement de fonction des bâtiments, sans doute déjà publics, ont été nécessaires. Cela traduit également l'intérêt porté à cet emplacement géographique et la continuité de l'utilisation des lieux au moins jusqu'au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le lien étroit qu'ils entretenaient avec l'espace maritime se perçoit également au travers des techniques et du choix des matériaux de constructions employés. On a pu particulièrement le percevoir pour ces deux ensembles thermaux avec l'emploi de matériaux spécifiques au milieu maritime et le soin porté au programme décoratif<sup>43</sup>.

Indirectement, l'origine orientale du plan de la salle circulaire à niches des thermes de Villeneuve (Excoffon 2011a), développant une forme hybride (avec des éléments grecs et romains (Broise 2009 et Fournet, Redon 2010), met également en lumière les échanges techniques et de savoir-faire. Le particularisme typologique fréjussien de cette salle à une époque où le modèle du bain romain se transforme, laisse donc supposer une implication des marins orientaux dans la construction et ainsi l'importation et l'adaptation de leur tradition hygiénique (Ardisson 2016, 439 et Bouet 2015). Cet ensemble, ouvert sur la mer, intégrant un jardin de bord de plage, reflète également tout l'intérêt porté dès cette époque aux espaces extérieurs et à l'environnement maritime, offrant

42 Avec la mise en place d'un nymphée et d'une piscine.

43 Bien qu'il ne nous soit parvenu qu'une faible proportion de ces éléments décoratifs (fouilles anciennes...).

sans doute la possibilité aux baigneurs de prolonger leur parcours dans la mer.

En définitive, les ensembles thermaux de Villeneuve et de la Porte d'Orée offrent en milieu maritime un panorama très différent de la construction thermale habituelle. Le premier, à l'embouchure d'un fleuve et sur la façade littorale, répond au moins dans un premier temps aux nécessités du camp et de ses occupants militaires pour être par la suite intégré dans un quartier suburbain. La fréquentation des thermes a alors probablement évolué en faveur des résidents ou des travailleurs du quartier. Le second ensemble thermal est intégré aux aménagements portuaires et participe à sa monumentalisation. Il est le premier monument que croisent les voyageurs, à leur arrivée dans la ville. De ce fait, un soin particulier est donné à sa construction. Le complexe thermal de la Porte d'Orée est actuellement l'édifice balnéaire connu auquel on a porté le plus de soin à Fréjus. Il illustre tout à fait cette volonté des commanditaires de démontrer leur richesse. Qu'ils soient représentatifs de l'évergésie impériale ou de celle plus locale de la colonie, ces établissements de prestige sont partie intégrante des politiques urbaines, tout en ayant également une fonction de service pour les voyageurs en transit dans le port de Fréjus. Dans ce cas-là, nous pouvons imaginer qu'il était fréquenté en premier lieu par les voyageurs arrivant dans la ville et sans doute aussi par les personnes travaillant dans le port.

## Références bibliographiques

- Aubenas 1881** : J.-A. Aubenas, *Histoire de Fréjus*, Forum Julii, ses antiquités, son port, Fréjus, éd. Louis Leydet, 1881, 800 p. (rééd. 1986).
- Ardisson 2011** : S. Ardisson, La place des thermes dans la ville. Les exemples de Fréjus et Cimiez, in : M. Pasqualini (éd.), *Fréjus romaine, la ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes-Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique*, Actes du 8e colloque de Fréjus, 8-10 octobre 2010, Antibes, APDCA, 2011, 223-236.
- Ardisson 2016** : S. Ardisson, *Etude des ensembles thermaux de Cimiez (Nice, Alpes-Maritimes)*, Thèse de doctorat, Université Lumière - Lyon 2, 2016, 3 vol, 1154 p.
- Ardisson 2019** : S. Ardisson, *Rapport final d'opération, Rue des Moulins*, Fréjus, 2019, 89 p.
- Arqueología de la construcción II** : S. Camporeale, H. Dessales et A. Pizzo (éds.), *Arqueología de la construcción II. Los procesos constructivos en el mundo romano : Italia y provincias orientales* (Certosa di Pontignano, Siena, 13-15 Novembre 2008), Madrid-Mérida, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Instituto de Arqueología de Mérida, (AEspA, 57), 2010, 652 p.
- Arqueología de la construcción III** : S. Camporeale, H. Dessales et A. Pizzo (éds.), *Arqueología de la construcción III. Los procesos constructivos en el mundo romano : la economía de las obras* (École Normale Supérieure, Paris, 10-11 décembre 2009), Mérida, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, (AEspA, 64), 2012, 290 p.
- Bartoccini 1958** : R. Bartoccini, *Il porto romano di Leptis Magna*, Rome, (Bolletino del Centro Studi per la Storia dell'Architettura, supplemento 13), 1958, 222 p.
- Bek 1983** : L. Bek, *Questiones convivales. The Idea of the Triclinium and the Staging of Convivial Ceremony from Rome to Byzantium*, *Analecta Romana Instituti Danici*, XII, 1983, 81-107.
- Béraud, Gébara 1988** : I. Béraud, Ch. Gébara, *Rapport préliminaire de fouille de sauvetage urgent, Rue des Moulins, Fréjus, Var*, 1988 (non paginé).
- Béraud, Gébara, Landuré 1991** : I. Béraud, Ch. Gébara, C. Landuré, La Porte d'Orée : transformations et avatars d'un secteur portuaire à Fréjus (Var), *Gallia*, 48, 1991, 165-223.
- Blin 2012** : S. Blin, Réflexions sur le coût de la décoration en marbre des espaces intérieurs, à partir d'une inscription découverte à Mandœuvre, in : *Arqueología de la construcción III*, 95-104.
- Bouet 2003** : A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule narbonnaise*, Catalogue, II, EFR, Rome, (CEFR, 320), 2003, 381 p.
- Bouet 2015** : A. Bouet, Pratiques balnéaires et acculturation : quelques éléments de réflexion, in : R. Roure (éd.), *Contacts et acculturations en Méditerranée occidentale. Hommages à Michel Bats*, Arles, Aix-en-Provence, Errance, CCJ, (BiAMA, 15 et EtMassa, 12), 2015, 285-298.
- Broise 2009** : H. Broise, Entre continuité et rupture. L'introduction des pratiques balnéaires grecques et romaines en Égypte, in : M.-Fr. Boussac, Th. Fournet, B. Redon (éds.), *Le bain collectif en Égypte*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, (Études urbaines, 7), 2009, 11-13.
- Brunet-Gaston 2010** : V. Brunet-Gaston, Le marbre de Carrare dans les programmes architecturaux d'Augustodunum-Autun (France), in : *Arqueología de la construcción II*, 491-507.
- Brunet-Gaston 2012** : V. Brunet-Gaston, Spoliations et remplois aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles à Reims antique (Durocortorum), in : *Arqueología de la construcción III*, 243-255.
- Bruto, Vannicola 1990** : L. Bruto, C. Vannicola, Ricostruzione e tipologia delle *crustae* parietali in età imperial, *ArchClass*, 42, 1990, 325-376.
- CAG 83/3** : *Carte Archéologique de la Gaule, Fréjus, 83/3* C. Gébara (dir.), P. Digelman (coll.) et Y. Lemoine (coll.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2012, 513 p.
- David, Stasolla 2020** : M. David, F. R. Stasolla, *Le terme e il mare II-VIII<sup>e</sup> secolo d.C.*, Atti del colloquio internazionale (Rome-Civitavecchia, 3-4 novembre 2016), Rome, Quasar, (Percorsi Strumenti e Temi di Archeologia, 7), 2020, 232 p.
- De Kisch 1979** : Y. De Kisch, Tarifs de donations en Gaule romaine d'après les inscriptions, *Ktéma : civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, 4, 1979, 259-280.
- Donnadiou 1928** : A. Donnadiou, *La Pompei de la Provence, Fréjus, Forum Julii*, Paris, éd. H. Champion et Berger-Levrault, 1928, 249 p.
- Duncan-Jones 1974** : R. Duncan-Jones, *The Economy of the Roman Empire : Quantitative Studies*, Cambridge, University Press, 1974, 296 p.
- Excoffon, Ardisson 2008** : P. Excoffon, S. Ardisson, *Rapport de diagnostic archéologique des Thermes de Villeneuve, Fréjus*, 2008, 146 p.

- Excoffon 2009** : P. Excoffon, La porte sud de *Forum Iulii*. De l'Antiquité tardive à l'époque moderne, les fouilles archéologiques de la Villa Notre-Dame (rue Aristide Briand à Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2009, 123-144.
- Excoffon 2011a** : P. Excoffon (dir.), *Ville et campagne à Forum Iulii. La fouille préventive de Villa Romana (Fréjus, Var)*, Paris, Aix-en Provence, Errance, CCJ, (BiAMA, 8), 2011, 306 p.
- Excoffon 2011b** : P. Excoffon, M. Dubar M. (coll.), L'emploi du tuf volcanique et de la pouzzolane dans quelques constructions de *Forum Iulii* (Fréjus, Var), *Revue du Centre Archéologique du Var*, 2011, 171-181.
- Excoffon, Bonnet 2016** : P. Excoffon, S. Bonnet et C. Tomatis (coll.) L. Ferrer (coll.), S. Ardisson (coll.), N. Bernigaud (coll.), N. Portalier (coll.), C. Morhange (coll.), *Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires de Forum Iulii*, in : C. Sanchez, M.-P. Jézégou (dir.), *Les ports dans la Méditerranée antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires*, Actes du colloque international tenu à Montpellier du 22 au 24 mai 2014, Montpellier-Lattes, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 44), 2016, 339-352.
- Fournet, Redon 2007** : Th. Fournet, B. Redon, Tell el-Herr, Taposiris Magna et les bains de l'Égypte gréco-romaine, in : D. Valbelle (dir.), *Tell el-Herr. Les niveaux d'époque hellénistique et du Haut Empire*, Paris, Errance, 116-127, 2007.
- Fournet, Redon 2010** : Th. Fournet, B. Redon, Le bain grec à l'ombre des thermes romain, *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 342, 2010, 63.
- Gébara, Béraud 1990** : Ch. Gébara, I. Béraud, Les thermes du port à Fréjus (Var), *RAN*, 23, 1990, 1-11.
- Gébara, Michel 2002** : Ch. Gébara, J.-M. Michel, J.-L. Guendon (coll.), *L'aqueduc romain de Fréjus. Sa description, son histoire et son environnement*, Montpellier, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 33), 2002, 320 p.
- Goudineau, Brentchaloff 2009** : Chr. Goudineau, D. Brentchaloff, *Le Camp de la flotte d'Agrippa à Fréjus. Les fouilles du Quartier de Villeneuve*, Paris, Errance, 2009, 591 p.
- Grimal 1984** : P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, Fayard, 1984, 518 p. (3<sup>e</sup> éd.).
- Guarducci 1987** : M. Guarducci, *L'epigrafi greca dalle origini al tardo impero*, Rome, Istituto poligrafico e Zecca dello Stato, 1987 (rééd. 2005).
- Guidobaldi 1985** : F. Guidobaldi, Pavimenti in opus sectile di Roma e dell'area romana : proposte per una classificazione e critéri di datazione, in : P. Pensabene (dir.), *Marmi Antichi, I, Problemi di restauro e di identificazione*, Rome, « l'Erma » di Bretschneider, (Studi Miscellanei, 26), 1985, 171-233.
- Hesnard et al. 1999** : A. Hesnard, M. Moliner, F. Conche, M. Bouiron, *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*, Musée d'Histoire de Marseille, Éditions Edisud, 1999, 183 p.
- Lafon 2001** : X. Lafon, *Villa Maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine*, EFR, Rome, (BEFAR, 307), 2001, 527 p.
- Lazzarini 2010** : L. Lazzarini, Piedras ornamentales en el Mediterráneo, Considerazioni sul prezzo dei marmi bianchi e colorati in età imperiale in : *Arqueología de la construcción II*, 486-488.
- Le Bohec 1989** : Y. Le Bohec, *La Troisième Légion Auguste*, Paris, CNRS éditions, (Études d'antiquités africaines), 1989, 632 p.
- Lemoine 2012** : Y. Lemoine, S. Satre (coll.), *Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule, Fréjus et son territoire*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, (Nouvel Espérandieu, IV), 2012, 141 p.
- Mudry 2015** : Ph. Mudry, Le thermalisme dans l'Antiquité. Mais où sont les médecins ? in : J. Scheid, M. Nicoud, D. Boisseuil et J. Coste (éds.), *Le thermalisme. Approches historiques et archéologiques d'un phénomène culturel et médical*, Paris, CNRS éditions, 2015, 65-77.
- Neri 2002** : Cl. Neri, *Il marmo nel mondo romano. Forme di rappresentazione del potere*, Florence, Firenze Atheneum, (Collezione Mercator, 48), 2002, 114 p.
- Nielsen 1990** : I. Nielsen, *Thermae et balnea, the Architecture and cultural History of Roman Public Baths*, Aarhus, Aarhus University press, 1990, 421 p.
- Pensabene 2002** : P. et M.-R. Pensabene, Il fenomeno del marmo romano, in : M. De Nuccio et L. Ungaro (eds.), *I marmi colorati della Roma imperiale*, Catalogue d'exposition, Rome, Mercati di Traiano, 28 sett. 2002- 19 gennaio 2003, Venise, Marsilio, 2002, 9-15.
- Pensabene, Mar 2010** : P. Pensabene, R. Mar, Finanziamento dell'edilizia pubblica e calcolo dei costi dei materiali lapidei : il caso del foro superiore di Tarraco, in : *Arqueología de la construcción II*, 509-537.
- Poccardi 2006** : G. Poccardi, *Les édifices de bains de la ville d'Ostie à l'époque impériale (milieu du 1<sup>er</sup> siècle-début du VI<sup>e</sup> siècle) : études typologiques, techniques et urbaines*, Thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2006, 596 p.
- Reddé 1986** : M. Reddé, *Mare Nostrum : les infrastructures, le dispositif et l'histoire de la marine militaire sous l'Empire romain*, Rome, École française de Rome, (BEFAR, 260), 1986, 776 p.
- Rivet et al. 2000** : L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole, S. Saulnier, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 2. Fréjus*, Montpellier, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 32), 2000, 509 p.
- Texier 1849** : C. Texier, Mémoires sur la ville et le port de Fréjus, in : *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut National de France*, 2<sup>e</sup> série, II, Paris, 1849, 169-277.
- Villeneuve-Bargemon 1829** : Chr. de Villeneuve-Bargemon, *Collection de discours administratifs et académiques, de notices historiques, mémoires, rapports, et autres œuvres littéraires de M. Le Comte de Villeneuve*, Marseille, II, 4, 1829, 272 p.

# Les sculptures romaines maritimes de *Forum Iulii* (Fréjus, Var)

---

Yvon Lemoine

## Résumé

À ce jour, la cité de *Forum Iulii* a livré trois représentations sculptées en rapport avec la mer : une ronde-bosse du dieu Triton mêlant symbolisme augustéen et protection mythologique maritime ainsi que deux chapiteaux de pilastres sculptés de dauphins qui témoignent d'une mode stylistique.

Plusieurs découvertes architecturales monumentales en bordure du bassin portuaire témoignent d'une décoration marmoréenne somptueuse très partiellement connue. Une partie de l'élévation de grands monuments publics à qui appartenaient ces blocs colossaux peut ponctuellement être restitué en y appliquant des calculs métrologiques. En revanche, la sculpture du port antique n'est aujourd'hui connue qu'à travers une unique sculpture du dieu Triton dérivée d'un modèle hellénistique. La présente étude livre des propositions de mise en scène de la statue dans le paysage portuaire encore trop méconnu.

**Mots clés :** Fréjus (*Forum Iulii*), port romain, sculpture, chapiteau, dieu Triton, dauphins

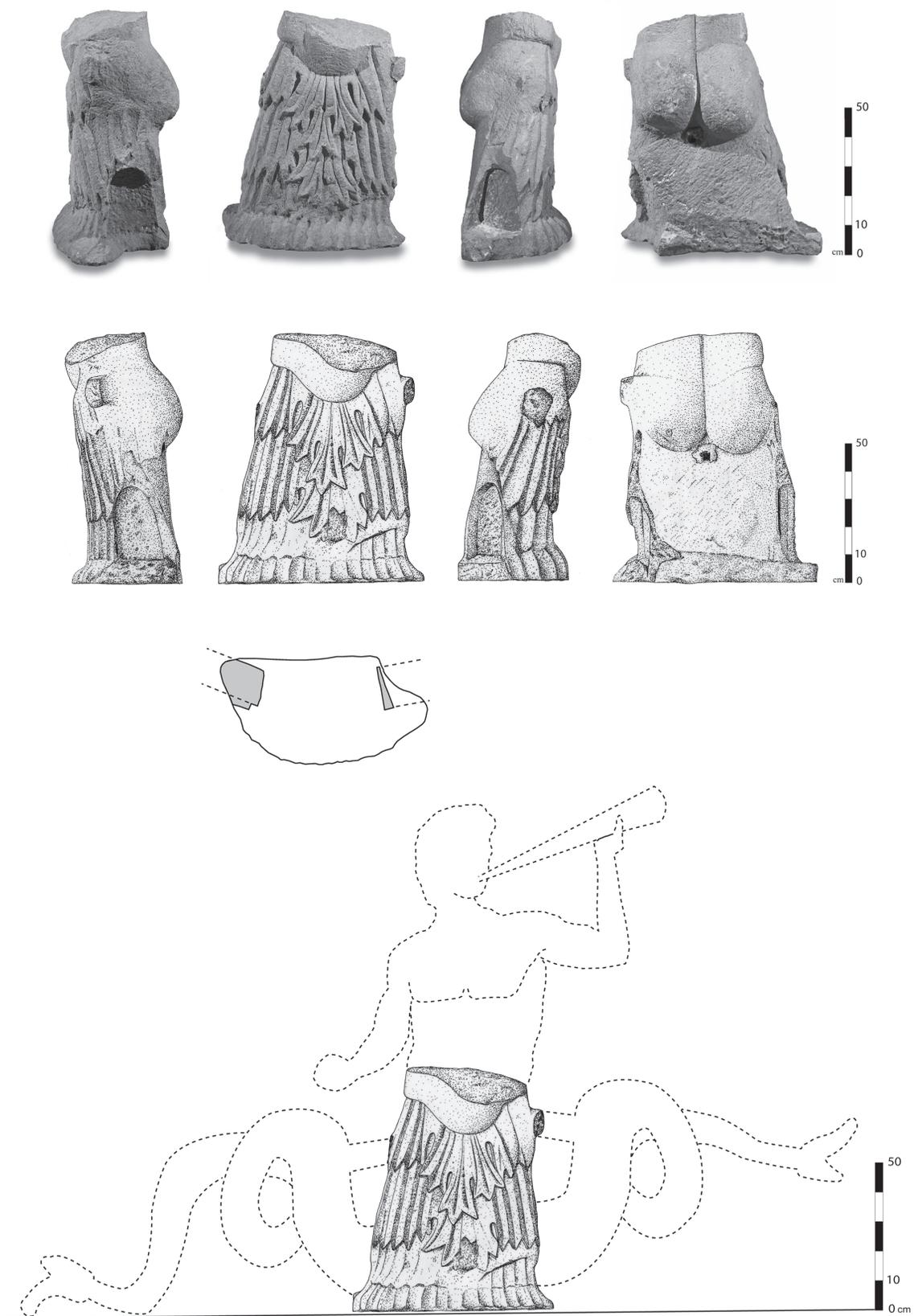
## Abstract

### Roman maritime sculptures in *Forum Iulii*

Currently the town of *Forum Iulii* has given up three sculpted representations related to the sea: a statue of the god Triton, mixing Augustan symbolism and mythological maritime protection, as well as two pilaster capitals carved with dolphins in a stylised manner. Several discoveries of monumental architectural vestiges at the edge of the harbour basin are evidence of relatively little known, but luxurious marble decoration.

So far, three sculpted representations related to the sea have been discovered in Fréjus: a statue of the god Triton, mixing Augustan symbolism and more traditional, mythological maritime imagery, as well as two pilaster capitals with dolphins carved in a stylised manner. Several discoveries of monumental architectural remains at the edge of the harbour basin are evidence of its relatively little known, but luxurious marble decoration. Parts of the elevations of the large public monuments to which these colossal blocks belonged can be recreated here and there through the use of metrology. Nevertheless, the sculpture of the ancient port is currently only known through a single sculpture of the god Triton that is derived from a Hellenistic model. The present study proposes a setting for the statue within what is still a poorly understood harbour landscape.

**Keywords:** Fréjus (*Forum Iulii*), Roman port, sculpture, capital, Triton, dolphins



**Fig. 1** – Fréjus, Quartier des Horts, Ronde-bosse de Triton en grès local (© clichés C. Hussy, M. Olive, MCC/DRAC/SRA ; dessins Y. Lemoine).

Le thias maritime du dieu des océans Poséidon/Neptune compte de multiples membres : Triton, néréides, monstres marins ou encore dauphins. À *Forum Iulii*, deux acteurs de ce cortège sont attestés dans la statuaire : le dieu Triton et les dauphins<sup>1</sup>.

## 1. Ronde-bosse de Triton

(fig. 1)

### 1.1 Circonstance de la découverte

Attesté à travers la littérature latine (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 9 et 10 ; Pline l'Ancien, *NH*, III, 35 ; Tacite, *Annales*, IV, 5 ; *Histoires*, III, 43), le port de *Forum Iulii* était une base navale de la flotte de Rome en Méditerranée occidentale jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Gébara, Morhange 2010, 17). Le port de *Forum Iulii* constituait également une étape commerciale essentielle du trafic maritime entre l'Italie et la Gaule Narbonnaise. L'important flux marchand par voies terrestres et maritimes drainait vers le port de très nombreux usagers. Sa situation géographique privilégiée conjuguée à l'examen des vestiges archéologiques témoigne d'un bassin portuaire bordé de bâtiments, souvent difficilement interprétables, où pouvaient prendre place des œuvres symboliques visibles par tous. C'est précisément le cas pour une ronde-bosse en grès jaune permien<sup>2</sup> représentant le dieu marin Triton (Roth-Congès 1983, 2 ; Février 1987, 101 ; Rivet *et al.* 2000, 312, 316, 407 ; Gassend, Lemoine, Gébara 2010, 122-152 ; NEsp. IV, Fréjus, n° 136) qui a été mise au jour en novembre 1983 en bordure du bassin portuaire romain de Fréjus, au lieu-dit *Les Horts*, à l'occasion d'une fouille de sauvetage menée par Chérine Gébara et Pascal Lecacheur. Deux blocs monumentaux de corniches modillonnaires en marbre blanc ont également été découverts à cette occasion (Gassend, Lemoine, Gébara 2010).

### 1.2 Description

Seule la partie inférieure de la ronde-bosse est conservée au-dessous du nombril. Le bloc mesure 84 cm de hauteur, il est large de 70 cm et profond de 38 cm. Sa hauteur devait sans doute avoisiner 170 cm à l'origine. Des queues latérales disposées à l'origine de part et d'autre du bassin ne sont conservées que les mortaises massives (Hauteur 20 cm ; prof. max. 18 cm). L'épiderme du dieu est taillé à la gradine et

l'utilisation du foret (diam 3 mm) est visible pour certains plis du pagne végétal.

Les membres inférieurs sont couverts sur les faces avant et latérales par un pagne végétal constitué pour la partie inférieure d'algues en lanière et en feuilles à lobes trilobés pour la ceinture et la bande centrale. Le personnage est disposé sur une valve de coquille bombée, radiée de sillons. Le lit de pose est plat et ne présente aucun dispositif d'assemblage. Au bas des faces latérales, deux mortaises de grandes dimensions étaient destinées à y encastrer les deux queues pisciformes et spiralées, aujourd'hui disparues, du dieu marin. En outre, les vestiges arrachés de deux imposants étais structurels disposés de part et d'autre des hanches permet de restituer des queues déroulées en volutes de part et d'autre de Triton. La face arrière du bloc est traitée de deux manières. D'une part, les grands fessiers particulièrement cambrés arborent une anatomie humaine et sont taillés de la même manière que la face avant. Sous les fesses, on distingue une mortaise dans laquelle demeure le scellement en plomb du goujon métallique de section rectangulaire, aujourd'hui disparu. D'autre part, sous ce scellement, la surface est soigneusement dressée presque à l'équerre du lit de pose. Cette partie n'était pas faite pour être visible mais servait de lit d'assemblage à un support jointif maintenu à l'aide d'un puissant goujon. En fait, la sculpture a été taillée de manière homogène sur les faces avant et arrière, comme c'est le cas sur les sculptures destinées à orner les parties sommitales d'architecture afin d'être visibles sur toutes les faces, à l'exception du traitement de la partie inférieure de la face arrière qui garantissait la stabilité de la ronde-bosse accusant un léger surplomb.

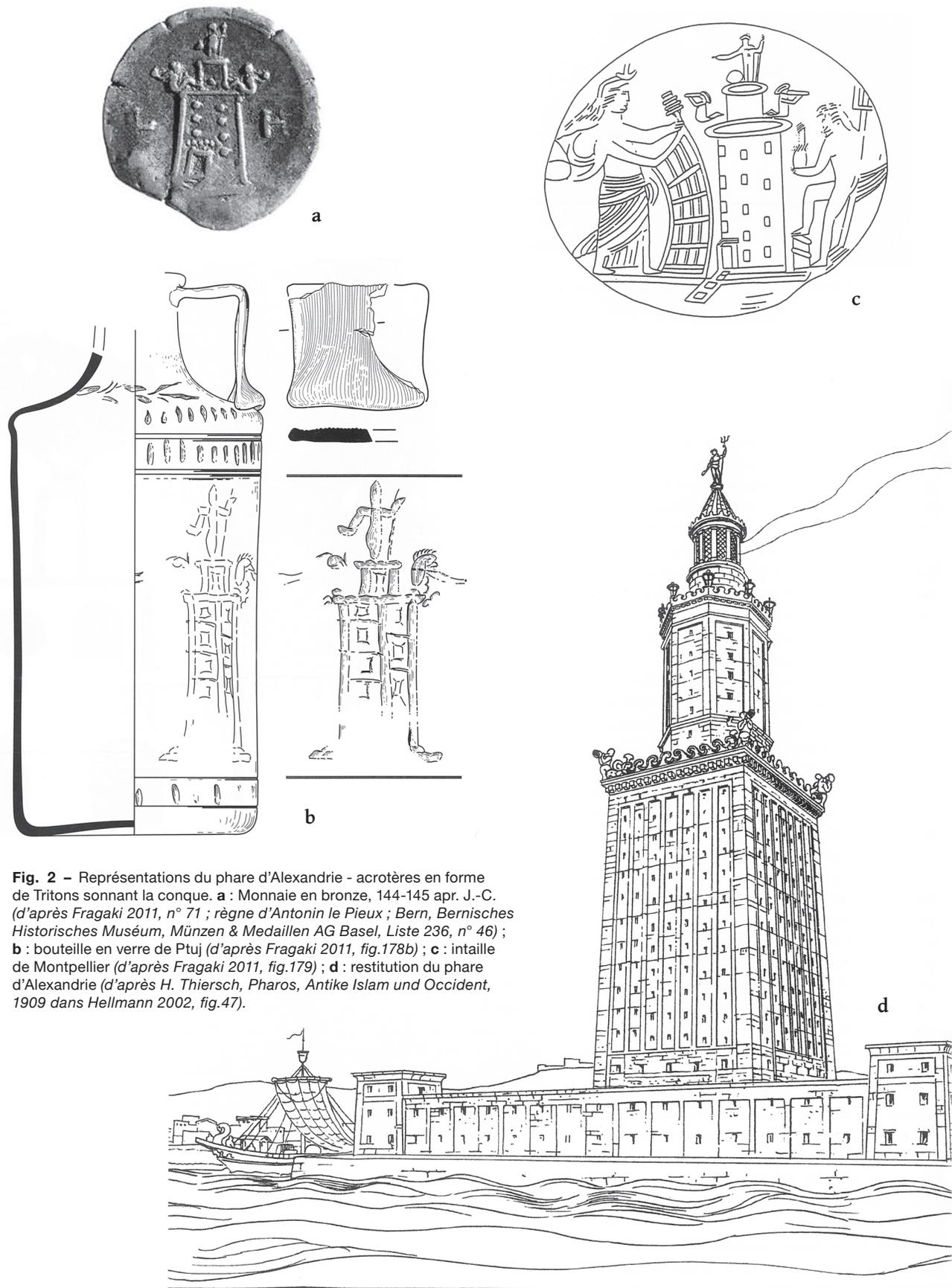
### 1.3 La place de Triton dans l'espace portuaire

Triton, fils du couple divin Neptune/Amphitrite, est un personnage hybride mi-homme, mi-animal marin : il est constitué d'un corps humain jusqu'à la taille puis de deux longues queues de poisson (Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, 4, 1610-1616). Triton est une divinité protectrice des marins en mer liée à d'anciennes croyances maritimes. Il avait pour demeure la mer tout entière. À la fois terrible et bienveillant, il souffle dans une conque qui mugit lors des événements climatiques en mer. Les marins le vénèrent surtout comme une divinité qui calme les flots déchaînés et qui intercède auprès de Neptune/Poséidon.

Les représentations sculptées de Triton sont attestées dès l'époque hellénistique et prennent modèle sur les acrotères du phare d'Alexandrie construit par Sostratos de Cnide. Plus tard, à l'époque romaine, ce personnage mythologique s'intègre dans la scénographie mythologique portuaire de l'Empire. C'est dans cette tradition que la statue de *Forum Iulii* participait à l'ornementation du port de la cité.

1 Mes respectueux et amicaux remerciements à Dominique Tardy et Alain Badie (CNRS, Aix-Marseille Université, Institut de Recherche sur l'Architecture Antique) pour leurs précieux et savants conseils en matière d'ornementation architecturale.

2 « Dès l'Antiquité, le grès de la région de Fréjus a lui-même servi pour de la ronde-bosse, à preuve le Triton récemment mis à jour près du port » (Février 1987, 101).



**Fig. 2** – Représentations du phare d’Alexandrie - acrotères en forme de Tritons sonnant la conque. **a** : Monnaie en bronze, 144-145 apr. J.-C. (d’après Fragaki 2011, n° 71 ; règne d’Antonin le Pieux ; Bern, Bernisches Historisches Muséum, Münzen & Medaillen AG Basel, Liste 236, n° 46) ; **b** : bouteille en verre de Ptuj (d’après Fragaki 2011, fig.178b) ; **c** : intaille de Montpellier (d’après Fragaki 2011, fig.179) ; **d** : restitution du phare d’Alexandrie (d’après H. Thiersch, *Pharos, Antike Islam und Occident*, 1909 dans Hellmann 2002, fig.47).

De très nombreuses figures de Triton sont attestées à travers l'Empire sur de multiples supports (statuaire, architecture, pavement<sup>3</sup>, peinture, mobilier...) (*LIMC VIII*, s.v. « Tritones » (N. Icard-Gianolio)). Les comparaisons iconographiques avec l'exemplaire de Fréjus sont multiples et ont déjà été abordées (Gassend, Lemoine, Gébara 2010). L'étude d'A. Roth-Congès (1983) réalisée à l'occasion de la découverte de la sculpture de Triton considère qu'il s'agit d'acanthes et que leur style est datable « après 20 avant J.-C., avant 70 après J.-C., et peut-être plus précisément aux alentours du changement d'ère. » Il convient de nuancer cette datation puisque ces feuilles marines à lobes trilobés ne sauraient se rattacher à une typologie établie pour l'acanthé en architecture. Une datation au I<sup>er</sup> siècle de notre ère est privilégiée et il faut donc plutôt y voir une liberté du sculpteur pour le pague mêlant différentes espèces d'algues de formes linéaires et en acanthes. La combinaison mêlant le dieu marin Triton et des algues en forme d'acanthes est couramment rencontrée dans l'art hellénistique et romain comme la statue du Triton Grimani conservée à Berlin qui porte une ceinture à double rangée d'algues en feuille d'acanthé plate. C'est également le cas sur les bas-reliefs des cuves de sarcophages du *museo provinciale campano* de Capoue (*LIMC VIII.1*, 76, n° 32a) ou du musée du Louvre (*LIMC VIII.1*, 76, n° 30). Les jupes des Tritons en forme de feuilles d'acanthé allongées s'observent aussi sur les faces nord, sud et ouest de la frise du *quadrifrons* du cénotaphe des *Iulii* à Glanum (CAG 13/2, 283 ; Delestre, Salviat 2015, 131-152). La confusion descriptive (algues, acanthes, écailles) est courante à l'image du jeune géant battu par Doris sur la face nord des escaliers du Grand Autel de Zeus à Pergame (Queyrel 2005, fig. 58-59) ou sur le thiasse marin de l'autel de Domitius Ahenobarbus à Rome (Coarelli 1968 ; Lattimore 1976, 16-18, fig. 4 ; Rolley 1999, 281-282).

La visibilité de cet être à haute valeur symbolique était fondamentale pour les usagers des ports de l'Antiquité. Le Phare d'Alexandrie aux acrotères en forme de Tritons doit être considéré comme un modèle architectural qui a su savamment combiner l'efficacité d'un monument-signal à l'esthétisme de sculptures monumentales reconnues par la société de l'époque (Reddé 1979). En Méditerranée, la présence de représentations de Triton en bordure du bassin portuaire est révélatrice des croyances maritimes gréco-romaines. Dispensateur de protection à l'occasion des sorties en mer, cette divinité est reconnue à travers des épisodes mythologiques importants pour la société d'alors. Lors de la Gigantomachie, il bataille au côté de son père Poséidon et utilise sa conque pour mettre en déroute les Titans (Hésiode, *Théogonie*, 930-933). Jason et les Argonautes furent aiguillés par Triton, dieu du *lac Tritonis* en

Libye, lors d'un épisode narré par Hérodote (*Histoire*, IV, 179). Avec le chant de sa conque, il accompagne le futur Auguste sur la mer lors de la bataille d'Actium (Properce, *Élégies*, IV, 6, 61-62). Omniprésent dans les sources littéraires (*LIMC VIII*, s.v. « Tritones » (N. Icard-Gianolio), 68-69) et l'imaginaire antique, la figure de Triton pouvait donc aussi bien prendre place sur tous types de monuments portuaires (phare, amer, portique, balustrade, fontaine...). Même si cette considération généraliste apparaît comme une évidence, de rares ports ont livré des indices iconographiques témoignant de la présence de statues de Tritons, en particulier à Alexandrie et Pouzzoles. C'est principalement à partir de ces sources imagées que l'on appréhende convenablement la disposition des statues de Triton. L'examen attentif de ces éléments apporte des pistes décisives pour la compréhension de la mise en place de la ronde-bosse découverte en bordure du bassin portuaire de *Forum Iulii*.

### 1.3.1 Phare

Les données iconographiques du Phare d'Alexandrie sont issues de plusieurs représentations sur des émissions monétaires frappées entre les règnes de Domitien et de Commode (Fragaki 2011, n° 52 à 78) (**fig. 2a**), les bouteilles en verre découvertes à Ptuj (*Poetovio*, Slovaquie) (**fig. 2b**) et Begram (Afghanistan) (Quet 1984, 807-809), sur l'intaille de Montpellier (Daumas, Matthieu 1987, 41-55 ; Fragaki 2011, n° 179) (**fig. 2c**) ou encore sur des sceaux en plomb. L'ordonnance architecturale est quant à elle connue également sur quelques mosaïques d'époque paléochrétienne, notamment celle de Qasr al-Lebya (Fragaki 2011, fig. 176), ou encore la Table de Peutinger. L'étude comparative permet de restituer l'élévation de l'édifice : une tour à trois étages en degrés (Reddé 1979, fig. 9). Le premier étage de plan carré est percé de fenêtres, le second est octogonal et le sommital ne peut être précisé, faute d'éléments concordants.

La prouesse originale du phare d'Alexandrie tient en un savant mélange d'architecture monumentale d'un phare conjuguée à des représentations mythologiques fondamentales, esthétiques et fonctionnelles. Ainsi, on y retrouvait une statue colossale sommitale (Fragaki 2011, 6-9) dont l'identité a changé au gré des destructions et des réfections : Ptolémée<sup>4</sup>, Zeus (Posidippe de Pella, *Épigrammes*, 115 ; Fragaki 2011, 6), Poséidon-Neptune<sup>5</sup>, Hélios (Fragaki

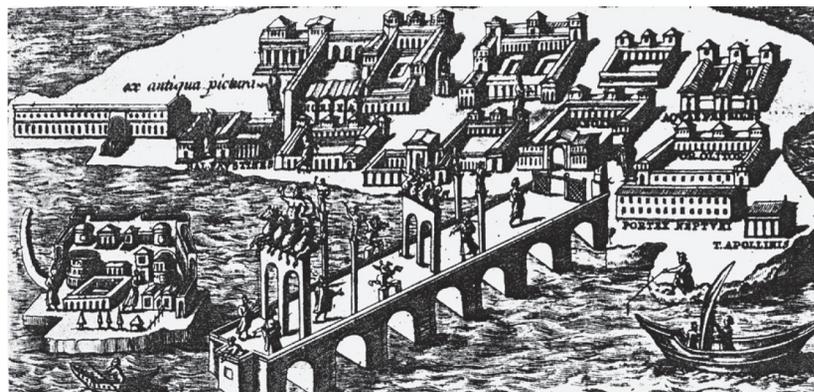
3 Voir par exemple la maison d'*Isguntus* à Hippone dont le *triclinium* a livré un pavement sur lequel on distingue un Triton nageant devant une représentation de la ville d'*Hippo Regius* : *LIMC VIII*, s.v. « Tritones », 75, n° 28 (N. Icard-Gianolio).

4 Le monument est construit au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. sous les règnes de Ptolémée I et II. Strabon, *Géographie*, XVII, 1, 6 ; Pline l'Ancien, *NH*, XXXVI, 83 ; Hellmann 2002, 52-53.

5 Un vase en verre découvert à Begram (Afghanistan) est gravé d'une représentation du phare d'Alexandrie couronné d'un personnage masculin barbu, nu, et portant sur son bras gauche une rame-gouvernail, symbole de l'Empire sur les mers, ce qui permettrait de l'identifier au dieu des océans : Lugli, Filibeck 1931, 39 ; Picard 1952, fig. 2 ; Fragaki 2011, 7-9, fig. 182.



a



b

**Fig. 3 - a :** Possible vue du port de Pouzzoles au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. provenant de la villa San Marco de Stabies et conservé au Musée archéologique national de Naples (MAN, inv. 9514) © Prisma Archivio/ Alamy) ;

**b :** Dessin du port de Pouzzoles (?) d'après une peinture murale datée du III<sup>e</sup> siècle. Gravure de P. S. Bartoli dans G. P. Bellori, *Ichnographia urbis Romae*, 1734 (d'après Brandizzi Vittucci 2007, fig.1).

2011, 8-9). Elle était un repère visuel pour les marins qui approchaient Alexandrie<sup>6</sup>.

Les acrotères, disposés aux angles de l'imposante tour rectangulaire, prenaient la forme de Tritons sonnant la conque. Représentées fortement débordantes sur le vide, ces figures mythologiques devaient fasciner les observateurs. Outre leur valeur esthétique, voire baroque, ces statues pouvaient également servir de signal sonore<sup>7</sup>.

6 Cf Fragaki 2011 pour la réflexion sur l'interprétation des éléments sommitaux : miroir, arme, horloge solaire.

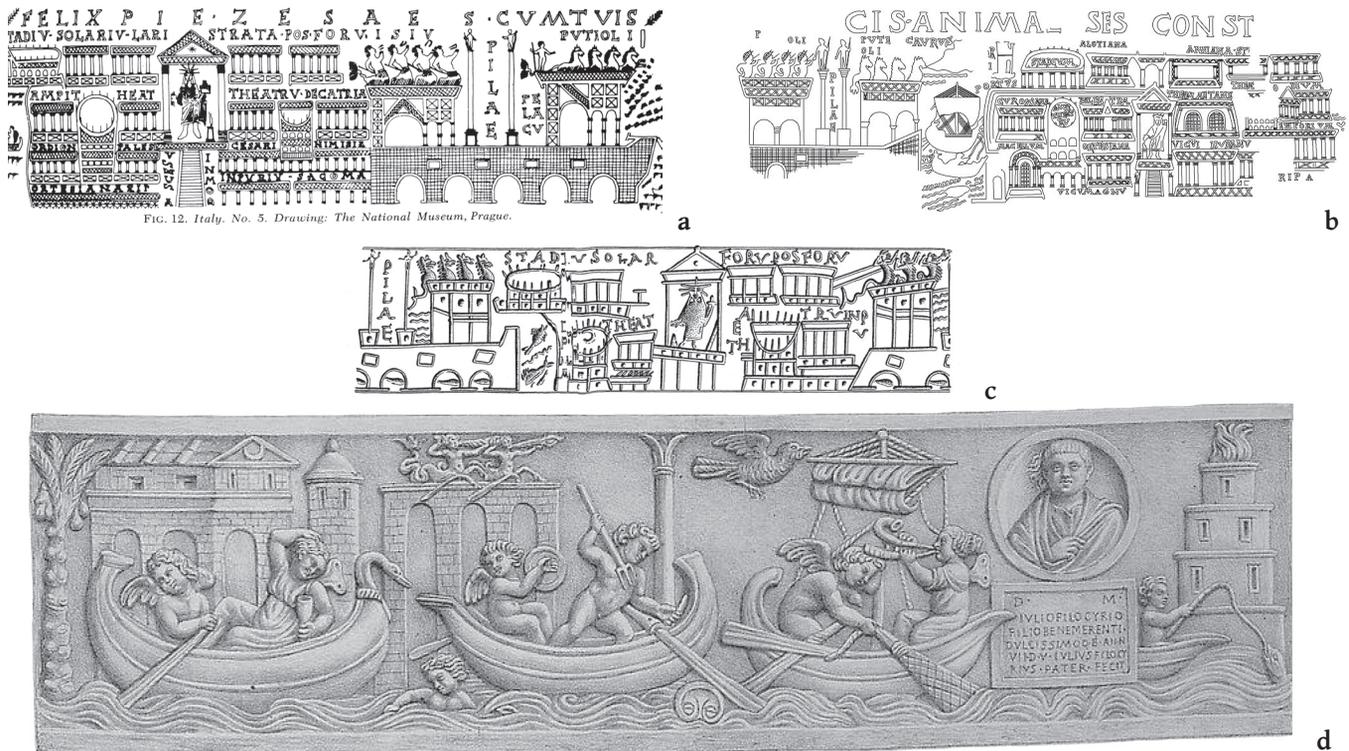
7 "Tour élevée, flamme ou fumée, les jours de brume tout se rejoignait dans l'inefficacité. C'est alors que des signaux sonores pouvaient entrer en jeu. Cette supposition a été formulée en tenant compte, toujours sur le monument d'Alexandrie, de la présence de statues figurant des Tritons soufflants dans des conques, et qui n'étaient peut-être pas des ornements gratuits" (Bedon 1988, 63).

### 1.3.2 Portique, colonnade

L'installation scénique, mythologique et protectrice de statues de Tritons sur l'attique d'un portique du quai du port romain de Pouzzoles (Campanie, Italie) constitue un témoignage unique de ce type de disposition portuaire. Cette mise en scène est similaire sur plusieurs sources iconographiques qui montrent un groupe de trois ou plutôt quatre statues de Tritons sonnant la conque disposé au sommet de colonnes. Parmi les témoignages archéologiques qui l'attestent, on connaît :

- un *quadro* provenant de la villa San Marco de Stabies et conservé au musée archéologique national de Naples<sup>8</sup> (fig. 3a). Il montre une évocation du port de Pouzzoles au I<sup>er</sup> s. apr.

8 Inv. n° 9514 (NR 571) ; Barbet, Miniero 1999, 34, 37, fig. 23 (cf pour bibliographie antérieure).



**Fig. 4 – a, b et c :** Représentations du port de Pouzzoles gravées sur des flacons en verre. **a :** musée national de Prague, probablement découvert en Italie (d'après Picard 1959) ; **b :** Mérida (d'après Bejarano Osorio 2002, fig.5a) ; **c :** musée de Pilkington, sans doute découvert en Afrique du Nord (Tunisie ?) (d'après Bejarano Osorio 2002, fig.6c) ; **d :** sarcophage de Iulius Philosityrus (Visconti 1872, pl. IV,1).

J.-C. et se rattache au quatrième style pompéien. Grouillant de détails, cette image montre une architecture portuaire dense où marins et pêcheurs s'affairent. Au centre de la scène se détache une jetée construite sur des piles encombrée de plusieurs statues juchées sur des colonnes ou un portique. On y distingue en particulier une ronde-bosse de Triton sonnante la conque disposée sur une frêle arcature.

- Un dessin de G.P. Bellori réalisé d'après une gravure de P. S. Bartoli publiée en 1673 (Bellori 1673) (fig. 3b). Cette gravure avait été réalisée à partir d'une peinture murale datée du III<sup>e</sup> siècle figurant le port de Pouzzoles et découverte en 1668 sur la colline de l'Esquilin. Disparue peu après sa découverte, elle est connue à travers une série de dessins du XVII<sup>e</sup> siècle qui se trouve conservée dans la collection royale du château de Windsor (Ostrow 1979, 87, note 11). L'imposante jetée occupe une place centrale dans le bassin portuaire. Les sculptures y trouvent une place prépondérante en couronnant deux colonnades-portiques à deux arcs et quatre colonnes monumentales. Un ensemble de quatre Tritons sonnante la conque, disposés au sommet d'une colonnade-portique, s'intercale entre deux séries de deux colonnes.

- Plusieurs flacons en verre de type Isings 103 ont été découverts dans diverses cités littorales ou non (Merida,

Prague [Italie], Pilkington [Afrique du Nord], Odemira, Rome, Ampurias et Populonia-Piombino...) (Ostrow 1979 ; Golvin 2008) (fig. 4a, b, c). Ils sont tous gravés de représentations des villes de Pouzzoles et de *Baiae*. Les détails architecturaux diffèrent peu d'un verre à l'autre et les découvertes lointaines les unes des autres font penser à des flacons souvenirs distribués entre la fin du III<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Confirmées sur plusieurs exemplaires (*fiaschette* de Prague<sup>9</sup>, Merida (Bejarano Osorio 2002) et au musée de Pilkington<sup>10</sup>), les *pilae* du port de Pouzzoles étaient surmontées de trois ou quatre statues colossales de Tritons sonnante la conque et aux queues ichtyiformes développées. L'architecture de ces quais montre des structures complexes, mêlant balustrades, portiques et colonnes dont l'attique était monumentalisé par d'imposantes statues.

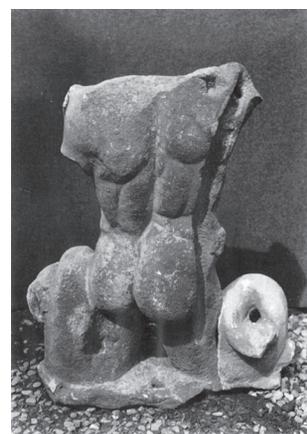
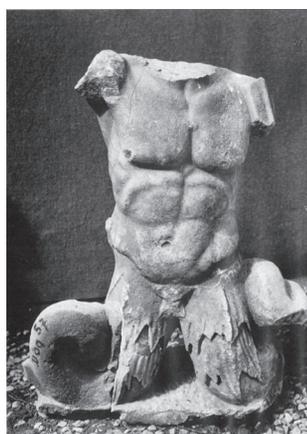
Outre ces témoignages concordants permettant de confirmer la présence de statues de Tritons en bordure du port de Pouzzoles, il convient de compléter ce chapitre par la

9 La flasque est conservée au musée national de Prague et a été probablement découverte en Italie : Picard 1959 ; Ostrow 1979, 79, fig. 1.

10 Le flacon est conservé au Pilkington Glass Museum (Royaume-Uni) et provient probablement d'Afrique du Nord (Tunisie ?) : Ostrow 1979, 80, fig. 2.



a



b

**Fig. 5** – a : Rome, *Acqua Marcia*, statue de Triton (d'après LIMC, *Tritones* 45 - Glyptothèque de Copenhague, inv. 522) ;  
b : Ephèse, fontaine de C. Laekanius Bassus, statues de Tritons (d'après Aurenhammer 1990, n° 88, 92).

présentation du sarcophage de Iulius Philosyrius, découvert à Ostie<sup>11</sup>, qui atteste les statues de Tritons disposées sur l'attique d'un arc à triple baie en bordure d'un port (Alexandrie, Ostie ?) (fig. 4d). C. Picard écrivait à son propos : « ... remarquons les figurations "paysagistes" du fond du décor : tout à gauche, un palmier-dattier, le même arbre que sur la mosaïque de Gerasa représentant "Alexandrie". Plus vers la droite, un fond de "fabriques architecturales", fort analogue à ce qu'on voit sur un relief portuaire du Capitole, tours, arcs et arcades. La tour est trop schématique pour qu'on doive penser au Phare d'Alexandrie lui-même. Pourtant, ce n'est sans doute pas un hasard s'il y a, tout à côté, au-dessus de l'arc aux trois baies cintrées, deux Tritons sonnant de la conque, assurément fort propres à évoquer les plus célèbres : ceux de la Tour lumineuse de Sostratos. Ces Tritons tiennent ici des rames, comme le Ptolémée du faite du Phare. Qui dira que de tels rappels auraient pu être fortuits ? À droite de la cuve, la tour éclairante sur laquelle flambe un feu est assez comparable à celle du relief Torlonia ; elle peut bien être inspirée du Phare d'Ostie. On aurait en tout cas, ainsi, encadré le médaillon du défunt, et les barques symboliques des pêcheurs d'éternité, Eros et Psyché, entre les aspects combinés d'Alexandrie et d'Ostie » (Picard 1952, 91-92, fig.1 4).

### 1.3.3 Fontaines publiques

Ces figures mythologiques aux jambes ichthyoformes peuplaient (mosaïques, enduits peints, sculptures et artefacts ouvragés) en particulier, mais pas exclusivement, les cités portuaires ou proches du littoral méditerranéen (Athènes, Corinthe, Ephèse, Herculanium, Ostie, Paestum, Rome...) (Picard 1952) (fig. 5a). Le plus riche ensemble de sculptures de Triton a été retrouvé à proximité de la fontaine monumentale de C. Laekanius Bassus à Ephèse. Celle-ci a livré cinq ronde-bosses en marbre blanc de Tritons (Ephèse, musée archéologique : Lattimore 1976, 60, fig. 40 a-b ; Aurenhammer 1990, n° 88 à 92 ; LIMC VIII, s.v. « Tritones », 77, n° 46b (N. Icard-Gianolio) ; fig. 5b). D'époque flavienne, ces statues participaient à la décoration scénique du monument des eaux. À Pergé en Pamphylie, la fontaine F2 (Dorl-Klingenschmid 2001, n° 86, 229-230), datée vers 198 apr. J.-C., présentait au niveau supérieur les représentations de Caracalla et Julia Soaemias, entourées en particulier de Triton, Hélios et Séléne (Lamare 2011, 32). À Paestum en Lucanie, des statuette de Tritons datées du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. décoraient une fontaine implantée sur la *via sacra* (LIMC VIII, s.v. « Tritones », 77, n° 46 (N. Icard-Gianolio)).

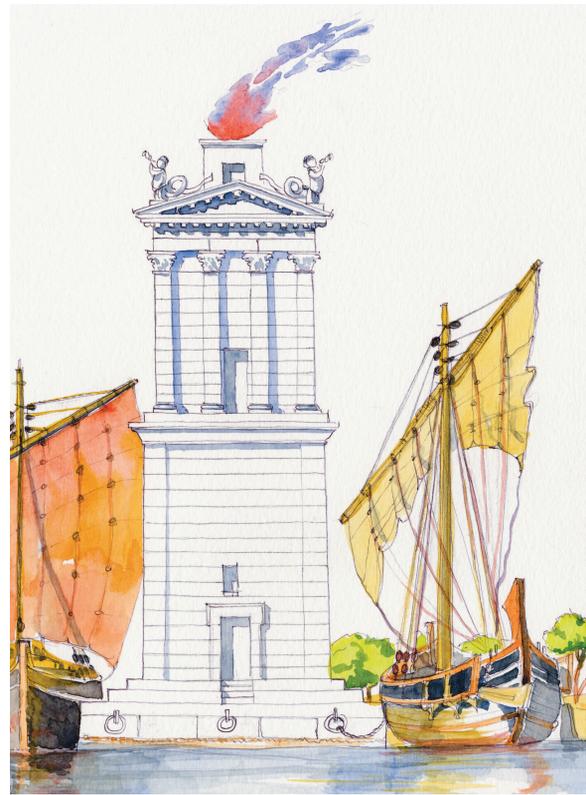


Fig. 6 – Proposition de restitution du monument au Triton (J.-M. Gassend dans Gassend, Lemoine, Gébara 2010, fig.17 détail).

## 1.4 La place de Triton en bordure du port de Fréjus

La sculpture a été découverte dans le quartier des Horts associée avec deux corniches modillonnaires en marbre blanc. Lors de ce sondage archéologique, une structure maçonnée plane en blocage de moellons aurait été dégagée à proximité ; elle pourrait correspondre à l'extrémité du quai oriental. L'association de ces trois blocs sculptés a été proposée en 2010 et « permet d'envisager l'existence d'un grand monument, vraisemblablement un phare » (Gassend, Lemoine, Gébara 2010) (fig. 6). L'application métrologique des dimensions des corniches a permis de confirmer l'existence d'un monument marmoréen colossal en bordure du bassin portuaire. Toutefois, aucun indice ne confirme clairement l'appartenance de ces blocs à un même ensemble, même s'il est tentant de les associer. Dans cette perspective, la proposition d'une monument hybride, mêlant architecture en marbre blanc et sculptures en grès local, demeure une hypothèse<sup>12</sup>.

11 Ancienne collection du *Palazzo Vaccari-Bacchettoni* à Rome, aujourd'hui conservé dans une collection privée : Reddé 1979, n° 31, fig. 3 ; Fährndrich 2005, n° 6, pl. 80. Cf bibliographie exhaustive dans <http://arachne.uni-koeln.de/item/objekt/608905>.

12 Ce mélange des matériaux est tout à fait envisageable, il est attesté localement à travers le programme scénographique du théâtre romain de Fréjus. Dans ce cas, les sculptures en grès ont été intégrées dans un édifice mêlant une décoration « conventionnelle » en marbre à des œuvres en grès élaborées sur place qui appartiennent au cycle décoratif traditionnel des théâtres.

À l'occasion de la découverte du bloc sculpté en 1983, A. Roth-Congés écrivait : « cette disposition, et celle des queues disparues, désignent comme acrotère d'angle cette statue : elle se dressait au coin de la corniche d'un grand monument, appuyé à l'angle inférieur du toit, ses deux queues se déroulant de part et d'autre » (Roth-Congés 1983, 2). Il convient toutefois de nuancer cette démonstration. En effet, même si l'angle formé par la projection des mortaises des queues est de 30° déversé vers l'arrière, les vestiges des étais structurels des queues sont répartis presque à l'équerre de part et d'autre du bassin du personnage. Cela signifie que les enroulements ichtyiformes démarrent à 30° en arrière du pagnon et tendraient à se déployer en volutes sur les bordures latérales dans l'axe du bassin. En outre, il est envisageable de proposer une largeur d'origine oscillant entre 1,50 m et 2 m en y incluant le développement spiralé des queues pisciformes. L'espace occupé par l'œuvre tendrait alors à être plutôt linéaire qu'angulaire, plutôt adapté à une disposition frontale liée à un portique-colonnade-arcade. Cette hypothèse apparaît conforme à une mise en scène portuaire romaine sans pour autant remettre en question son éventuelle place sur un monument élevée du bassin portuaire. Sa situation était centrale, dominatrice, du moins visible, par les marins et les usagers du port. La découverte de la rond-bosse en bordure nord de l'embouchure du port romain tend à la restituer sur un monument élevé<sup>13</sup> à l'emplacement et à la physionomie indéterminables en bordure du bassin portuaire. En somme, et même si une disposition à proximité de l'entrée du port conviendrait à la fonction symbolique de Triton, on connaît plusieurs importants massifs de maçonnerie<sup>14</sup> qui parsèment les bordures du bassin et qui auraient pu servir d'emplacement de choix pour l'héberger sur leur couronnement. Faute d'éléments archéologiques déterminants sur le port de Fréjus et en se fondant sur les comparaisons iconographiques propres à la situation des statues de Triton, sur le port de Pouzzoles en particulier, le dossier demeure toujours ouvert même s'il est manifeste que l'image du fils de Neptune était disposée en hauteur sur une structure monumentale visible et identifiable par les Antiques au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Triton sonne la victoire d'Octave lors de la bataille d'Actium (Properce, *Elégies*, IV). Veillant sur le port de Fréjus qui

13 Cf Gassend, Lemoine, Gébara 2010 : le monument supposé est appelé « le monument au Triton, M16 ».

14 Rivet *et al.* 2000, 293-317 ; Gébara, Morhange 2010. D'après L. Rivet, « Cet élément de sculpture de même que le morceau de corniche découvert à la même occasion pourraient provenir d'un monument culturel, non localisé et que rien ne permet d'associer aux « substructions » [...] car il pourrait tout aussi bien s'agir de blocs en cours de déplacement » (Rivet *et al.* 2000, 316). À l'extrémité de la jetée qui fait face aux Horts était aménagée une plate-forme ceinte d'une balustrade monumentale « sur laquelle se dressait très probablement un édifice destiné à signaler le nouvel accès au port » à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. : Excoffon, Bonnet 2016, 349.

avait reçu dès 31 av. J.-C. la flotte ennemie vaincue de Marc Antoine et Cléopâtre (Tacite, *Annales*, IV, 5 ; Rivet *et al.* 2000, 48), il y tenait une place prépondérante, mêlant symbolisme augustéen, mythologie et protection maritime, image fédératrice de l'Empire romain, maître des mers.

## 2. Dauphins

L'apparition de motifs animaliers ou mythologiques au sein de la composition végétalisée des chapiteaux de colonnes ou de pilastres remonte à l'époque augustéenne précoce (Von Hesberg 1981, 55). La diffusion de ces cartons est particulièrement prisée à Rome au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., et en particulier dans la décoration de la *Villa Adriana* (Ronczewski 1931, 415-419). On y voit des compositions raffinées de dauphins affrontés qui participent directement à l'ordonnance de l'ensemble de la corbeille. Cette mode iconographique s'est ponctuellement diffusée en Gaule (Arles, Fréjus, Lyon, Orcines, Périgueux, Saintes et Vienne).

Deux représentations de dauphins sont attestées à *Forum Iulii* et appartiennent à la décoration sculptée de chapiteaux de pilastre en marbre blanc.

### 2.1 Chapiteau de pilastre

(fig. 7)

#### 2.1.1 Circonstance de la découverte

L'élément architectonique a été découvert lors des fouilles archéologiques entreprises entre 1979 et 1982 dans le cimetière médiéval, au nord-est du groupe épiscopal de Fréjus. L'œuvre, inscrite au musée archéologique en 1980, portait le numéro d'inventaire 80.11.3. Elle a aujourd'hui disparu.

#### 2.1.2 Description

Marbre blanc à grains fins.

Hauteur 24 cm ; largeur 24 cm ; épaisseur 6 cm.

Ce fragment de chapiteau de pilastre s'inscrit dans une série de supports décorés dont le registre supérieur de la corbeille est composé de dauphins affrontés de part et d'autre d'un motif central, ici une coquille. La plaque de marbre est brisée sur tous ses côtés à l'exception d'une infime portion de sa partie supérieure. Seul le cétacé de gauche est conservé. Au-dessus du corps cambré du mammifère, on distingue un bandeau concave lisse surmonté d'un listel à tresse qui permet de situer le fragment sur le registre supérieur du chapiteau de pilastre. Une restitution graphique a été proposée par L. Rivet en 2000 dans l'*Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*



Fig. 7 – Fréjus, chapiteau de pilastre aux dauphins (cliché A. Chené, CCJ-CNRS).

(Rivet *et al.* 2000, 394, fig. 709-710). Le dauphin est intercalé entre la feuille d'acanthé de profil du registre des calices et l'abaque, en se substituant aux volutes. La queue recourbée de l'animal débordé légèrement sur le bandeau de l'abaque.

Le dauphin est pourvu de deux nageoires pectorales palmiformes à triple rayons et à terminaison à courbe concave. L'emplacement anatomique des nageoires n'est pas conforme à la nature puisque l'une jaillit sous la naissance du rostre et l'autre du sommet du melon. La nageoire caudale trifide est rabattue entre l'arrière du dos et l'abaque. Le dauphin ne porte pas d'aileron dorsal, sans doute pour des raisons esthétiques, afin de ne pas déborder sur l'abaque. Le ressaut naturaliste entre le melon et le rostre est marqué. La gueule, à peine ouverte, est soulignée par une incision linéaire en creux. L'œil est formé d'un globe oculaire saillant encadré par un pentagone aux côtés concaves. Ce dernier se prolonge en une queue dont le style est strictement calqué sur celui des nageoires pectorales : triple rayons à cadre et terminaison de demi-cercle concave. Ce motif est communément interprété comme une représentation de la comète<sup>15</sup>, la *stella crinita*, hommage iconographique augustéen à la mort de Jules César.

15 Le motif même d'un polygone à contours crantés rattaché à une queue crantée doit être précisé. Ainsi, on rappellera que de fréquentes représentations de dauphins (Avery 2009), en particulier sur des

### 2.1.3 Allégorie césarienne

La comète visible sur l'œil du dauphin est un élément allégorique propre à la propagande augustéenne qui rappelle un passage de l'historien latin Suétone (*Vie de César, LXXXVIII*) rapportant la comète apparue dans le ciel de Rome à la mort de César alors qu'Octave faisait célébrer des jeux funèbres en l'honneur de son père adoptif :

*Periit sexto et quinquagesimo aetatis anno atque in deorum numerum relatus est, non ore modo decernentium, sed et persuasione uolgi. Siquidem ludis, quos primos consecrato ei heres Augustus edebat, stella crinita per septem continuos dies fulsit exoriens circa undecimam horam, creditumque est animam esse Caesaris in caelum recepti; et hac de causa simulacro eius in uertice additur stella.*

« Il périt dans la cinquante-sixième année de son âge, et fut mis au nombre des dieux, non seulement par le décret qui ordonna son apothéose, mais aussi par la foule, persuadée de sa divinité. Pendant les premiers jeux que donna pour lui, après son apothéose, son héritier Auguste, une comète, qui se levait vers la onzième heure, brilla durant sept jours de suite, et l'on crut que c'était l'âme de César reçue dans le ciel. C'est pour cette raison qu'il est représenté avec une étoile au-dessus de la tête » (Traduction : T. Baudement, 1845).

### 2.1.4 Comparaisons iconographiques

Les chapiteaux de pilastre sculptés de dauphins affrontés de part et d'autre d'une coquille surmontant une couronne de feuilles sont connus en Gaule depuis l'époque augustéenne et sont encore présents en Gaule Aquitaine au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (Par ex. à Périgueux dans Tardy 2005, 72, fig. 61). Durant le règne d'Auguste, en Gaule, on connaît sept exemplaires de chapiteaux de pilastre décorés de dauphins affrontés portant, selon toute vraisemblance, la *stella crinita*. Cette image est considérée comme un manifeste iconologique illustrant l'association symbolique du dauphin et de l'élément astral (Sauron 1994 ; Gros 2004), à l'origine de cette petite série provinciale à Aix-en-Provence<sup>16</sup> (fig. 8a), Arles<sup>17</sup> (fig. 8b), Fréjus (*NEsp. IV, Fréjus*, n° 131\*), Orcines (Tardy, Paillet 2012,

mosaïques et des sarcophages, sont pourvues d'écaillés crantées dont le profil est voisin de celui de la *stella crinita*. Bien évidemment, dans ces cas, il faut y voir simplement la représentation graphique de la peau du mammifère.

16 Ce fragment en marbre blanc a été découvert à Aix-en-Provence, *Z.A.C. Sextius Mirabeau*, dans le noyau funéraire A de l'enclos 1. Il est conservé à la Direction Archéologie de la Ville d'Aix-en-Provence : CAG 13/4, 256\*, fig. 467.

17 Cette œuvre en marbre jaune de Chemtou est conservée au Musée départemental Arles antique : Benoît 1953, 109 ; Sintès, Moutashar 1996, 48 ; Gros 2004, 90-95.



a



c



d



b

**Fig. 8** – Chapiteaux de pilastres décorés de dauphins à la *stella crinita*. Comparaisons en Gaule Narbonnaise et Aquitaine.

**a** : Aix-en-Provence (cliché C. Durand, CCJ, CNRS) ; **b** : Arles (n° inv. CRY.52.00.11, Musée départemental Arles antique, cliché L. Roux) ; **c** : Orcines (d'après Tardy, Paillet 2011, fig.11) ; **d** : Vienne (cliché G. Réveillac, CCJ, CNRS).

336, fig. 11) (fig. 8c) et Vienne<sup>18</sup> (fig. 8d). Pour D. Tardy le dessin s'appauvrit sur l'exemplaire de Vienne et ne conserve que la queue de la comète, qui figure encore sur les chapiteaux en marbre du décor intérieur du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme (Orcines) dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

À Fréjus, la découverte à proximité du forum de la cité portuaire pourrait éventuellement témoigner de l'appartenance de ce chapiteau à un sanctuaire dynastique. Le chapiteau de pilastre est décoré d'un dauphin au dessin soigné qui l'inscrit par comparaison dans la série de la *stella crinita* de l'époque augustéenne.

## 2.2 Chapiteau de pilastre aux dauphins et trident (fig. 9)

### 2.2.1 Circonstance de la découverte

Ce bas-relief a été mis au jour sans localisation précise à Fréjus. Il fait partie du fonds ancien du musée archéologique et porte le numéro d'inventaire 43.71.

### 2.2.2 Description

Marbre blanc opaque à grains fins de type Luni.  
Hauteur 22,6 cm ; longueur 22 cm ; épaisseur 5 cm.

Ce fragment de plaquage de chapiteau de pilastre est brisé sur trois côtés. Le lit supérieur est préservé et conserve une mortaise axiale où venait s'insérer un crampon de fixation métallique dont les traces d'oxydation sont visibles. La face arrière présente une bande centrale en saillie encadrée par deux zones latérales démaigries. Cet aménagement permettait d'assurer l'assemblage de la plaque à son support architectural, ou le témoignage de l'ajustement du lapicide lors de l'incrustation du plaquage dans le bâti, ou encore traduit le vestige d'un remploi.

La face principale du chapiteau est sculptée d'une scène en bas-relief représentant deux dauphins entrecroisés devant un trident dont le manche végétalisé marque l'axe de symétrie. Les deux animaux marins arborent un corps fuselé dont les queues recourbées encadrent la fourche du trident qui occupe la partie traditionnellement réservée à l'abaque. Des volutes courbes peu développées encadrent la scène.



Fig. 9 – Fréjus, chapiteau de pilastre avec dauphins et trident (cliché C. Durand, CCJ, CNRS).

L'anatomie des dauphins, en particulier celle de leurs nageoires, interroge toujours les commentateurs. Ici, deux nageoires à la morphologie analogue pointent au sommet du melon pour l'une et à l'arrière du museau pour l'autre. S'agit-il des deux nageoires pectorales ou d'une nageoire pectorale et de l'aileron dorsal ? Aucun élément ne permet de répondre à cette question. Malgré l'abondance des représentations de ces cétacés dans l'art gréco-romain (sarcophages, mosaïques, artefacts historiés...), on peut constater une réelle méconnaissance de leur anatomie<sup>19</sup> à travers la diffusion de cartons irréalistes et erronés.

### 2.2.3 Comparaisons iconographiques

La figuration de paires de dauphins, animaux de Poséidon/ Neptune, comme élément décoratif sur des chapiteaux de colonne ou de pilastre est largement attestée. Ces animaux remplacent alors les volutes et sont associés à des motifs végétaux (feuilles d'acanthe, rinceaux...). Les compositions les plus diffusées renvoient à un schéma stéréotypé : le registre inférieur porte des ornements végétaux, le registre supérieur reçoit les dauphins affrontés dont les queues se relèvent sur l'abaque.

Outre de nombreux exemplaires italiens, dont ceux du Canope de la *Villa Adriana* (Adembri dans *I marmi colorati della Roma imperiale*, 479, n° 193-194 ; fig. 10a), la Gaule compte une courte série de chapiteaux de pilastre ornés de dauphins

18 Ce chapiteau fragmentaire en marbre blanc, aujourd'hui au musée Saint-Pierre, provient de Vienne mais sans localisation précise : *NEsp.* I, *Vienne (Isère)*, 2003 n° 430.

19 Hormis les dauphins sculptés en qualité d'attribut symbolique dont l'anatomie est conforme à la nature, en particulier sur les représentations de Vénus anadyomène comme les exemples locaux de Pourrières (CAG 83/2, 097, 27\*, fig. 678) ou de Salon-de-Provence (CAG 13/1, 104, 21\*).



**Fig. 10** – Chapiteaux de pilastres décorés de dauphins. Comparaisons de Tivoli et des Gaules.

**a** : Villa Adriana (d'après *I marmi colorati della Roma imperiale*, 2003, n° 193, 478) ;

**b - c** : Vienne (clichés P. Foliot, CCJ, CNRS) ;

**d** : Lyon (cliché J.-M. Degueule, Lyon MCGR) ;

**e** : Périgueux (d'après Tardy 2005).

affrontés de part et d'autre d'un élément central (coquille, palmette, trident<sup>20</sup>...). En Narbonnaise à Arles (Sintès, Moutashar 1996, 48) (fig. 8b), Fréjus (NEsp. IV, *Fréjus*, n° 130, 65-66) et Vienne (NEsp. I, *Vienne (Isère)*, 182-183, n° 429, 430, 431) (fig. 10b, c), en Lyonnaise à Lyon (NEsp. II, *Lyon*, 158, n° 466) (fig. 10d) et en Aquitaine à Périgueux (Mercklin 1962, 28-29, n° 533) (fig. 10e). L'originalité du chapiteau de Fréjus réside dans sa composition où les animaux marins sont entrecroisés à l'avant du motif axial, schéma qu'on retrouve sur deux exemplaires de l'aire vésuvienne (Musée archéologique national de Naples : Mercklin 1962, 214, n° 522 a-b) et au musée de Gubbio en Ombrie (Mercklin 1962, 212-213, n° 518).

## Conclusion

*Forum Iulii*, cité portuaire ouverte sur la mer Méditerranée, n'a livré à ce jour que trois représentations sculptées en rapport avec la mer. Ce chiffre peut paraître faible d'autant plus lorsqu'on considère que les deux chapiteaux de pilastres sculptés de dauphins doivent être considérés comme une opportunité stylistique que l'on retrouve dans d'autres cités gauloises non littorales, entre l'époque augustéenne et le début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le port de guerre et de commerce du chef-lieu de la cité demeure encore aujourd'hui partiellement connu. Ainsi, outre ses limites, la distribution des bâtiments portuaires demeure hypothétique. Quelques découvertes architecturales en bordure du bassin témoignent d'une décoration marmoréenne monumentale : chapiteaux ioniques<sup>21</sup> et composites (Rivet *et al.* 2000, 210-211), corniches modillionnaires (Gassend, Lemoine, Gébara 2010) ou encore fûts de colonnes. Ces éléments de taille colossale ne sont pas toujours clairement rattachés à un ensemble architectural mais attestent de la grandeur et de la richesse de la cité portuaire. Ces quelques rares occurrences permettent d'appréhender l'élévation de grands monuments publics. En revanche, la sculpture du port antique n'est aujourd'hui connue qu'à travers une unique ronde-bosse du dieu Triton mêlant symbolisme augustéen et protection mythologique maritime. Cette œuvre dérivée d'un modèle hellénistique est sculptée en grès local. Cet être hybride, à l'anatomie complexe et singulière, est réalisé de manière canonique par un lapicide œuvrant à Fréjus au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## Références bibliographiques

- Aurenhammer 1990** : M. Aurenhammer, *Die Skulpturen von Ephesos. Bildwerke aus stein : Idealplastik*, Berlin, VÖAW, 1990, 204 p.
- Avery 2009** : C. Avery, *Le dauphin et les dieux - Art, légendes et mythes*, Paris, Thames & Hudson, 2009, 224 p.
- Barbet, Miniero 1999** : A. Barbet (dir.), P. Miniero (dir.) et alii, *La villa San Marco a Stabia*, Paris, De Boccard, (Coll. CJB, 18/ Coll. EFR 258), 1999, 412 p.
- Bedon 1988** : R. Bedon, Les phares antiques, *Archéologia*, 231, 1988, 54-66.
- Bejarano Osorio 2002** : A. M. Bejarano Osorio, Una ampolla de vidro decorada con la planta topográfica de la ciudad de Puteoli, *Mérida, excavaciones arqueológicas*, 8, 2002, 513-532.
- Bellori 1673** : G. P. Bellori, *Fragmenta vestigii veteris Romae ex lapidibus Farnesianis nunc primum in lucem edita cum notis [...]*, Rome, 1673.
- Benoît 1953** : F. Benoît, XII<sup>e</sup> circonscription - Antiquités Historiques, *Gallia*, XI, 1, 1953, 100-119.
- Brandizzi Vittucci 2007** : P. Brandizzi Vittucci, *Ex antiqua pictura. La storia controversa di una pittura parietale romana*, *MEFRA*, 119/1, 2007, 125-147.
- CAG 13/1** : *Carte archéologique de la Gaule. L'Étang de Berre (13/1)*, F. Gateau (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, 380 p.
- CAG 13/2** : *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpilles et la Montagnette (13/2)*, F. Gateau, M. Gazenbeek (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, 464 p.
- CAG 13/4** : *Carte archéologique de la Gaule. Aix-en-Provence, Pays d'Aix, Val de Durance (13/4)*, F. Mocchi, N. Nin (dir.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, 870 p.
- CAG 83/2** : *Carte archéologique de la Gaule. Le Var (83/2)*, J.-P. Brun (dir.) et M. Borréani, (coll.), Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1999, 496 p.
- Coarelli 1968** : F. Coarelli, L' « Ara di Domizio Enobarbo » e la cultura artistica in Roma nel II secolo a.C., *Dialoghi di Archeologia*, 3, 1968, 302-368.
- Daumas, Matthieu 1987** : F. Daumas, B. Matthieu, Phare d'Alexandrie et ses dieux : un document inédit, *Academiae Analecta, Mededelinger van de Koninklijke Academie voor Wetenschappen, Letteren en Schone Kunsten van België*, 67, 1987, 43-55.
- Delestre, Salviat 2015** : X. Delestre, F. Salviat, *Le mausolée de Saint-Rémy-de-Provence : les Iulii, Jules César et la bataille de Zéla*, Arles, Errance, 2015, 192 p.
- Dorl-Klingenschmid 2001** : C. Dorl-Klingenschmid, *Prunkbrunnen in kleinasiatischen Städten, Funktion im Kontext*, Munich, Dr. Friedrich Pfeil, 2001, 271 p.
- Excoffon, Bonnet 2016** : P. Excoffon, S. Bonnet et C. Tomatis (coll.), L. Ferrer (coll.), S. Ardisson (coll.), N. Bernigaud (coll.), N. Portalier (coll.) et C. Morhange (coll.), *Restitution de la morphologie littorale et aménagements portuaires de Forum Iulii, in : C. Sanchez, M.-P. Jezégou (dir.), Les ports dans la Méditerranée antique. Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires*, Actes du colloque international tenu à Montpellier du 22 au 24 mai 2014, Montpellier-Lattes, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 44), 2016, 339-352.

20 Dans le répertoire des mosaïques, le motif du dauphin enroulé autour d'un trident est l'un des plus anciens. On connaît localement une mosaïque qui porte ce décor à la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens ; Lavagne 2000, n° 997, pl. CXXII) et qui pourrait appartenir à la villa maritime éponyme. Ce motif est connu à Délos et à Pompéi (*Ibid.*, 361).

21 Voir la contribution de P. Excoffon dans le présent volume.

- Fähndrich 2005** : S. Fähndrich, *Bogenmonumente in der römischen Kunst. Ausstattung, Funktion und Bedeutung antiker Bogen- und Torbauten*, VML, (Internationale Archäologie, 90), 2005, 262 p.
- Février 1987** : P.-A. Février, La pierre entre les Maures et l'Estérel, in : *Pierre en Provence*, Aix-en Provence, 1987, 92-104.
- Fragaki 2011** : H. Fragaki, *Images antiques d'Alexandrie. I<sup>er</sup> s. av. J.-C. - VIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.*, Le Caire, IFAO (Études alexandrines, 20), 2011, 157 p.
- Gans 1992** : U.-W. Gans, *Korinthisierende Kapitelle der römischen Kaiserzeit, Schmuckkapitelle in Italien und den nordwestlichen Provinzen*, Cologne, Weimar, 1992, 232 p.
- Gassend, Lemoine, Gébara 2010** : J.-M. Gassend, Y. Lemoine, C. Gébara, Le monument au Triton à l'entrée du port de Fréjus in : Gébara, Morhange 2010, 122-152.
- Gébara, Morhange 2010** : C. Gébara, C. Morhange, *Fréjus (Forum Julii) : Le port antique/The ancient harbour*, Portsmouth, (Journal of Roman Archaeology, Suppl. 77), 2010, 152 p.
- Golvin 2008** : J.-C. Golvin, A propos de la restitution de l'image de Puteoli. Correspondances, ancrage, convergences, in : P. Fleury, O. Desbordes (dir.), *Roma illustrata*, Caen, PUC, 2008, 157-174.
- Gros 2004** : P. Gros, Esquisse d'une analyse sémantique des premières séries de chapiteaux corinthiens « normaux » en Gaule Narbonnaise, in : *La decoración arquitectónica en las ciudades romanas de Occidente, Actas del Congreso internacional celebrado en Cartagena (8-10 octubre 2003)*, Murcia, Universidad de Murcia, 2004, 85-98.
- Hellmann 2002** : M.-C. Hellmann, *L'architecture grecque, 1. Les principes de la construction*, Paris, Picard, 2002, 352 p.
- I marmi colorati della Roma imperiale** : *I marmi colorati della Roma imperiale, catalogue d'exposition, Mercati di Traiano, Rome (2002-2003)*, Rome, Marsilio, 2002, 643 p.
- Kunze, Giuliani, Heilmeyer 1992** : M. Kunze, L. Giuliani, W.-D. Heilmeyer, *Die Antikensammlung im Pergamonmuseum und in Charlottenburg*, Mayence, Philipp von Zabern, 1992, 315 p.
- Lamare 2011** : N. Lamare, L'influence de l'architecture théâtrale sur le décor des fontaines monumentales, in : N. Lamare, Z. Lecat, E. Rocca, M. Uberti (éd.), *Le passé et son héritage. Actes de la journée doctorale (Monde romain et Antiquité tardive)*, 2010, Paris, Université Paris Sorbonne Paris IV / UMR 8167 Orient et Méditerranée / ED 124 Histoire de l'Art & Archéologie, 2011, 28-45.
- Lattimore 1976** : S. Lattimore, *The marine thiasos in greek sculpture*, Los Angeles, Institute of Archaeology, University of California, 1976, 80 p.
- Lavagne 2000** : H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule, III, Narbonnaise*, 3, Paris, CNRS Éditions, 2000, 420 p.
- LIMC** = *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae*, VIII, 1 et 2, *Thespiades - Zodiacus et Supplementum Abila - Thersites*, Zürich-Düsseldorf, Artemis Verlag, 1997, 2 vol., 1212 et 920 p.
- Lugli, Filibeck 1931** : G. Lugli, G. Filibeck, *Il porto di Roma imperiale*, 3, Rome, 1931.
- Picard 1952** : C. Picard, Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie, *BCH*, LXXVI, 1952, 61-95.
- Mercklin 1962** : E. von Mercklin, *Antike Figuralkapitelle*, Berlin, De Gruyter, 1962, 354 p.
- NEsp. I, Vienne (Isère)** : D. Terrer, R. Lauxerois, R. Robert, V. Gaggadis-Robin, A. Hermary, P. Jockey, H. Lavagne, *Nouvel Espérandieu : Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule, Vienne (Isère)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2003, 254 p.
- NEsp. II, Lyon** : M.-P. Darblade-Audoain, *Nouvel Espérandieu : Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule, Lyon, II*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, 218 p.
- NEsp. IV, Fréjus** : Y. Lemoine avec la coll. de S. Satre, *Nouvel Espérandieu : Recueil général des sculptures sur pierre de la Gaule, Fréjus, IV*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2013, 336 p.
- Ostrow 1979** : S.E. Ostrow, The topography of Puteoli and Baiae on the eight glass flasks, *Puteoli, Studi di storia Antica*, III, 1979, 77-137.
- Picard 1952** : C. Picard, Sur quelques représentations nouvelles du phare d'Alexandrie et sur l'origine alexandrine des paysages portuaires, *BCH*, 76, 1952, 61-95.
- Picard 1959** : C. Picard, Pouzzoles et le paysage portuaire, *Latomus*, 18, 1, 23-51.
- Quet 1984** : M.-H. Quet, Pharos, *MEFRA*, 96, 1984, 789-845.
- Queyrel 2005** : F. Queyrel, *L'autel de Pergame. Images et pouvoir en Grèce d'Asie*, Paris, Picard, 2005, 207 p.
- Reddé 1979** : M. Reddé, La représentation des phares à l'époque romaine, *MEFRA*, 1979, 91-2, 845-872.
- Rivet et al. 2000** : L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole, S. Saulnier, *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale, 2. Fréjus*, Montpellier, Éditions de l'Association de la R.A.N., (supplément à la RAN, 32), 2000, 509 p.
- Rolley 1999** : C. Rolley, *La sculpture grecque, la période classique*, Paris, Picard, 1999, 439 p.
- Ronczewski 1931** : K. Ronczewski, Römische Kapitelle mit pflanzlichen Voluten, *JDAI*, 1931, 46, 2-102.
- Roth-Congès 1983** : A. Roth-Congès, dans C. Gébara, P. Lecacheur 1983, *Site des Horts. Sauvetage urgent, rapport dactylographié*. [Archives SRA-DRAC-PACA], 2.
- Sauron 1994** : G. Sauron, *Quis Deum ? L'expression plastique des idéologies politiques et religieuses à Rome à la fin de la République et au début du Principat*, Rome, École Française de Rome (BEFAR, 285), 1994, 735 p.
- Sintès, Moutashar 1996** : C. Sintès (dir.), M. Moutashar (dir.), *Catalogue du musée de l'Arles antique*, Arles, Actes Sud, 1996, 174 p.
- Tardy 2005** : D. Tardy, É. Pénisson (coll.) et V. Picard (coll.), *Le décor architectonique de Vesunna (Périgueux antique)*, Bordeaux, (Aquitania Suppl. 12), 2005, 145 p.
- Tardy, Paillet 2012** : D. Tardy, J.-L. Paillet, *Le décor architectural du temple de Mercure au sommet du puy de Dôme (Puy-de-Dôme)*, in : Actes du colloque de Caen, Service Archéologie, conseil général du Calvados, 7-8 avril 2011, *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I<sup>er</sup> - IV<sup>e</sup> siècle*, peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 2012, 329-339.
- Visconti 1872** : C.L. Visconti, *Fronte di sarcofago con tritono, nereide e navi ed altri funebri monumenti con rappresentanza di navi*, *BCAR*, I, 1872, 255-269.
- Von Hesberg 1981** : H. Von Hesberg, *Elemente der frühkaiserzeitlichen Aedikulaarchitektur*, *JÖAI*, 53, 1981, 43-85.